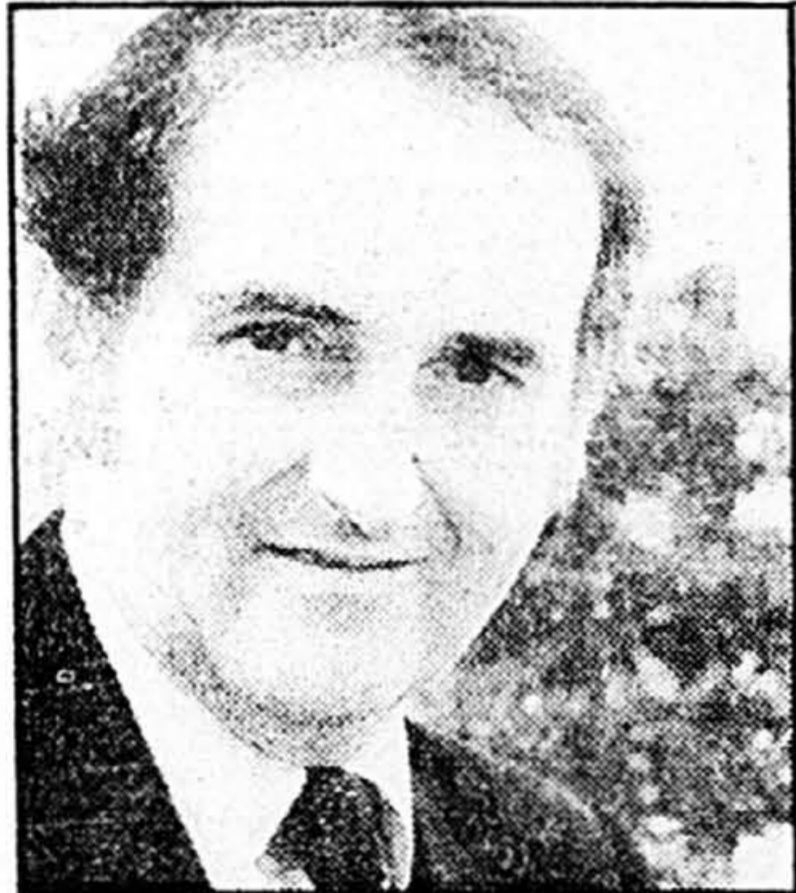


MONTREAL 350°
La Presse
Dimanche
GAREAU
MAZDA
 10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

MONTRÉAL, DIMANCHE 21 JUI 1992 108^e ANNÉE N° 238 58 PAGES, 4 CAHIERS
 Abitibi-Temiscamingue : 55 cents Îles de La Madeleine : 1.00
 Extérieur de la ville de Québec (Région est) : 65 cents
 A domicile par porteurs : 60 cents Routes motorisées : 70 cents **50¢**
 Taxes en sus

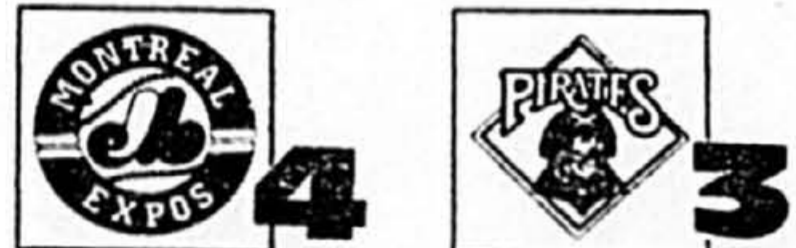
Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 PIERRE BOURQUE

Sports



Sommaire

Annonces classées
 Immobilier B4 à B8
 marchandises B8, B9
 emplois B9
 automobiles B9, B10
 propositions d'affaires A8
 Bandes dessinées B12
 Bridge B9
 Décès B11
 Editorial B2
 Êtes-vous observateur? ... B4
 Feuilleton B5
 Horoscope B8
 La Jeune Presse A12
 Le monde A11
 Livres Cahier C
 arts et spectacle C9 à C14
 ciné-horaires C12, C13
 télé-horaires C13
 Loteries — résultats: A4
 •Mot mystère..... B10
TABLOID SPORTS
 Réjean Tremblay S5

LES RETOMBÉES DU 350° SE FONT ATTENDRE



Lindros échangé à deux équipes!

PHILIPPE CANTIN

A morcée dans la controverse il y a un an, l'affaire Eric Lindros prendra fin de la même façon. Au cours des prochains jours, un arbitre décidera si le jeune surdoué portera l'uniforme des Rangers de New York ou des Flyers de Philadelphie la saison prochaine.

Ce coup de théâtre a été le fait marquant de la journée d'hier au Congrès annuel de la Ligue nationale de hockey. Le repêchage des joueurs amateurs a été relégué au second plan.

Les Nordiques n'avaient donc pas menti en affirmant être à deux doigts d'échanger Lindros. Furent-ils emportés par leur enthousiasme? Difficile à dire. Chose sûre, les Rangers et



Eric Lindros

les Flyers prétendent tous deux avoir conclu une entente avec eux. «Dans mon esprit, il n'existe pas de controverse, a déclaré Pierre Pagé, le directeur général des Nordiques. Je sais très bien quelle équipe devrait obtenir ses services.»

Page a refusé d'identifier cette formation. «Personne ne peut être heureux de la tournure des événements, a déclaré Brian O'Neill, le vice-président de la LNH, hier soir. La situation est délicate et porte ombrage au repêchage. Cette affaire aurait dû être réglée par des négociations.»

Comment expliquer pareil rebondissement? Selon nos informations, les Nordiques auraient accepté en principe la proposition des Flyers de Philadelphie hier matin. Ils auraient ensuite communiqué avec les Rangers de New York et ceux-ci auraient revu leur offre à la hausse. Séduits par cette ultime proposition, les Nordiques l'auraient officiellement acceptée.

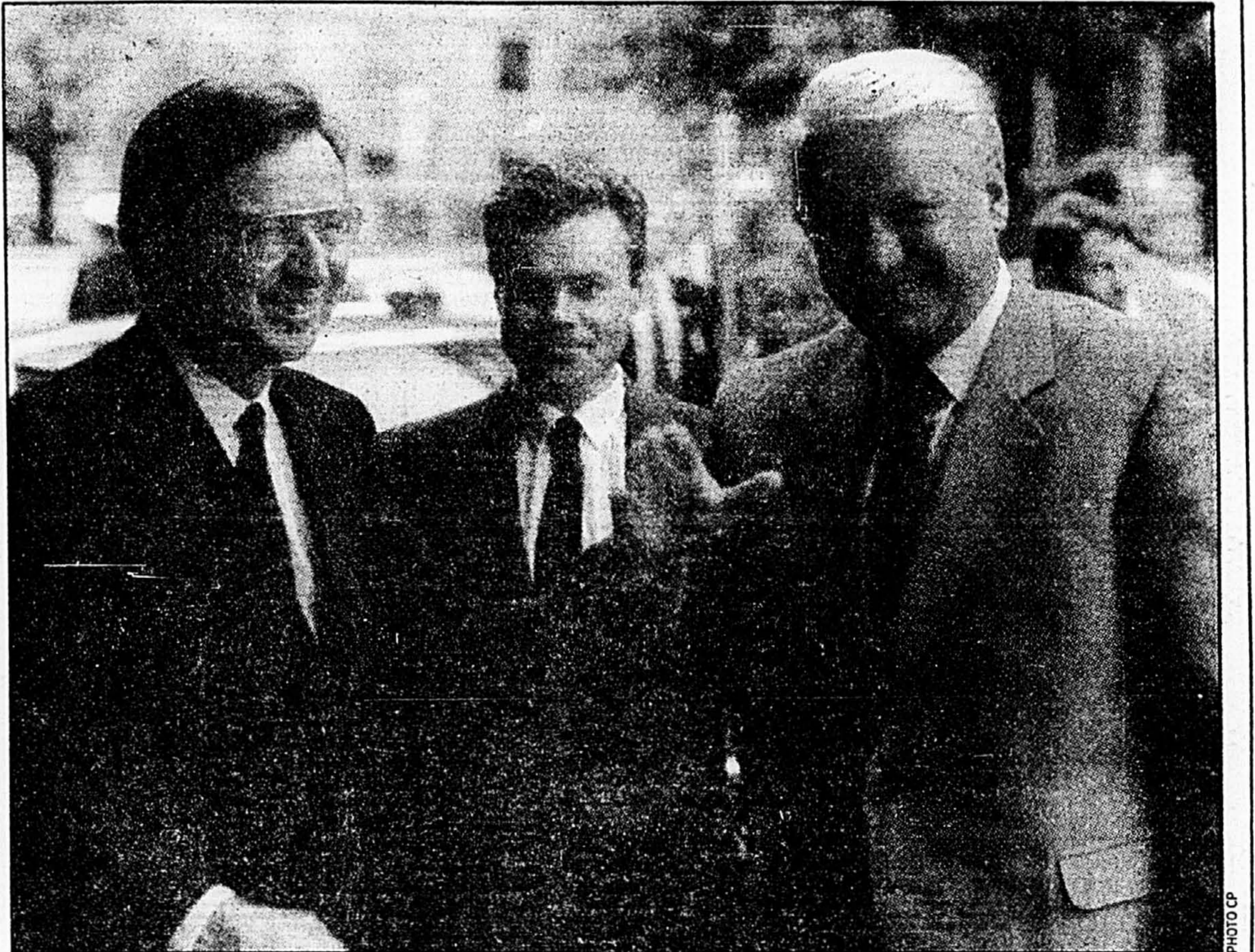
En apprenant la nouvelle, les dirigeants des Flyers auraient été saisis de stupeur. Convaincus que leur entente avec les Nordiques était finale, ils auraient porté plainte à la direction de la LNH. En quittant le Forum après le repêchage, hier soir, Russ Farwell, le directeur général des Flyers, a affirmé que son équipe croyait avoir une entente avec les Nordiques. «Nous pensions l'affaire conclue. La situation est très malheureuse.»

Les Flyers soigneront leur préparation en vue de l'audition devant l'arbitre. «On doit avoir un souvenir cohérent de tout ce qui s'est dit et produit durant les négociations», a précisé Farwell.

De son côté, Neil Smith, le président et directeur général des Rangers, a été bref: «Les choses finiront par tomber en place. Pour l'instant, je dirai simplement que je suis très fatigué. J'ai passé les deux dernières nuits debout à négocier avec les Nordiques.»

À 19h 30 hier, la direction du circuit a émis un communiqué précisant que la date et le lieu VOIR HOCKEY EN A2

LE PRÉSIDENT RUSSE DANS LE VIEUX-MONTRÉAL



Le président russe Boris Eltsine a poursuivi hier son opération de charme en Amérique du Nord, amorcée aux États-Unis, en passant la journée à Montréal, y rencontrant notamment le premier ministre Robert Bourassa et le maire Jean Doré — il les a invités à visiter Moscou bientôt. M. Bourassa, qui a reçu M. Eltsine au Ritz-Carlton en compagnie d'un parterre d'homme d'affaires et de diplomates, s'est dit «enchanté» de la rencontre et a dit voir un «grand potentiel» dans les relations économiques entre la Russie et le Québec. Nos informations en page A 14

Québec en a ras le bol d'être une «demie capitale»

MARTIN PELCHAT

Las de voir les chefs d'États en visite officielle parader dans la métropole sans même une escale dans la capitale de la province, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, et des gens d'affaires de la région reviennent à la charge avec le vieux projet d'une résidence officielle du premier ministre à Québec.

M. L'Allier a même décliné l'invitation qui lui avait été faite par M. Bourassa de participer hier, à Montréal, au déjeuner en l'honneur du président russe, Boris Eltsine, dont M. L'Allier a appris la visite... dans les journaux.

«Quand j'ai reçu l'invitation, je me suis dit: 'Qu'est-ce que je fais? Je m'en vais là cautionner tout ça?', disait M. L'Allier hier, en entrevue à La Presse.

M. L'Allier a plutôt fait part au premier ministre de sa «déception» et de sa «lassitude», dans une lettre qu'il a remise aux journalistes. Une lettre où il note que «même

dans les provinces qui ne prétendent à rien d'autre qu'à ce statut, ce devrait être une question de fierté que d'inviter les chefs d'État à rencontrer le premier ministre dans la Capitale, le contraire étant une forme de négation du statut même de cette capitale.»

«Lorsque les camionneurs viennent contester, c'est à Québec qu'ils vous rencontrent, et c'est Québec, ville, qui doit en assumer la facture, comme ce fut le cas il y a deux ans alors que nous avons dû déboursier près de 250 000 \$ de frais supplémentaires pour la police et la sécurité, écrit M. L'Allier. Aussi, lorsqu'un visiteur d'État amène avec lui des dizaines de journalistes, nous aimerions bien que vous les accueilliez dans votre Capitale.»

Interrogé à ce sujet hier pendant la visite de M. Eltsine, M. Bourassa s'est défendu en invoquant les efforts déployés par Québec afin d'attirer dans la Vieille Capitale des événements ou des organismes de prestige — représentations à l'UNESCO pour ouvrir un bureau à Québec, Sommet de la francophonie, etc.

VOIR MAIRE EN A2

Le pourrissement s'accroît en Europe de l'Est

d'après AFP et Reuter

Dans le glaciaire de l'ex-Union Soviétique et au sein même de l'Empire russe, les événements s'accroissent: la Fédération tchécoslovaque vit ses derniers mois, l'ex-Yougoslavie plongée dans la guerre civile est incapable de s'entendre ne serait-ce que sur le cessez-le-feu et la Russie se trouve confrontée à la Géorgie et à la Moldova.

En Tchécoslovaquie, la décision commune des leaders des deux partis sortis vainqueurs des élections des 5 et 6 juin, l'HZDS (Mouvement pour une Slovaquie démocratique), et l'ODS (Parti démocratique civique) va entraîner la dissolution de la Fédération tchécoslovaque, née il y a 74 ans sur les ruines de l'Empire austro-hongrois.

L'État tchécoslovaque sera remplacé par deux États indépen-

dants étroitement liés, la République tchèque et la République slovaque, avec leurs capitales, Prague et Bratislava. Les deux parlements régionaux, tchèque et slovaque, décideront de la manière de mener à bien cette division du pays en deux États indépendants. Un gouvernement fédéral intérimaire a par ailleurs été mis en place pour créer les conditions de la transformation de la Tchécoslovaquie en «deux États souverains avec des statuts internationaux», a déclaré M. Klaus.

La partition risque d'être coûteuse pour les deux Républiques, mais sans doute plus pour la Slovaquie, la plus pauvre des deux, qui occupe le tiers oriental de l'actuel fédération. La Slovaquie a subi le dur contrecoup des réformes économiques ambitieuses entreprises par Vaclav Klaus, qui occupait jusqu'à présent le poste de ministre fédéral des Finances. La Slovaquie n'a en outre reçu,

jusqu'à alors, qu'une petite portion des investissements occidentaux qui se sont portés sur la Tchécoslovaquie depuis la chute du communisme en 1989.

Crise économique, perte de la capacité de défense, interruption de l'aide du monde développé, tensions sociales pouvant mener au rétablissement d'un régime autoritaire, déstabilisation de toute une partie du continent européen: ce sont quelques unes des conséquences désastreuses d'une éventuelle dislocation de la Tchécoslovaquie qu'a décrites récemment le président (et d'abord écrivain) Vaclav Havel.

Dans un livre intitulé *Méditations d'été*, rédigé l'été dernier et dont la traduction a paru récemment en France (Éditions de l'Aube), le président-écrivain envisageait l'éventualité d'un démembrement de la fédération tchécoslovaque comme «un

grand malheur pour tous les citoyens tchécoslovaques».

«Je suis profondément persuadé, écrivait-il, que les générations futures ne nous pardonneraient pas la séparation et la considèreraient comme une erreur fatale.»

«Source d'instabilité et même de menaces (admettons qu'une importante vague d'émigration hors de nos pays puisse suivre), ajoutait M. Havel, nous perdriions certainement le capital d'autorité et de prestige que nous avons acquis sur la scène internationale après la chute du communisme. Nos deux petits pays, secourus par la confusion, chercheraient longtemps et lentement ne serait-ce qu'un reflet de cette position qu'ils occupaient en tant que membre de notre fédération.»

VOIR EST EN A2

■ Trois soldats canadiens blessés près de la capitale bosniaque. Page A11

UN SONDAGE CROP La Presse

Peu d'appuis pour une entente à trois

PAUL DURIVAGE

Jugeant sévèrement l'impact du libre-échange avec les États-Unis, les Québécois s'opposent de plus en plus majoritairement à un pareil accord avec le Mexique, révèle un sondage CROP-La Presse mené auprès de 1045 répondants au début du mois.

En fait, d'après l'enquête, on compte deux fois plus d'opposants que de sympathisants à l'accord nord-américain présentement en négociation. Plus précisément, 58 p. cent des répondants se disent opposés (27 p. cent sont notamment très opposés) au projet d'union économique avec le Mexique alors que 23 p. cent y sont favorables (dont seulement quatre pour cent de très favorables).

L'entente en chantier laisse par ailleurs sans opinion près d'un Québécois sur cinq. «Le projet n'est pas encore rendu dans la population. Les gens ne sont pas encore bien informés des enjeux», commente M. Claude Gauthier, vice-président et directeur de la recherche chez CROP.

VOIR SONDAGE EN A2

■ Des vacances qui se passeront au Québec. Page A 5

CLÔTURES ET RAMPES DE P.C.V.
 FINI L'ENTRETIEN GARANTIE À VIE *
 Financement disponible 13 ans d'expérience
NORACEL
 9555, HENRI-BOURASSA EST MONTREAL
 494-2400 sans frais 1-800 NORACEL
 HABITAS 1992

Maastricht est menacé en France par les enjeux de politique intérieure

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale



«à la danoise» du traité de Maastricht commençait à être redouté lors du référendum de cette semaine.

Après le coup de tête à 50,7 p. cent des «riches» Danois pouvait succéder le coup de folie des «pauvres» Irlandais qui, avec un taux de chômage de plus de 20 p. cent (malgré une émigration persistante), sont presque en dehors de la rationalité économique. Notons que l'Irlande touche six fois plus de crédits de la CEE qu'elle ne lui en verse et qu'il s'est trouvé malgré cela un peu plus de 30 p. cent de votants pour dire «non», tandis que le «oui» ne mobilisait que 35 p. cent des inscrits. Devant une telle absence d'enthousiasme pour le «oui» — et la mobilisation surréaliste des traditionnalistes, des féministes, des curés, des nationalistes pour le «non» —, on se dit aujourd'hui qu'on n'est pas passé si loin d'un nouvel «accident».

Désormais, c'est vers la France que tous les regards sont tournés. Non pas que l'électorat y soit fondamentalement hostile à l'Europe. La France est nettement moins européenne que l'Al-

lemagne, et surtout que les Pays-Bas ou l'Italie, mais sans doute davantage que la Grande-Bretagne. Quelle que soit la technicité du dossier, on évalue à quel- que 70 p. cent le courant «pro-Maastricht», et à 25 à 30 le noyau dur (et très composite) des «anti». D'une certaine manière, dans un pays où l'on aime se diviser et s'engueuler, Maastricht est l'un des sujets qui fait le plus consensus. Si une consultation pouvait se faire indépendamment de toute autre considération politique, une victoire du «oui», demain matin, serait écrasante.

Le problème, c'est, d'une part que la France va vers un référendum (ce que prend bien garde de faire la Grande-Bretagne) et, par-dessus le marché, que la date de ce référendum est si lointaine que les «complications» ne peuvent que se multiplier en cours de route.

Comme le dit le politologue Olivier Duhamel: «Sur une question pareille, un bon référendum est celui qui se tient dans les trois semaines. Passé ce délai, toutes les considérations de politique intérieure finissent par se coaguler et prendre le dessus. À la fin, la majorité des gens se prononcent, non plus sur la question, mais sur celui qui pose la question».

Le risque non négligeable en France, où le président Mitterrand a finalement décidé de jouer la carte du référendum (il pouvait se contenter d'un vote du Parlement et du Sénat réunis), c'est qu'entre le 20 et le 30 septembre prochain, date prévue pour la consultation,



les Français aient oublié la question posée, et répondent «non», uniquement parce que c'est Mitterrand qui pose la question. D'autant plus que l'automne prochain auront presque commencé les grandes manœuvres pour les élections législatives de mars 93. Dans la classe politique elle-même, bon nombre de «pro-Européens» finiront par prôner le non ou l'abstention, dans le seul but de ne pas faire le jeu des socialistes.

Déjà dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'Assemblée nationale, on est passé tout près du blocage institutionnel. Le Sénat, dominé par la droite, avait profité de ses prérogatives pour amender le projet déjà adopté en première lecture par l'Assemblée — il s'agissait de restreindre fortement le droit de vote des résidents européens aux élections locales en France.

Comme la loi organique prévoit que les deux Assemblées doivent préalablement adopter le même texte à la virgule près, le gouvernement se trouvait obligé de faire annuler l'amendement sénatorial, puis de renvoyer le texte au Sénat, qui, vraisemblablement, l'aurait de nouveau amendé, etc. Craignant le pire, le premier ministre Bérégovoy opérait une retraite précipitée en pleine séance de nuit et pliait devant les séna-

teurs. Le processus de mini-réforme constitutionnelle nécessitée par Maastricht peut donc suivre son cours. Et dans les deux semaines on verra sans doute le «congrès» (Assemblée et Sénat) se réunir pour confirmer la réforme. Une majorité des deux tiers étant requise, on estime aujourd'hui que le «oui» dispose d'une quarantaine de voix de sécurité sur les quelque 900 parlementaires. C'est confortable, mais ce n'est pas à l'épreuve des balles.

Supposons cet obstacle franchi, comme cela est probable. Resterait toujours le référendum de la fin septembre. Or chaque jour qui passe voit des Européens notoires grossir le camp des «non» ou de l'abstention.

Il n'y a pas a priori plus «européen» à Paris que l'Académicien Jean d'Ormesson, éditorialiste au *Figaro-Magazine*. C'est même la base de son hostilité à Chirac et de son amitié pour Giscard d'Estaing. Depuis quelques jours, d'Ormesson a pratiquement basculé chez les non, sous le prétexte de ne pas faire le jeu de Mitterrand.

Jacques Chirac lui-même est plutôt «maastrichtien». Il l'est d'autant plus sur le fond qu'on ne peut pas être un présidentiable crédible en France et s'opposer à la ratification. M. Chirac souffre un véritable martyre ces jours-ci. Car en même temps, une proportion de plus en plus forte de son parti le RPR est déjà passée au «non». Dans la nuit de jeudi à vendredi, les chiraquiens se sont tous abstenus, sous le prétexte un peu tiré par les cheveux que «le traité

de Maastricht n'existe plus suite au refus danois». On voit mal comment le RPR, en septembre prochain, sortirait de son hostilité pour servir un référendum triomphal à Mitterrand sur un plateau d'argent.

Pour couronner le tout, les centristes et les giscardiens, qui sont sur la même ligne européenne que le PS, ont le temps de se refroidir d'ici la fin septembre. L'ancien président Giscard d'Estaing, éternel rival de Chirac, pensait avoir trouvé le cheval de bataille idéal pour gagner des points décisifs sur le maire de Paris. Le dernier sondage en date a plongé les giscardiens dans la consternation: les Français sont peut-être «européens», mais ils sont encore davantage hostiles à Mitterrand et au PS. L'opposition de Chirac à Maastricht — et donc à Mitterrand —, loin de lui nuire, vient de lui faire faire un bond en avant dans les cotes de popularité. Pendant que Giscard recule sensiblement.

Un illogisme apparemment total de l'électorat, mais qui se résume bêtement: les enjeux de politique intérieure ont d'ores et déjà refoulé à l'arrière-plan le fond de la question de Maastricht. Pour un leader de l'opposition qui rêve à la présidentielle, la position payante en septembre prochain sera de dire «non» à Mitterrand, et quelle que soit la question. Même si tout le monde sait qu'on pense «oui». En politique française, pas question de faire simple quand on peut faire compliqué.

SUITE DE LA UNE

SONDAGE

Peu d'appuis pour une entente à trois

Les opposants sont de toutes catégories professionnelles, indifféremment de leur langue, région, sexe, ou de leur revenu. On constate par ailleurs un peu plus de sympathisants chez les hauts-salariés (jusqu'à 36 p. cent) tandis que les deux-tiers des travailleurs syndiqués s'y opposent.

En novembre 1990, seulement 46 p. cent des Québécois s'opposaient au libre-échange à trois.

Les Québécois auront été déçus par les résultats apparents de la conclusion de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, dont ils étaient majoritairement partisans — à l'encontre des autres Canadiens — en 1988 alors que le débat sur la question était à son plus vif.

Aujourd'hui, 48 p. cent d'entre eux établissent un bilan négatif des trois ans de libre-échange avec les États-Unis, 21 p. cent jugent l'effet nul et 13 p. cent croient que l'économie canadienne en a tiré profit. En ce cas encore, près d'un adulte sur cinq est indécis.

Les non-francophones sont plus diamétralement partagés sur la question. Jusqu'à 55 p. cent d'entre eux établissent un bilan négatif alors que 20 p. cent — un sommet toute catégorie — croient en des gains. Reste neuf pour cent à croire en un résultat nul.

re sa rencontre à Montréal.»

Un argument qui est loin de convaincre M. L'Allier. Sachant le président russe intéressé à rencontrer des gens d'affaires canadiens, le premier ministre Brian Mulroney ne l'a pas reçu à Toronto pour autant, observe-t-il. Les gens d'affaires ont été invités à se rendre à Ottawa, où M. Eltsine les a vus, ajoute-t-il.

«Il y a des députés libéraux de la région de Québec qui se disent satisfaits que Québec accueille 50 p. cent des visiteurs importants», lance pour sa part Daniel Lachance, porte-parole d'un nouveau regroupement de gens d'affaires qui entendent faire la promotion de la capitale.

«Mais à mon avis, poursuit-il, on ne peut pas être une moitié de capitale. On est un État doté de deux demi-capitales.»

La visite du président russe a été la goutte qui a fait déborder le vase, dit M. Lachance. Récemment, le président gabonais a été reçu à Montréal, tandis que M. Bourassa accueillait son homologue de la Saskatchewan dans la métropole.

Ex-président de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Lachance vient de fonder avec une vingtaine de gens d'affaires le Forum pour la promotion de la capitale du Québec. Ce regroupement dénonce le «montréisme» d'une bonne partie du cabinet Bourassa, prêche «le respect de l'institution de la capitale» et milite en faveur d'une résidence officielle du premier ministre à Québec.

L'idée ne date cependant pas d'hier. «Ça fait 30 ans que des gens invitent le premier ministre à se doter d'une résidence officielle à Québec», note Jean-Paul L'Allier, qui fut membre du cabinet Bourassa au début des années

70, et qui se souvient d'avoir déjà proposé à son chef d'établir cette résidence au domaine Cataract. «Mais ça avait fait peur», indique M. L'Allier.

C'est qu'on a toujours craint qu'aux yeux de la population, ce projet soit vu comme une dépense somptuaire. «On ne parle que d'une maison de 12 pièces où il pourrait à l'occasion offrir des cocktails aux chefs d'État de passage, dit le maire de Québec. Quand le premier ministre habite à l'hôtel, c'est difficile de recevoir les gens.»

Le prédécesseur de M. L'Allier à l'hôtel de ville, Jean Pelletier, pensait bien avoir convaincu M. Bourassa, en 1989. Il avait même obtenu son accord, ce printemps-là, à condition que rien ne soit annoncé avant les élections provinciales.

En secret, M. Pelletier avait donc préparé les papiers d'incorporation d'une fondation et désigné un architecte. L'annonce publique devait en être faite le 3 novembre de la même année. Mais à la dernière minute, M. Bourassa avait retiré son consentement. Les détails de cette saga sont dans une lettre signée par M. Pelletier.

Québec ne jalouse pas Montréal, insiste M. L'Allier. Elle craint plutôt d'être «muséifiée». «Il faut arrêter de prendre pour acquis que le gouvernement vient du mardi soir au jeudi midi, laisse-t-il tomber. Pourquoi le Conseil du patronat serait-il à Québec? Le gouvernement est à Montréal pour lui.»

EST

Le pourrissement de l'Europe de l'Est s'accroît

En Yougoslavie par ailleurs, face à la poursuite des combats à Sarajevo, le chef de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans la capitale, le général canadien Lewis McKenzie, a mis en demeure hier les parties belligères de respecter un cessez-le-feu pendant au moins 48 heures d'affilée. En attendant, toutes les activités liées à la réouverture de l'aéroport sont suspendues.

Dans une lettre adressée au président bosniaque Alija Izetbegovic et au dirigeant serbe Radovan Karadzic, présentée hier à la presse, le général McKenzie constate: «Notre travail est de surveiller le cessez-le-feu mais jusqu'à ce jour, le cessez-le-feu n'existe pas». Or, sans trêve, l'application de l'accord conclu le 5 juin par la présidence bosniaque et les représentants serbes pour rouvrir l'aéroport à l'acheminement de l'aide humanitaire et placer leurs armements lourds sous contrôle de l'ONU est «impossible».

En conséquence, la FORPRONU «cessera toutes ses activités relatives à l'accord sur la réouverture de l'aéroport jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu continu de 48 heures soit observé à Sarajevo et dans ses environs».

Sur le terrain, la situation semblait s'être apaisée, hier, alors que les combats ont fait 55 morts et 258 blessés dans les dernières 24 heures dans toute la Bosnie, selon la radio croate. A Sarajevo, des affrontements opposaient toujours les forces musulmanes aux forces serbes dans le faubourg de Dobrinja, qui jouxte l'aéroport, ce qui faisait dire aux autorités bosniaques que les Serbes veulent prendre le contrôle de cette banlieue avant de remettre l'aéroport à l'ONU.



Une journée difficile pour le directeur général des Nordiques Pierre Pagé et le président Marcel Aubut.

PHOTO BERNARD BRault, La Presse

D'autre part, concernant les événements en Moldova, le gouvernement russe a appelé hier les autorités moldaves à cesser «immédiatement» leurs opérations militaires sur la rive ouest du Dniestr, peuplée de russophones, dans une déclaration diffusée par l'agence ITAR-TASS, reçue à Londres par la BBC. Le gouvernement a en outre appelé les autorités moldaves à chercher un règlement pacifique par la voie de négociations, que la Russie est prête à assister, indique la déclaration. La déclaration précise qu'un accord identique a été lancé aux autorités du Dniestr.

Dans la journée, la 14^e armée russe stationnée en Moldova avait menacé de faire cesser par la force l'offensive moldave à Bendery, ville russophone de la rive ouest du Dniestr. Les combats ont fait au moins 200 morts et blessés depuis le début de l'offensive moldave vendredi soir. De violents combats se poursuivaient hier soir autour des positions où sont retranchés les combattants russophones de Bendery.

Enfin, le gouvernement russe a appelé à un cessez-le-feu immédiat en Ossétie du sud (Géorgie) et à des pourparlers pour trouver une solution politique au conflit, dans une déclaration diffusée hier par la télévision russe, captée à Londres par le service d'écoutes de la BBC. Si ces mesures ne sont pas prises, la Russie fera ce qui est nécessaire pour défendre les droits de l'homme et restaurer la loi et l'ordre dans la région, a rapporté la même source. La déclaration, publiée à l'issue d'une réunion consacrée à la situation en Ossétie du sud (Géorgie) et dans la région du Dniestr (Moldova), est signée par le premier ministre russe Egor Gaidar.

HOCKEY

Lindros échangé à deux équipes! de la séance d'arbitrage n'étaient pas déterminés, mais que l'affaire serait entendue rapidement.

Ce curieux rebondissement place les Nordiques et leur président Marcel Aubut dans l'embarras. Bien sûr, le fond de l'affaire n'est pas connu. Mais la direction de la LNH aurait souhaité que cette transaction, si importante soit-elle, se fasse dans les règles et en douceur.

Or, une fois de plus, une controverse vient ternir l'image de la ligue. En faisant appel à un arbitre indépendant pour trancher, le circuit démontre être incapable de solutionner lui-même ses problèmes.

Selon Brian O'Neill, le verdict de l'arbitre, en accord avec la constitution de la LNH, sera sans appel.

On peut cependant croire que si les Rangers ou les Flyers s'estiment lésés, ils pourront demander à un tribunal d'analyser l'affaire. Ceci, dans la mesure où l'arbitre aurait commis des erreurs de droit dans son interprétation des faits.

O'Neill a précisé qu'il n'existait aucun précédent dans la LNH pour une affaire du genre.

Selon certaines sources, les Flyers étaient si sûrs d'avoir acquis Lindros, qu'ils auraient communiqué avec Bonnie, la mère d'Eric, pour lui annoncer la nouvelle.

La nature des offres des Rangers et des Flyers aux Nordiques n'est pas connue. Mais les deux formations auraient été disposées à offrir 20 millions aux Bleus, en plus de plusieurs joueurs.

Les joueurs les plus souvent mentionnés sont, du côté des Rangers, Tony Amonte, Doug Weight, Anatoli Kavalev et John Vanbiesbrock. Les Flyers, eux, auraient offert Rod Brind'Amour, Mike Ricci, Steve Duchesne et Ron Hextall.

Cette somme de 20 millions rend nerveux plusieurs dirigeants de la LNH. «Si c'est vrai, l'avenir des concessions opérant dans de petits marchés est en péril», a déclaré Brian Burke, le directeur général des Whalers de Hartford.

Vendredi dernier, Pierre Pagé avait affirmé que la transaction ne serait pas finalisée tant que tous les papiers n'auraient pas été signés. Dans la LNH, les échanges sont souvent conclus verbalement et les équipes impliquées font ensuite parvenir la documentation nécessaire au registraire du circuit.

«Vous connaissez Marcel Aubut, avait dit Pagé. Il n'est pas le genre d'homme à régler un dossier aussi important que celui-là par une simple poignée de mains.»

Il sera donc intéressant de savoir si les Flyers ou les Rangers ont un contrat écrit avec les Nordiques. Il ne serait pas étonnant que l'entente avec les Flyers soit verbale, et celle avec les Rangers, écrite. Un contrat verbal est légalement valide, mais il est toujours plus difficile de prouver son existence.

Présent au repêchage, Bob Goodenow, le directeur exécutif de l'Association des joueurs, a estimé que les parties avaient raison de faire appel à un arbitre.

«C'est la meilleure façon de dénouer l'impasse, a précisé ce spécialiste des relations de travail. Quand le verdict lie les parties, ce procédé permet d'éviter une foule de problèmes légaux. Ces séances d'arbitrage sont conduites de façon très professionnelle.»

Même si la LNH assure que l'audition aura lieu rapidement, les trois parties impliquées réclameront du temps pour se préparer. Quant au choix de l'arbitre, il devra être entériné par les Nordiques, les Rangers et les Flyers.

Eric Lindros devra donc attendre quelques jours de plus pour savoir ce que l'avenir lui réserve. Le jeune homme, qui n'avait déjà pas une haute opinion des Nordiques, n'a sûrement pas modifié son idée à leur sujet hier. Il sortira néanmoins gagnant de l'affaire, puisque New York et Philadelphie sont des villes où il rêve de jouer.

Précision

■ C'est par erreur que *La Presse* a écrit vendredi qu'il en coûtera 1,80\$ pour obtenir le guide-conseil qui vient d'être lancé à l'intention des petits commerçants pour prévenir le vol et la fraude dans leurs établissements. Cet ouvrage pourra être obtenu gratuitement dans tous les postes de police.

La Quotidienne

tirage d'hier

à trois chiffres

137

à quatre chiffres

6913

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants 285-7202	
COMPTABILITÉ		National, Télé+ 285-7306	
Grandes annonces 285-6892		Vacances, Voyages 285-7265	
Annonces classées 285-6900		Carrières et professions, nominations 285-7320	

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



DIMANCHE 21 JUIN 1992

25-7-01

VAGUE DE RABAIS AU NOUVEAU VIEUX-PORT.

Découpez ces coupons et présentez-les au guichet de l'activité. Non monnayables.

2 pour 1

Tous les jours de la semaine de 10 h à 13 h et de 17 h à 22 h. Valide du 21 juin au 30 juin 1992.

SOS LABIRYNTH

2 pour 1

Du lundi au jeudi, avant 12 h 30. Réservation préférable. Valide jusqu'au 15 septembre 1992.

BATEAU-MOUCHE

LE VIEUX-PORT DE MONTREAL

DRY ICE CRYSTAL 545 SJMS 128

Une partie amicale de balle se termine tragiquement

MARIE-FRANCE LÉGER

Une joute amicale de balle donnée s'est terminée par un terrible accident à Yamachiche, en Mauricie, vendredi soir. Yvan Noël, 19 ans, est mort pratiquement sur le coup, la carotide tranchée par un retour de balle en fleche.

«Il a crié «François» et il est tombé par en arrière. Quand je suis arrivé à côté de lui, ses yeux étaient par en arrière. Des bulles de sang sortaient de sa

bouche», a raconté hier à *La Presse* son frère François, 21 ans, d'une voix tremblante.

Il a tout tenté pour sauver Yvan, lui donnant la respiration artificielle pendant sept à huit minutes. Mais quand les ambulanciers sont arrivés, il était déjà trop tard. André Noël, le père, a couru jusqu'au terrain de balle près de la maison, chemin Rivière-du-Loup. «Je suis arrivé deux minutes après... Ça n'arrive jamais des choses comme ça. Même le mé-

decin de l'hôpital Comtois de Louiseville m'a dit qu'il n'avait jamais vu ça», a dit M. Noël.

Le drame est survenu vers 19 h 30. Comme à son habitude après le travail, Yvan est parti jouer. Il était lanceur. François, arrêt-court. Vendredi soir, on jouait une petite pratique entre amis. «Le frappeur a retourné la balle. Yvan l'a touchée avec son gant mais la balle lui a frappé le cou, juste sur la carotide», d'expliquer André Noël.

Yvan adorait ce sport. Des qu'il avait fini son travail à l'entreprise d'asphaltage de son père, il se dépêchait d'aller rejoindre ses amis sur le terrain situé à cinq minutes de chez lui. François aussi était un vrai mordu de balle. «François et Yvan faisaient partie de la Ligue de Yamachiche. Pour Yvan, c'était son seul plaisir», a précisé M. Noël.

Les parents et les deux frères d'Yvan se soutenaient dans le deuil hier, au lende-

main de cet accident horrible. «On ne le croit pas encore. On essaye de s'entraider avec ma femme». François est terriblement secoué. Il était très proche de son petit frère.

«C'était le meilleur des frères qu'on pouvait avoir. Faut en avoir du courage. Je vais parler plus tard à celui qui a frappé la balle. C'est un ami. Je crois qu'il fait une dépression. Je vais lui dire que ce n'est pas de sa faute. C'était un accident», a repris François.

Un accident de moto fait deux morts

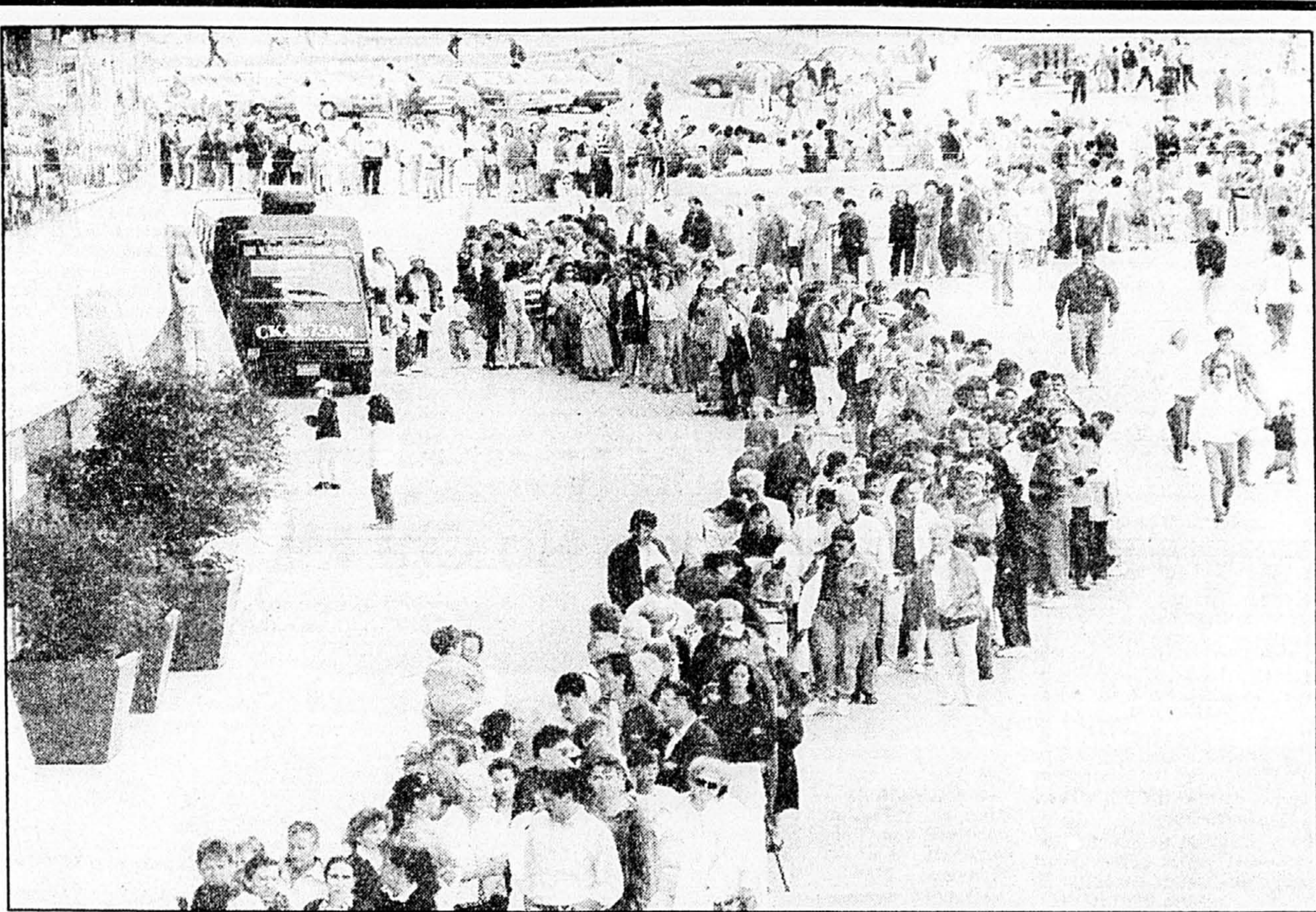
Presse Canadienne

COLERAINE

Deux motocyclistes ont péri, en milieu de soirée de vendredi, lorsque leur engin est entré en collision avec deux voitures sur la route 112 à Coleraine, dans la région de l'amiante.

Les victimes sont Jacques Lachance et Sylvie Leblanc, âges respectivement de 36 et 30 ans.

Leur motocyclette a heurté de plein fouet un véhicule circulant en sens inverse avant d'être frappé ensuite par un autre véhicule.



21 699 personnes ont franchi hier les tourniquets du Biodôme, faisant la queue durant plusieurs heures avant de pouvoir pénétrer dans l'enceinte.

PHOTO PIERRE LALUMIERE, La Presse

Le départ de Bourque remettrait en question la survie du Biodôme

RAYMOND GERVAIS

Les six prochains mois risquent d'être déterminants pour l'avenir des écosystèmes qui forment le Biodôme, et une modification de l'équipe de direction actuelle ne ferait que multiplier les risques d'un échec toujours possible.

C'est du moins l'avis émis hier par les membres du groupe d'experts qui forment le comité consultatif international, lequel suit le projet depuis ses débuts et qui a comme mandat la validation du contenu scientifique et culturel du Biodôme.

Jugeant les rumeurs du départ de M. Pierre Bourque, actuel responsable du Biodôme, suffisamment sérieuses, les membres du comité ont pris position hier pour le maintien sous un seul chapiteau du Jardin botanique, de l'Institut de recherche en biologie végétale, du Jardin chinois, du Jardin japonais, de l'Insectarium, du Planétarium et du Biodôme.

Le comité estime que le Biodôme fait partie d'un tout qu'il ne faut pas dissocier.

Unité d'ensemble

«Le maintien de l'unité de cet ensemble nous est toujours apparu comme une condition de la réussite du Biodôme, tant sur le plan scientifique, à cause des liens manifestes entre tous les éléments de l'ensemble, que sur le plan économique, à cause de l'économie d'échelle. Le comité ne se porterait pas garant de l'avenir du Biodôme dans l'hypothèse où les éléments de l'ensemble seraient divisés. C'est pourquoi la création d'une société distincte pour la gestion du Biodôme ne paraît pas être une initiative heureuse», ont précisé les membres du comité.

«Nous n'avons pas seulement donné notre adhésion à un plan abstrait présenté selon les règles, mais aussi et surtout à une équipe qui nous a paru apte à réaliser ce plan, à la condition qu'on lui donne le temps d'achever ce qu'elle a commencé. Au moment où elle ouvre ses portes au public, une institution comme le Biodôme n'est encore qu'un enfant. Les six premiers mois après la naissance sont les plus cruciaux et les plus impor-

tants dans le développement d'un tel enfant, qui n'atteindra la maturité qu'après de longues années de croissance», a ajouté le comité.

Toujours selon les spécialistes qui ont contribué à l'élaboration du projet, l'hypothèse que M. Bourque pourrait être démis de ses fonctions ne leur a jamais effleuré l'esprit. «Nous ne pouvons concevoir une pareille rupture, dans un projet en évolution, qui doit conserver son âme sans laquelle il risque de devenir une banale attraction touristique alors que sa vocation est toute autre.»

Les collaborateurs

Le comité consultatif international va même plus loin en affirmant qu'il n'aurait pas collaboré au projet s'il avait pu entrevoir ne serait-ce que la possibilité du départ de M. Bourque.

Parlant au nom de leurs collègues du comité, MM. Edward Bronikowski, curateur du *Florida Aquarium*, et Edward Smith, curateur de l'*Amazonian Forest* au Jardin zoologique national de Washington, ont déclaré hier

à *La Presse* qu'ils avaient accepté de participer de siéger sur le comité à cause de la réputation internationale que M. Bourque s'est taillée dans le domaine scientifique.

«Le fait d'avoir accolé le nom de Pierre Bourque au Biodôme est synonyme de compétence», a ajouté M. Smith.

Par ailleurs, c'est par milliers que les Montréalais se sont présentés hier aux tourniquets de l'ancien vélodrome pour visiter le Biodôme, lors de la première journée portes-ouvertes qui se poursuit aujourd'hui.

Les premiers commentaires des visiteurs qui ont dû attendre de trois à quatre heures avant de pouvoir entrer ont été très positifs.

«Incroyable, merveilleux, fabuleux, extraordinaire, fantastique, étonnant», ne sont que quelques qualificatifs utilisés par les 21 699 personnes qui se sont présentées lors de cette journée portes-ouvertes.

Le responsable du Biodôme, M. Pierre Bourque, a accueilli lui-même des centaines de visiteurs durant une bonne partie de la journée hier.

Une centaine de personnes interpellées dans un bar de Longueuil

Une soixantaine de policiers de la Sûreté du Québec de l'escoade du crime organisé, conjointement avec la Sûreté municipale de Longueuil, ont effectué tôt samedi matin, vers 4 h 15, une descente au bar Couche Tard situé au 1181 de la rue Saint-Édouard, à Longueuil.

L'endroit a été identifié comme étant un débit clandestin, puisque l'on y vendait de l'alcool sans permis. De plus, des appareils de jeux ont été saisis et le propriétaire se verra accusé d'avoir tenu une maison de jeux. 60 sachets de cocaïne ont également été saisis ainsi que 600 \$ en espèces.

Une centaine de personnes ont été interpellées et devront comparaître par voie de sommation pour répondre à une accusation de s'être trouvées dans un lieu où l'on servait des boissons alcoolisées sans permis.

Sept individus seront accusés de possession simple de stupéfiants, deux autres d'entrave au travail des policiers. Ils devaient comparaître hier au Palais de justice de Longueuil.

Au cours des vérifications, les policiers ont procédé à l'exécution de 20 mandats d'arrestation ou d'emprisonnement et ont arrêté Christian Lafond, 28 ans, qui était en liberté illégale depuis le mois de mai 1991.

Collisions mortelles

Une collision frontale entre deux véhicules a fait deux morts vendredi soir, vers 22 h 50, à Saint-Bonaventure, près de Drummondville.

Jean-Guy Richard, de Grantham, et Lydia Saint-Martin, de Drummondville sont morts lorsque leur véhicule a été heurté de plein fouet, devant le 8 Route 145, par l'automobile de Daniel Mathieu, de Sorel. Ce dernier a été blessé gravement. Les deux enfants de Mme Saint-Martin, Nadia et Jessica, ont été blessés.

Par ailleurs, un autre accident de voiture a fait deux victimes près de Joliette. Vers 9 h 40 hier matin, Fernande Allaire-Thibodeau, 72 ans, de l'Épiphanie, et Frédéric Allaire, 9 ans, sont décédés lorsque le véhicule dans lequel ils circulaient est allé s'écraser contre un poteau d'Hydro-Québec, face au 905 rue de la Rivière Nord. L'enfant était assis à la place du milieu sur le siège arrière.

Info Crime
393-1133

La police de la CUM est à la recherche d'un homme qui, dans la nuit du mercredi 29 avril 1992, vers 3 h 10, a agressé sexuellement une jeune femme dans le centre-ville de Montréal.

La jeune femme a quitté le restaurant Beaujolais, sis à l'angle de la rue de la Montagne et du boulevard Maisonneuve Ouest. Revenant chez elle à pied, fait inhabituel, elle emprunte le chemin de la Côte-des-Neiges. Une fois rendue à la hauteur de la ruelle circulaire par les avenues des Pins et du Docteur-Penfield, un inconnu fonce sur elle depuis un abri.

L'agresseur l'empoigne par un bras et, malgré sa résistance, réussit à l'entraîner derrière un mur pour l'y agresser sexuellement. La victime parvient à se libérer, ce qui entraîne la fuite de son agresseur par la même ruelle, en sens opposé.

L'agresseur, un hispanophone, est dans la trentaine avancée. Il mesure approximativement 1 m 73 (5'8") et pèse environ 66 kilos (145 lb). De teint foncé, il a le visage rond, le nez épaté, de courts cheveux noirs, crépus, et les sourcils fournis. Il aurait souffert d'acné. Il s'exprimait en anglais avec un accent.

Il arborait à l'oreille gauche une boucle cruciforme ainsi qu'un pendentif représentant une croix gammée. Il était vêtu de jeans retenus par une large ceinture ornée d'une boucle à l'inscription Harley-Davidson.

Toute personne susceptible de détenir des informations sur le scénario 213 pouvant mener à l'arrestation du suspect peut téléphoner au numéro spécial d'Info-Crime, au 393-1133. Toute information restera confidentielle.



ROBERT DUGUAY
L'opposition à l'hôtel de Ville... Réprimez tout de suite ce sourire malicieux. Ces gens-là ne sont pas là pour s'amuser, comme nous essaierons (très fort) de le démontrer grâce à un rappel chronologique des événements qui l'ont bâtie, détruite, relevée, et laissée dans l'état lamentable où elle se retrouve aujourd'hui.

De toute façon, c'est vous qui les avez élus, les uns comme les autres, alors... bon... Revenons à la chronologie.

Novembre 1986. Le Parti civique, dirigé par Claude Dupras, fait élire un seul conseiller, Germain Prigent, le king de Saint-Henri. «M. Drapeau ne m'a jamais entraîné sur sa queue de coati», déclarera le fier élu, avant d'y aller d'une constatation un peu sèche, mais combien franche: «J'ai sauvé le parti».

M. Prigent constitue un tiers de l'opposition, en compagnie d'un représentant de l'Alliance Démocratique, aujourd'hui disparue, et d'un indépendant, un vrai, Nick au der Maur.

Allons-y tout de suite d'un premier score: RCM 55, PC 1, AD 1, 1 1.

Les jeux de l'opposition...

Janvier 1989: quatre conseillers rompent avec le RCM pour fonder la Coalition Démocratique: Pierre-Yves Mélançon, Marvin Rotrand, Pierre Goyer et Sam Boskey.

Une mutinerie qui modifie déjà notre score à la veille des élections et avant la nouvelle répartition des districts, qui passeront de 58 à 50: 50 RCM, toujours 1 PC et 1 AD mais 2 I et 4 CD.

Novembre 1990: Nicole Gagnon-Larocque a pris la direction du Parti Civique, qui n'en essaie pas moins une autre volée avec un seul candidat élu: Pasquale Compierchio, le barbier de Saint-Michel. *La Presse* se demande si cette formation autrefois si prestigieuse a encore un avenir.

Le Parti Municipal a fait élire son chef, Alain André, a perdu ses trois districts mais en a gagné deux autres. Nick Auf der Maur, (tiens, Nicky est devenu PM entre-temps!) se maintient.

Mais à l'aube du 12 septembre 1991, alors que l'astre du jour avait à peine commencé à nous darder ses rayons bienfaisants, Nicky, qui ne s'était pas couché, annonce qu'il quitte le PM pour retourner au PC, et cela quelques heures avant que PC et PM annoncent une fusion et la scellent en présentant un candidat «commun» à l'élection partielle dans Notre-Dame-De-Grâce.

Une décision qui ne surprend personne, vu que c'est Nicky, mais qui n'en laisse pas moins le PM avec seulement deux hommes: le chef André et Pierre Gagnier, et qui prive le PM de son titre d'opposition officielle au profit de la CD (qui a trois conseillers élus, l'aviez-vous oublié?). Sapré Nicky.

Le score à l'opposition: 3 CD, 2 PM et toujours 2 I. L'équilibre est précaire, le moindre coup de vent (derrière cette autre analogie maritime, dont l'auteur n'est pas peu fier, il faut lire: la moindre promesse d'une job payante, la moindre contrariété, le moindre secret trahi) que la moindre bise, disions-nous, peut détruire.

Novembre 91: Claudette Demers-Godley, ancienne militante du RCM, remporte une victoire facile sous la bannière de la CD dans NDG.

Le 31 décembre 91: Pierre Gagnier abandonne la chaloupe du PM pour se ranger du côté des indépendants. Il explique sa décision par la déconvenue du PM à l'élection complémentaire dans NDG et par l'échec de son projet de fusion avec le PC (à cause de Nicky...) Sans cette fusion, insiste-t-il, il devenait impossible de combattre «les forces d'extrême-gauche» de la CD et du RCM au pouvoir...

Le 27 janvier 92: M. André, le seul

conseiller élu de son parti, lance une bombe, lacrymogène: il abandonne la direction du PM.

Le temps de reprendre votre souffle... Attention, à partir d'ici, les événements commencent à se précipiter. Dangers d'étourdissement.

Février 92: pour protester contre des dépenses qu'il juge inopportunes (350\$ de rénovation de l'hôtel de Ville, Musée d'archéologie), Marcel Sévigny quitte le RCM et porte le nombre d'indépendants à trois.

Mars: Michel Benoit, un des membres les plus respectés du RCM, quitte pourtant sa formation et devient le quatrième I. «Il y a plus d'animateurs que d'administrateurs au sein de l'administration Doré», déclare-t-il.

Le nouveau score: 1 PM, 2 PC, 4 CD, 4 I.

Mars toujours (quel mois...): Benoit et Gagnier se joignent au PC, ce dernier devient même chef intérimaire. «Maintenant, nous serons organisés et sérieux», déclare Nick, qui sait de quoi il parle lorsqu'il parle de choses sérieuses.

Le score: 4 PC, 4 CD, 2 I, 1 PM. Le PC ayant obtenu un pourcentage de votes supérieur à celui de la CD aux dernières élections (20,5 contre 4,9), devient op-

position officielle, avec tous les avantages, financiers surtout, que procure cette épithète.

Les deux «grands» partis d'opposition entreprennent de séduire les indépendants Sévigny et Prigent, ainsi que M. André qui se sent bien seul dans son coin.

Vendredi le 19 juin 92, pas plus tard qu'avant-hier: Mme Demers-Godley et M. Goyer quittent «respectueusement» la CD et modifient encore notre score: 4 PC, 2 CD, 4 I et toujours 1 PM.

Comme ils disent souvent dans le sport, «it ain't over 'til it's over», d'autant plus que ça ne marche pas vraiment plus fort parmi les troupes au pouvoir.

Michel Prescott a récemment exigé que son chef et maire mette ses culottes, ce dernier lui a répliqué, par la voix de sa présidente de caucus, Mme Barbeau, de se taire «et tu parleras quand tu assisteras aux séances du Conseil».

Et pas plus tard que la semaine dernière, une bonne douzaine de conseillers RCM (sur les 39 qui restent) ont menacé de quitter le parti et le pouvoir si les «choses» ne changeaient pas.

S'aligneront-ils sur un des partis de l'opposition, augmenteront-ils les forces des I...

... ou fonderont-ils un nouveau parti, un et fort?

En démocratie, comme en sport et en navigation, tout peut arriver.

LA PRESSE VOUS PROPOSE

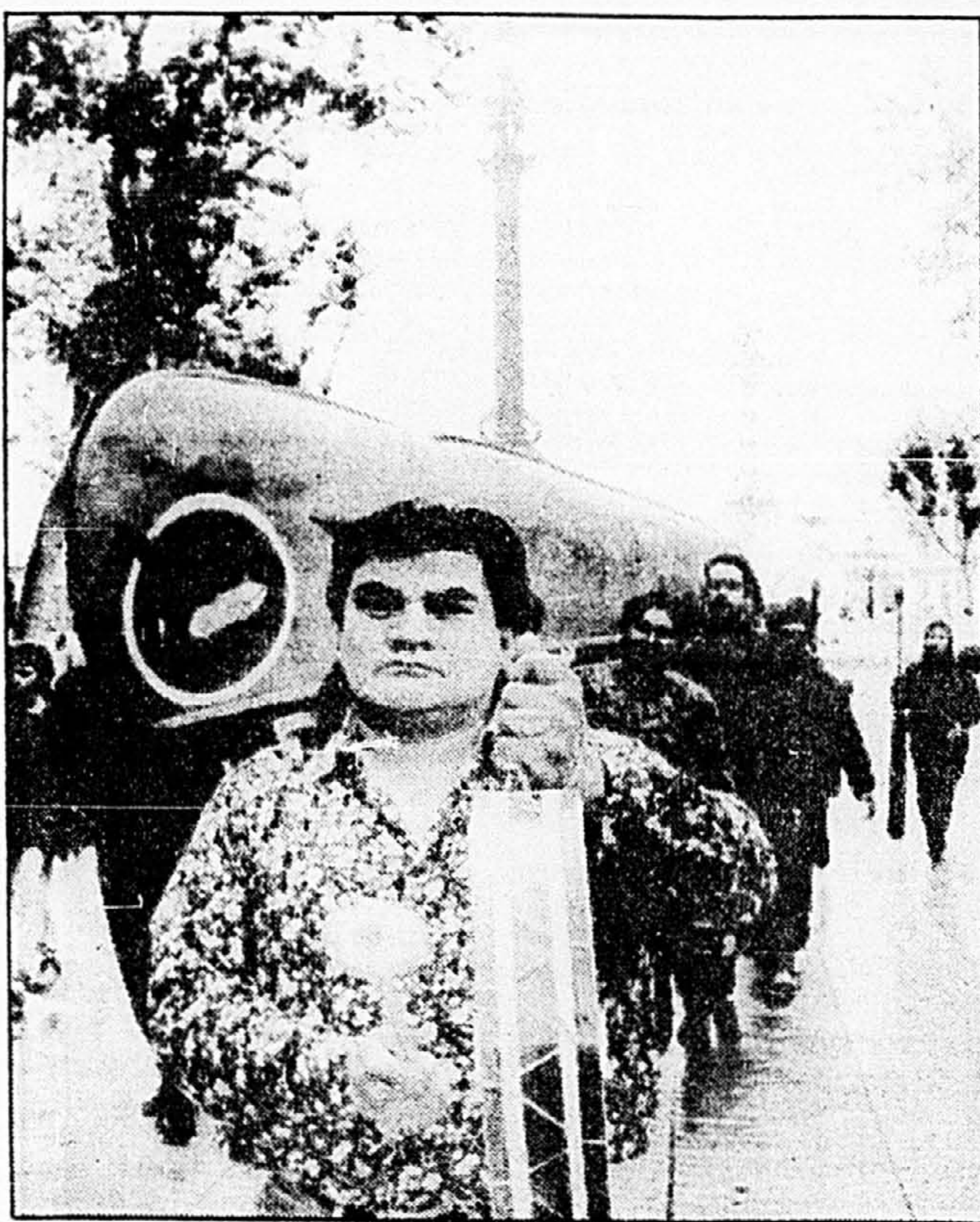
CETTE SEMAINE	DIMANCHE	LUNDI	MERCURY VILLAGER: LE CONFORT A PRIORITÉ SUR LA CAPACITÉ	MARCI	A LA MODE DE CHEZ NOUS...	LA RENAISSANCE DU VERRÉ À MONTRÉAL
UN TEXTE DE ANNE DANDURAND	UN TEXTE DE ANNE DANDURAND	UN TEXTE DE ANNE DANDURAND	UN ARTICLE SIGNÉ DENIS DUQUET	UN ARTICLE SIGNÉ VIVIANE ROY	UN ARTICLE SIGNÉ VIVIANE ROY	UN ARTICLE SIGNÉ RAYMOND BERNARD

Demande de médiation

Dans le cadre de la restructuration entreprise par les Épiceries Unis Metro-Richelieu à la suite de l'achat de 48 magasins Steinberg, le Syndicat des travailleurs, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, presse Metro-Richelieu de se rendre à leur demande d'une médiation spéciale afin que soient tranchées clairement les questions relatives au maintien des emplois, au transfert des accreditations syndicales et à l'application de la convention collective.

Telle est la proposition retenue hier par les quelque 200 travailleurs de cette entreprise réunis en assemblée générale afin de faire le point sur l'annonce que leur a fait Metro-Richelieu la semaine dernière.

Le 17 juin, Metro-Richelieu a avisé ses employés de son intention de prendre la section fruits et légumes de son entrepôt actuel situé boulevard Maurice-Duplessis pour augmenter le volume de l'entrepôt de boîtes de conserve destinées aux épiceries. Du même souffle, Metro-Richelieu entend transférer sa section fruits et légumes à l'entrepôt fruits et légumes de Steinberg situé sur la rue Pierre-de-Coubertin.



Hydro et les Cris transportent leur différend à Barcelone

MARTIN PELCHAT

Hydro-Québec et les Cris croisent à nouveau le fer sur la scène internationale, cette fois à Barcelone, en Espagne, où le chef exécutif du Grand conseil des Cris, Diom Romeo Sagunash, doit prendre la parole, aujourd'hui, devant un groupe d'écologistes.

Avant appris le passage dans la capitale catalane d'une délégation de Cris, Hydro-Québec y a aussi dépêché des représentants, qui ont pour mission de parler aux journalistes espagnols et aux personnalités rencontrées par les Cris.

La délégation crie a porté l'Odeyak jusqu'à l'hôtel de ville de Barcelone, hier.

PHOTO Reuters

«Devant la campagne de désinformation menée dans le passé par les représentants des Cris à l'étranger, Hydro-Québec estime nécessaire de se rendre partout où les Cris manifestent publiquement pour défendre son intégrité et celle du Québec et du Canada», explique le chef des relations avec les médias de la société d'État, Guy Versailles.

«C'est organisé par et pour les Cris et les gens de Barcelone, je ne vois pas pourquoi Hydro vient», lance de son côté Brian Craik, porte-parole du Grand conseil des Cris.

Une dizaine de Cris du nord québécois et deux de leurs collaborateurs se sont rendus en Espagne à l'invitation du maire de Barcelone, a expliqué M. Craik. C'est un collaborateur des Cris qui les a mis en contact avec le maire Pasqual Maragall. Ce dernier a rencontré une première fois des représentants des Cris lors d'un séjour aux États-Unis.

Hier, les Cris ont porté du port de Barcelone à l'hôtel de ville leur canoë Odeyak, qu'ils décrivent comme un symbole de leur

opposition au projet Grande-Baleine et qu'ils ont déjà emmené en Hollande et à New York. En soirée, ils devaient participer à un souper en compagnie d'artistes et de politiciens, a indiqué M. Craik.

«C'est un message aussi positif que possible qu'on veut livrer aux gens d'Europe», assure M. Craik. Un message évidemment axé sur l'environnement. «Je pense qu'en Espagne, dit-il, un projet comme Grande-Baleine ne pourrait pas être construit.»

Selon le porte-parole d'Hydro-Québec, la presse espagnole a accordé jusqu'à maintenant une «couverture minimale» aux Cris. Mais dans certains reportages, dit Guy Versailles, on aurait tendance à confondre le gouvernement québécois et Hydro-Québec.

Les représentants dépêchés par Hydro — des employés du bureau permanent à Bruxelles et un délégué de la vice-présidence aux Affaires amériennes — remettront notamment à leurs interlocuteurs à Barcelone un document d'une cinquantaine de pages en espagnol préparé pour le Sommet de Rio.

Christina Noble: des rues de Dublin à celles de Hô Chi Minh Ville (Saigon)



JULES BELIVEAU

«Chaque enfant devrait non seulement vivre, mais avoir une vie heureuse. Les enfants de la rue ne sont pas qu'au Brésil. Il y en a partout dans le monde. Pourquoi tant d'enfants souffrent-ils? Pourquoi tant d'enfants sont-ils abandonnés, maltraités et exploités? Cela n'est pas acceptable!»

Christina Noble parle sans arrêt. Elle gesticule, se lève d'un bond pour marteler énergiquement le plancher, touche le bras

Ancienne enfant de la rue dans la ville de Dublin, en Irlande, Christina Noble travaille aujourd'hui auprès des enfants abandonnés de Hô Chi Minh Ville, au Vietnam.

du journaliste en lâchant une autre de ses phrases choc, se rassemble.

L'Irlandaise de 47 ans a elle-même connu la rue dans sa ville de Dublin lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant. Aujourd'hui, elle travaille auprès des enfants de la rue à Hô Chi Minh Ville, au Vietnam.

«Je suis au Vietnam depuis 1989, dit-elle. En 1971, j'ai vu en songe des enfants vietnamiens. Pourquoi? Comment? Je ne le sais pas. Mais ce que je sais, c'est que j'ai vu dans mon rêve ces enfants qui couraient et moi derrière qui essayais de les rattraper... Étrange, n'est-ce pas?»

Christina Noble n'explique rien. Elle serait d'ailleurs incapable de se lancer dans quelque démonstration théorique. Mais ses discours, ses gestes, même ses silences sont remplis de messages.

«À Dublin, raconte-t-elle, j'ai vécu dans les rues, les parcs, les toilettes publiques. J'ai dormi dehors comme un animal. Mais je conservais ma dignité, ce qui n'est pas facile.»

Christina Noble n'avait que 10 ans lorsque sa mère est morte. Abandonnée par son père alcoolique, elle est restée seule, sans toit, avec trois de ses six frères et sœurs.

«Ils étaient tous plus jeunes que moi, dit-elle. Je suis devenue leur maman. Ils m'appelaient «mammie», puis «mom».

Bientôt placée en institution, la jeune Christina s'est enfuie quelques fois pour regagner la rue. «Pourquoi devais-je être punie? souligne-t-elle tout simplement: le ne pouvais pas vivre comme un oiseau en cage, ne trouvant la aucun amour.»

Pourtant oui, la petite Christina a rencontré un jour en institution une grande personne qui lui a témoigné de l'affection. Cette femme s'est assise par terre devant l'enfant, l'a regardée dans les yeux avec douceur et lui a dit: «Dis-moi ce que tu ressens. Dis-moi comment tu souffres.»

Au Vietnam, aujourd'hui, Christina Noble s'entretient ainsi souvent avec des enfants. Elle écoute ce que leur cœur a à dire. Elle les presse dans ses bras, les écoute pleurer et pleure avec eux, les fait sourire en chantant sa chanson fétiche *You are my sunshine, my only sunshine* et les fait carrement s'esclaffer en imitant Charlie Chaplin.

Christina Noble connaît une foule d'enfants de la rue à Hô Chi Minh Ville. Elle a mis sur pied un centre médical et un hôpital abritant de 100 à 120 enfants mais en recevant un millier par mois. Elle a ouvert également trois écoles, qu'elle a baptisées justement «Sunshine schools». Et elle rêve d'ouvrir un refuge pour héberger les enfants de la rue et d'établir une coopérative grâce à laquelle des enfants pourraient apprendre un métier qui leur permette de vivre.

L'ancienne enfant de la rue irlandaise ne maîtrise pas encore très bien la langue vietnamienne. Mais elle ne voit pas là un obstacle majeur à son action. «Quand il y a de l'amour, dit-elle, les langues ne sont pas un problème. Le langage de l'amour suffit.»

Les enfants vietnamiens, eux, savent cela. Ils reconnaissent de loin leur grande amie blonde, qu'ils appellent «mama Tina», ou encore «Bui Doi», qui signifie «Enfant de la rue numéro 1».

Christina Noble était récemment de passage à Montréal afin d'y rencontrer des personnes ayant entendu parler de son travail au Vietnam et désirant participer à la mise sur pied au Canada d'un organisme sans but lucratif dont le nom a déjà été trouvé: la «Fondation Christina Noble».

(On peut communiquer avec cet organisme en adressant ainsi ses envois: Madame Agnès Bries, Fondation Christina Noble, C.P. 679, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal H3S 2V4.)

Giroux & Des Lauriers Chaussures de qualité

en FAILLITE

POUR FEMME: Contoura, Thomas Wallace, Ted Lapidus

POUR HOMME: Hart, Florsheim

40, 70% de rabais sur tout

WHITE CROSS REG. 100\$ à 135\$ POUR: 299\$ - 399\$ - 499\$ - 599\$

Lun., mar., mer., 12 h à 18 h — Jeu., ven., 12 h à 21 h — Sam., 10 h à 17 h

VENTE PAR: TOUCHE ROUSS, encanteur 6914, rue ST-HUBERT SEULEMENT

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

13042916

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

SPCA, 525, les Tanneurs, Montréal (Québec) H2P 1X1

RÉSULTATS Loto-Québec

CaMini Tirage du 92-06-19

NUMÉROS	LOTS
884174	50 000 \$
84174	5 000 \$
4174	250 \$
174	25 \$
74	5 \$
88417	1 000 \$
8841	100 \$
884	10 \$

INTER-PLUS Tirage du 92-06-19

NUMÉROS	LOTS
076661	250 000 \$
76661	2 500 \$
6661	250 \$
661	25 \$
61	10 \$

NUMÉROS MOBILES

52138	1 000 \$
8546	100 \$
908	25 \$

Quotidienne Tirages du 92-06-15 au 92-06-20

	3	4
LUNDI	768	1954
MARDI	169	9658
MERCREDI	997	1997
JEUDI	132	8964
VENDREDI	454	1219
SAMEDI	137	6913

Banco Tirage du 92-06-19

12	14	18	21	22	23	24
27	32	34	35	37	38	41
48	51	56	64	66	67	

Prochain tirage: 92-06-20

PROVINCIAL Tirage du 92-06-19

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE	NUMÉROS	LOTS
2490852	1 000 000 \$	
490852	5 000 \$	
90852	500 \$	
0852	100 \$	
852	25 \$	
52	5 \$	

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS Loto-Québec

6/49 Tirage du 92-06-20

9 11 32 34 35 48

Numéro complémentaire: 42

Extra Tirage du 92-06-20

NUMÉROS	LOTS
225103	100 000 \$
25103	1 000 \$
5103	250 \$
103	50 \$
03	10 \$
3	2 \$

Banco Tirage du 92-06-20

1	2	4	6	13
14	17	20	24	34
40	43	49	51	52
55	62	63	66	69

Prochain tirage: 92-06-22

SELECT Tirage du 92-06-20

1 20 27 31 37 42

Numéro complémentaire: 4

MISE-TÔT 2 10 24 29

GAGNANTS **LOTS**

6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

Ventes totales: Prochain gros lot (approx.): Prochain tirage:

T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE VENTE ÉTIQUETTES ROUGES QUI VA FAIRE

TOUS LES PRIX SONT AFFICHÉS PLUS BAS QUE JAMAIS

AU-DELÀ DE 300 VÉHICULES PRÊTS À LIVRER

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE

«BEN BEN MAL»

LUNDI - MARDI

2 JOURS SEULEMENT

9.9% FINANCEMENT SUR 60 MOIS

COMPLEXE DE L'AUTO RIVE-SUD

HONDA **NISSAN** **TOYOTA** **PARK AVENUE BMW** **PARK AVENUE VOLKSWAGEN**

NE LA MANQUEZ PAS! - BOUL. TASCHEREAU, À L'OUEST DU PONT CHAMPLAIN

LE MAGASINAGE TRANSFRONTALIER

	Janv. 92	Juin 92
Québécois ayant fait des achats personnels aux États-Unis au cours des six derniers mois	13%	14%
Nombre de fois	3,7	4,7
Montant moyen dépensé par personne	547 \$	530 \$

Les consommateurs ont dépensé en moyenne 530 \$ aux États-Unis

Les consommateurs québécois ont multiplié les visites aux États-Unis pour y faire leurs achats, au cours des derniers six mois, y consacrant en moyenne 530 \$, révèle un sondage CROP-La Presse mené au début du mois auprès de 1045 répondants à travers le Québec.

Quatorze p. cent des adultes sondés, soit sensiblement autant qu'en janvier, déclarent avoir fait des achats personnels outre-frontière au cours des derniers mois. Les francophones ont été nettement moins actifs à ce chapitre que les non-francophones (soit dans des proportions de 10 et 35 p. cent, respectivement) et les Montréalais, un peu moins que les autres Québécois.

En moyenne, les Québécois ont fait des achats aux États-Unis en 4,7 occasions au cours des derniers six mois alors qu'ils avouaient 3,7 visites du genre en janvier alors que La Presse mesurait pour la première fois l'ampleur du phénomène lié au haut niveau de taxation au Canada ag-

gravé avec l'entrée en vigueur de la TPS.

Les sommes consacrées à ces emplettes américaines ont légèrement diminué depuis six mois, passant de 547 \$ par personne à un néanmoins toujours substantiel 530 \$. Les travailleurs autonomes y ont consacré les plus importantes sommes, soit 935 \$, les employés du secteur public y ayant dévoué les moindres, soit 305 \$ en moyenne, selon leurs dires.

Seize p. cent des consommateurs avouent avoir effectué ces achats aux États-Unis lors de voyages entrepris spécifiquement à cette fin. Il s'agit d'une baisse notable par rapport à la proportion de 25 p. cent mesurée en janvier, un an après l'introduction de la TPS. Mais 12 p. cent, et non plus six p. cent, avouent maintenant joindre l'utile à l'agréable. Pour plus des deux-tiers des consommateurs, cette fois encore, les achats transfrontaliers ont été effectués à l'occasion d'un voyage d'affaires ou de vacances.

Les Québécois passeront leurs vacances au Québec

PAUL DURIVAGE

Cet été, bien des Québécois ne prendront pas de vacances et ceux qui peuvent encore profiter des beaux jours, le feront généralement au moindre coût, la majorité demeurant au Québec, le tiers plantant le camp chez eux ou au chalet.

Interrogés sur leurs projets d'été, dans le cadre d'un sondage CROP-La Presse, 37 p. cent des Québécois ont annoncé qu'ils ne comptent pas prendre de vacances d'ici la fin du mois de septembre, tandis que trois p. cent hésitaient encore. Quant aux projets de voyage de plaisir de quatre jours et plus, 46 p. cent des répondants y renoncent alors que quatre p. cent ne savent pas.

« Cela ne m'étonne pas, de commenter M. Gustav Bamatter, vice-président exécutif de l'Association des hôtels du grand Montréal qui a lui-même reporté ses vacances à l'hiver. Les Québécois — comme l'ensemble des Canadiens — ont perdu confiance dans l'économie et marchent la ceinture serrée ». Dans un contexte économique et fiscal normal, évalue-t-il, jusqu'à 80 p. cent de la population s'offrirait des vacances estivales.

Les résultats varient selon les divers sous-groupes de la population, les plus fortunés étant nettement plus susceptibles de prendre des vacances pendant la période estivale que les moins bien nantis: les projets de vacances d'été passent de 35 p. cent chez les ménages ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$, à environ les deux-tiers chez ceux dont les re-



venus se situent entre 20 000 et 50 000 \$, et à 83 p. cent pour ceux profitant de revenus de plus de 50 000 \$.

La large majorité des estivants, soit 55 p. cent, prévoient passer leurs vacances dans la belle province. Sept p. cent optent pour l'Ontario, six p. cent se baladeront dans les Maritimes et deux p. cent visiteront l'Ouest canadien. Alors que le dollar canadien est à son plus bas niveau en quatre ans, à moins de 84 cents US, seulement 20 p. cent des vacanciers relient encore les plages du Maine ou d'autres destinations des États-Unis et cinq p. cent prévoient des vacances ailleurs dans le monde.

Les francophones

À cet égard, M. Claude Gauthier, vice-président et directeur de la recherche chez CROP, fait remarquer des différences importantes entre francophones et non-francophones. Ainsi, jusqu'à 62 p. cent des francophones visiteront le Québec alors que seulement 17 p. cent des non-francophones se promettent d'en faire autant. Ces derniers privilégient davantage les voyages ailleurs au Canada (le choix de 32 p. cent d'entre eux) et dans le reste du monde (pour 16 p. cent).

« La récession a ceci de bon que, comme en 82, les Québécois

LA ROUTE DES VACANCES

Les vacances préférées des Québécois:

— A la maison ou au chalet	37%
— A la plage ou à la mer	19%
— Découverte (tourisme, voyage)	24%
— Culturelles (musée, théâtre...)	6%
— Combinaison des précédentes	7%
— Autres	3%

Les destinations-voyage des Québécois:

	Juin 90	Juin 92
— Le Québec	58%	55%
— L'Ontario	7%	7%
— Les Maritimes	5%	6%
— L'Ouest canadien	2%	2%
— Les États-Unis	17%	20%
— Ailleurs dans le monde	8%	5%

découvriront leur province », commente M. Bamatter qui, à défaut de prendre des vacances estivales, prévoit néanmoins quelques excursions de pêche du côté de la Côte Nord, entre Tadoussac et le Saguenay, un « endroit féérique ».

Selon le sondage CROP-La Presse, près du quart des Québécois privilégient en général des excursions de découverte et un peu moins d'un cinquième préfèrent des vacances de plage. La plus forte proportion, soit 37 p. cent, s'en tiennent néanmoins aux vacances en terrain connu, à la maison ou au chalet.

Cette année, les Québécois prévoient s'absenter de chez eux, en moyenne 10,6 jours, pour leurs vacances. Pour la majorité (54 p. cent), le séjour ne durera pas plus d'une semaine.

M. Bamatter s'inquiète par ailleurs de l'impact qu'aura l'entrée en vigueur de la taxe de quatre p. cent sur les services hôteliers, le premier juillet prochain. Un précédent sondage, mené par Léger et Léger celui-ci, indiquait que près du tiers des Québécois prévoyait modifier leur plan de vacances si les taxes hôtelières augmentaient.

D'autant plus que les budgets de vacances sont limités. Selon notre sondage, 30 p. cent des estivants consacreront moins de 500 \$ à leurs vacances (incluant le transport, l'hébergement et les repas) et 35 p. cent y allouent entre 500 et 1000 \$. « C'est pas mal serré si l'on considère qu'une chambre d'hôtel au Québec coûte au minimum 55 \$ la nuit, plus les taxes », de dire le vice-président de l'Association des hôtels du grand Montréal.

Agressée à deux reprises

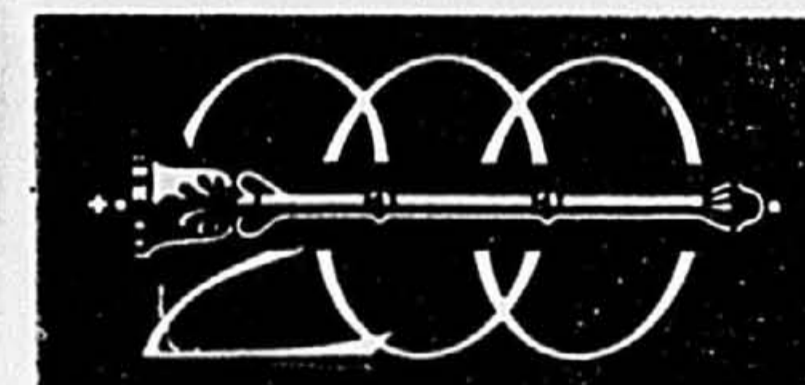
Presse Canadienne SAINT-ROMUALD

La police de Saint-Romuald recherche un individu qui a tenté d'agresser par deux fois une femme de cette localité située en face de Québec.

L'homme d'une quarantaine d'années s'est manifesté pour la première fois jeudi, vers 8h, dans le stationnement d'une pharmacie. Visiblement animé d'intentions hostiles, il a eu le temps de tirer les cheveux de sa victime avant que celle-ci ne réussisse à lui fausser compagnie.

Elle devait toutefois le revoir le lendemain matin, à une intersection de Saint-Romuald. Pendant qu'elle était immobilisée à un feu de signalisation, au volant de sa voiture, l'agresseur est descendu d'une autre automobile et s'est approché en brandissant un couteau à cran d'arrêt. Il a tenté d'ouvrir la portière du véhicule de la victime, mais celle-ci a promptement quitté les lieux en pesant sur l'accélérateur.

La victime s'est alors rendue directement au poste de police afin d'enregistrer une plainte.



Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec

Semaine du 21 juin

21 juin 1969 Jean-Jacques Bertrand est choisi comme chef de l'Union nationale.

22 juin 1960 Elections générales. Le Parti libéral prend le pouvoir avec 51 députés contre 43 pour l'Union nationale.

23 juin 1810 En prison depuis mars et réelu en avril, François Blanchet est remis en liberté à cause de son état de santé.

23 juin 1919 Elections générales. Le Parti libéral est reporté au pouvoir avec 74 députés, dont 43 élus « par acclamation », contre 5 pour le Parti conservateur.

23 juin 1987 L'Assemblée nationale adopte le texte de l'accord du lac Meech et se prononce pour l'adhésion du Québec à la constitution.

23 juin 1990 L'accord du lac Meech devient caduc, faute d'unanimité.

24 juin 1856 Sanction du projet de loi pour rendre le Conseil législatif électif.

25 juin 1912 Inauguration du monument Honoré-Mercier.

26 juin 1937 Un groupe de dissidents de l'Union nationale, cinq députés et deux conseillers législatifs, annoncent la fondation du Parti national.

27 juin 1792 Début d'émeute au bureau de vote de Charlesbourg. L'intervention du prince Édouard apaise la foule.

27 juin 1936 Assermentation du cabinet Godbout. Quatre des ministres ne sont pas membres du Parlement, ce qui égale le record de 1891.

OFFRE SPÉCIALE DU FABRICANT

Nous avons négocié une bonne affaire et nous vous en faisons profiter! Vélos de randonnée 18 vitesses fabriqués au Canada! Ne manquez pas cette excellente occasion!

1. Vélo de randonnée «Frenzy» 18 vitesses.

Avec: Freins à tirage latéral • Système de dérailleur Shimano • Bequille et réflecteurs compris. Cadres 18, 20 ou 22 po pour hommes, cadre 18½ po pour femmes; tubulure gros format.

149⁹⁹ ch.

2. Vélo de randonnée de luxe «Nighthawk» 18 vitesses.

Avec: Freins cantilever à tirage central avec leviers en alliage • Système de dérailleur Shimano à changement de vitesses au guidon. Bequille et réflecteurs compris. Formats de cadre comme ci-dessus; tubulure gros format.

199⁹⁹ ch.

Renseignez-vous au sujet de la garantie du fabricant sur le cadre et les fourches. Assemblage mineur requis. Legers frais pour l'assemblage. Choix incomplet de formats dans certains magasins.

Vendus dans tous les magasins Eaton. Rayon des articles de sport, 261. Achats en personne seulement.

Avantages de la carte Eaton

Sur présentation de votre carte Eaton, obtenez, SANS FRAIS, la livraison à domicile ou au bureau avec achats totalisant 200,00 ou plus (à l'intérieur de notre circuit de livraison). L'offre prend fin le 31 août 1992. Achats en argent comptant aussi acceptés.



Inscrivez-vous au concours CÉLÉBRATION CANADIENNE EATON!

A gagner, l'un de deux 1^{er} prix comprenant un voyage pour deux à bord du luxueux train «Royal Canadian» ou l'un de 15 voyages pour deux vers une destination

désignée au Canada. Fiches d'inscription et détails du concours au magasin le plus près de chez vous, jusqu'au 3 août 1992.



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Montréal en ville

Moi, je loue...



**JOHANNE
MERCIER**

collaboration spéciale

Ça commence ces heures-ci... et l'été, et la vraie fête du 350^e! Allez, profitez-en. Vous savez comme Expo 67 nous rend nostalgique, nous les 35 ans et plus, alors dites-vous que dans 25 ans, on parlera aussi de l'été 1992 comme du bon vieux temps...

Aujourd'hui à l'affiche de Montréal en ville, variation sur un même thème, la location. À part les tables, chaises, verres, outils, tentes et costumes, c'est tout ce qu'on peut louer dans le Montréal du 350^e. Et ça commence par...

DES BICYCLETTES

■ Deux suggestions: une boutique à proximité de la piste cyclable du parc Lafontaine et deux promoteurs du Vieux-Port de Montréal.

De un, Cycle Pop, ouvert récemment, peu avant le Tour de l'île, au 978 rue Rachel est. On peut y louer non seulement des vélos de ville, mais aussi des vélos de montagne, des tandems 6 vitesses, des remorques pour enfants, un support pour la voiture, des cadenas, des pompes, des casques, des sacs à vélo. Bref, vous entrez là en complet-cravate et vous en ressortez en sosie de Louis Garneau! Ces locations s'effectuent pour une journée, deux jours, à la fin de semaine ou à la semaine. Côté prix, quelques exemples: pédaler sur un tandem pour une journée coûte 35\$; s'offrir une remorque pour enfants coûte 14\$ la journée, 48\$ pour la semaine.

On se déplace vers le Vieux-Port. On peut louer des bicyclettes à l'entrée Saint-Laurent du Vieux-Port, 8\$ l'heure pour une 12 vitesses, 15\$ pour un tandem. Le prix inclut le casque protecteur ou le siège pour bébé. Aussi des quadricycles: 4\$ par adulte pour 30 minutes, 3\$ par enfant.

DES PÉDALOS

■ Pour la petite fille que j'étais,

pédalo rimait avec Île Perrot, la campagne de mon enfance. Mais pour l'adulte que je suis, au moins quatre endroits à Montréal où on peut en louer: le parc Lafontaine, le lac des Castors sur le sommet du Mont-Royal, le lac des Régates de l'île Notre-Dame et bassin Bonsecours du Vieux-Montréal. Tarif, 6\$ la demi-heure et 10\$ de l'heure au parc Lafontaine et sur le lac des Castors, 7\$ l'heure sur le lac des Régates et 5\$ par adulte, 4\$ par enfant ou 15\$ par famille dans l'île du bassin Bonsecours.

Voilà un passe-temps toujours agréable, dépassant aussi. Et pas besoin d'être en vacances pour vous permettre cette fantaisie. Après une journée de travail, par une belle soirée d'été, ça fait une belle entaille à la routine...

DES PATINS

■ Ils ont l'aisance de Guy Lafleur, l'équilibre des sœurs Steben et la témérité de Gilles Villeneuve (j'exagère un peu mais...). Reste à espérer qu'ils aient la prudence d'un Ben Johnson les jours précédant le grand test...

Ils déambulent dans la ville au rythme de leurs jambes musclées et quand nos voitures sont immobilisées dans la circulation dense et qu'ils nous doublent en nous laissant à notre pauvre sort, je crois que ce qu'on leur envie plus encore que leur forme physique, c'est leur liberté. Bien sûr ils respirent le monoxyde de carbone qui s'échappe de ma Honda, qu'ils ont chaud et parfois, malgré les apparences, qu'ils ont sûrement le muscle endolori, et qu'ils auraient peut-être envie d'être comme moi à l'air climatisé à écouter la cassette des Misérables... mais dans la vie, on ne peut pas tous friser nature!

Cette race de citoyens-sportifs, on en voit de plus en plus en ville, chaussant la version moderne de nos patins à quatre roulettes, avec l'indispensable clé pour les ajuster, vous vous rappelez...? Finie cette époque, voici l'avènement des patins à roues alignées.

À défaut d'en acheter, on en loue chez Précision aligné (947,

rue Duluth) à l'heure (5\$), aux deux heures (9\$) à la demi-journée (15\$) ou à la journée (20\$). Ouvert sept jours par semaine de 10 heures à 21 heures. Alors si ça vous tente cet après-midi, vous avez beau... à moins qu'il pleuve.

UN HÉLICOPTÈRE

■ Il a fallu des années et un certain relâchement dans la réglementation municipale, le 350^e aidant, pour qu'Hélicoptères Viking obtienne des autorités montréalaises la permission de survoler Montréal pour le seul plaisir des passagers. Hélicoptères Viking qui est présentement, avec 60 hélicos, le plus importante entreprise du genre au Québec, se spécialise dans les voyages vers le Grand Nord, comme elle a jadis été très active à la Baie James.

Mais elle vise aussi un autre marché, celui du tourisme. On peut donc découvrir Montréal de haut (1000 pieds au-dessus des édifices, comme l'exige la loi) tous les jours de la semaine de 11 heures au coucher du soleil (les vols de minuit, c'est pour plus tard, peut-être...). L'itinéraire aérien comprend le survol du Vieux-Port, de la Ronde, de l'île Sainte-Hélène, du Parc Olympique, du Jardin botanique, puis retour vers le Vieux-Port et c'est là paraît-il le plus beau moment du 'voyage', avec le centre-ville droit devant... À une vitesse de 140 milles à l'heure (on ne les 'sent' pas) l'envolée aura duré six minutes. Le prix: 20\$ pour les enfants, 30\$ pour les adultes (tarif de groupe pour 15 personnes et plus). Quatre passagers à la fois sont admis dans la bulle volante.

(Hélicoptères Viking, angle Berri et de la Commune).

UNE PLANCHE À VOILE

■ Si vous êtes un mordu, vous en avez déjà une. Si vous êtes un adepte en devenir et voulez tester votre amour de la planche, vous pouvez toujours en louer. Ça coûte 11\$ l'heure, ça se passe au lac des Régates de l'île Notre-Dame. Il y a aussi des forfaits à utiliser tout au long de l'été: 10 heures pour 90\$, 20 heures pour 170\$. Les planches, c'est pour

les 7 ans et plus. Possibilité de cours privés, semi-privés ou en groupes.

On loue aussi des canots pour se promener dans les lagunes (7\$ l'heure) ainsi que des dériveurs (Optimiste, Sunfish, Laser et Mistral) entre 11\$ et 22\$ l'heure.

Aussi en location: habits isothermiques pour plongée, apnée et planche.

Tout ça se déroule au Pavillon des activités nautiques du Parc des Îles, Île Notre-Dame (Informations: 872-0198).

La marche par temps chaud et humide devient vite épuisante. Pourquoi ne pas louer une bicyclette ou un pédalo si vous visitez le Vieux-Port, le parc Lafontaine, l'île Notre-Dame? Cela vous semblera plus rafraîchissant et agréable.

PHOTOTHÈQUE La Presse



Les maires de Montréal

Wilson-Smith s'inquiète du gonflement de la fonction publique

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

L'Irlandais Richard Wilson-Smith est élu par acclamation à la mairie montréalaise en 1896, comme candidat des anglophones, même s'il lui manque une qualité essentielle: parler couramment le français.

Wilson-Smith remercie d'ailleurs profondément les gens de toutes classes, de toutes nationalités et de toutes confessions religieuses de respecter ainsi, en l'élisant malgré son handicap, la règle non écrite de l'alternance des nationalités à la mairie. Le propos est de circonstance, bien sûr; c'est même devenu une tradition d'en tenir de semblables lorsqu'on est porté à la première magistrature municipale.

Cependant, la gratitude de Wilson-Smith peut être d'autant plus grande que depuis quelques années déjà le conseil est aux mains d'une majorité francophone bien installée sur les instances exécutives de la ville. Pour tout dire, son élection tient bien plus aux stratégies de certains élus canadiens-français qui aimeraient bien voir leur chef de file bénéficier du même honneur dans un proche avenir qu'à un traditionnelisme de bon aloi. Évidemment, les deux années de mandat du 24^e maire de Montréal seront empreintes de cette domination polie.

Gonfler et dégonfler la fonction publique

Le nouveau maire a pleine conscience de sa capacité limitée d'intervention dans les affaires de sa municipalité. 'The powers and privileges of the Mayor are very extensive in the public mind, but when accurately defined they are really very limited', admet-il. Ceux des comités du conseil sont en effet autrement plus imposant. Il exprime néanmoins l'intention d'identifier les maux qui affectent les finances municipales, maux auxquels les membres francophones du conseil ne sont du reste pas étrangers, et de leur proposer remède.

Wilson-Smith estime heureux que des amendements récents à la Charte de la ville permettent à la cité de n'entreprendre des travaux publics qu'au moment où ses ressources le lui permettent; depuis cinq ou six ans, l'endettement de la ville n'a que trop progressé, à son avis. Heureux également que la révocation de fonctionnaires ne puisse plus se faire que lorsque clairement et sérieusement motivée et, pratique inédite, qu'elle exige le vote des deux tiers des membres du conseil pour prendre effet.

Ceux qui se plaignent du gonflement de la fonction publique



Richard Wilson-Smith, maire de 1896-1898

municipale trouve néanmoins chez lui un précieux appui. Selon Smith, certains départements ont plus de personnel que nécessaire à cause du doublement de certains services et de la présence d'employés 'surannés' sur la liste de paie. 'Qu'il y ait une large proportion d'employés inutiles et incompetents, spécialement quand les nominations à des postes se font plus dans le but de se débarrasser d'un importun qu'en fonction des exigences de la tâche à remplir, c'est indépassable'.

Y aurait-il du favoritisme dans l'air? Ou bien souligne-t-il ce laxisme pour mousser sa propre proposition de politique d'embauche, très embryonnaire il faut dire. Toujours est-il que, sans nommer personne, Smith souhaite qu'on mette un terme à cette façon de faire. Aucun subordonné ne devrait être affecté à un poste par un comité sans une étude des besoins de l'administration, sans examen des capacités du candidat et sans autorisation préalable et obligatoire de la direction du service concerné.

Du même souffle, et assez paradoxalement, Wilson-Smith condamne catégoriquement le recours généralisé (et incontrôlé) à la sous-traitance. Les travaux et services devraient être assumés en priorité sinon en exclusivité par le personnel de la ville. Ce serait plus avantageux à tout point de vue: l'opinion des employés et des résidents serait plus facilement connue; on éviterait l'importation et l'emploi (temporaire) de travailleurs à rabais, surtout qu'en hiver cette main-d'oeuvre n'ayant plus ni revenu, ni même de logement, se retrouve à la charge de la municipalité. Ce serait une source de misère de moins dans la ville, en plus de donner des emplois à ses propres contribuables. Le maire

fournirait-il à des problèmes différents des solutions contradictoires?

Croître, mais à quel prix?

Le grand mal toutefois, la cause première de l'embauche excessive de personnel comme de l'équilibre fragile du budget municipal, c'est l'effervescence périodique d'expropriation des dernières années. Montréal est une jeune métropole en pleine croissance; Smith en convient, s'en réjouit et contribue même de son mieux au maintien de cet état de chose.

On l'a vu, par exemple, promouvoir l'idée du conseiller Rainville à l'effet de tenir à Montréal une exposition universelle en 1897, histoire d'accroître la renommée de la cité à l'étranger. Sous son administration, le conseil vote même 100 000\$ pour ce projet, sous réserve d'une participation des gouvernements supérieurs. Et le maire de diriger une délégation à Ottawa, à laquelle des citoyens se joignent spontanément et à qui le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien fournissent gratuitement le transport par trains (flairant la bonne affaire!)

Le port est plus actif que jamais; Montréal grandit et le maire reconnaît la nécessité d'une modernisation des infrastructures

urbaines. À ses yeux, l'erreur ne réside pas tant dans le fait d'exproprier pour fin d'amélioration des voies routières, d'installation de canalisations d'égout, etc., mais dans la manière de le faire. Nouvelle référence à peine déguisée aux pratiques du conseiller Préfontaine et à ses associés? Encore une fois, en n'identifiant formellement personne, le maire joue de prudence et use de diplomatie, à moins que ce ne soit un aveu d'impuissance.

Chose certaine, il accueille comme une bénédiction l'abolition de l'article de la charte permettant, depuis 1890, qu'on exproprie avec compensation non seulement la frange de terrain comprise entre l'ancienne et la nouvelle limite d'une rue mais aussi tout édifice se trouvant en tout ou en partie sur cette portion de terrain.

Cette disposition tout à fait dans le style de Préfontaine avait eu pour conséquence, prévisible et déplorable on s'en doute, de susciter une course à l'expropriation d'autant plus vive que les évaluateurs municipaux avaient une fâcheuse tendance à conclure des ententes extrêmement avantageuses... pour les expropriés! La surenchère lors des expropriations dépassa tellement souvent les bornes d'un arrange-

ment juste et raisonnable, elle atteignit des sommets tellement supérieurs à la plus libérale évaluation immobilière qu'elle réduisit pratiquement à néant toute chance pour la ville de procéder au meilleur coût possible.

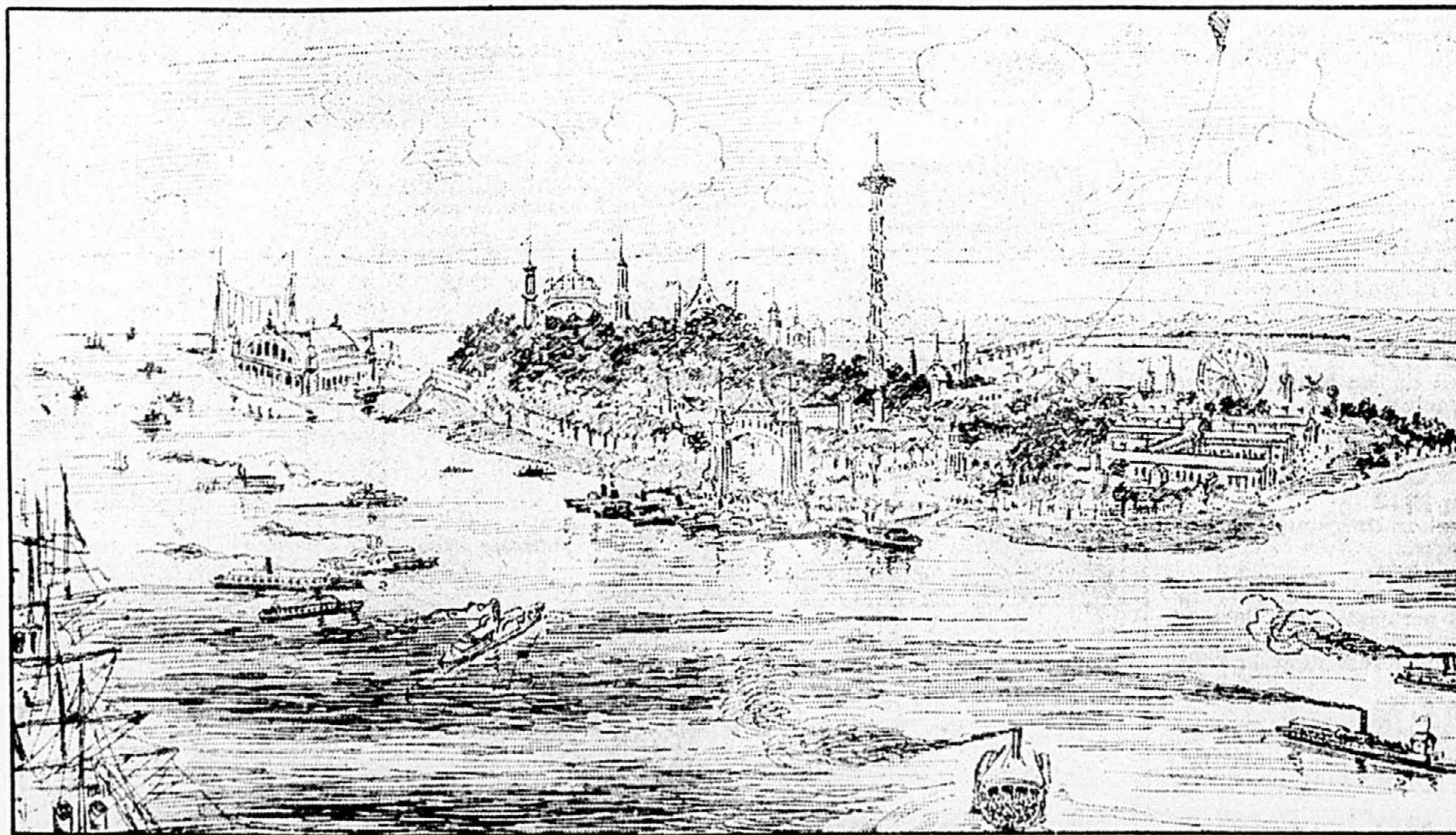
Le maire, en tout cas, répétait à qui voulait l'entendre parmi les membres du conseil à quel point il importait maintenant de remédier à ces pratiques coûteuses. Mais dans cette assemblée composée en grande partie de propriétaires fonciers et de promoteurs, il y avait fort à parier que ses appels resteraient sans écho. Sans pouvoir décisionnel, le maire en était réduit à la critique et à la suggestion, à peser le pour et le contre de ceci ou de cela, sans plus.

On peut s'en faire une idée en considérant sa position sur la question des annexions. D'un point de vue géographique, financier et hygiénique, les municipalités limitrophes doivent être annexées à Montréal, défend Wilson-Smith. Elles sont endettées et mal administrées. Certaines ont non seulement asphalté leurs rues mais aussi leurs ruelles. Quel luxe! En plus, elles concurrencent sévèrement Montréal grâce à des exemptions de taxes et de privilèges particuliers aux entreprises. Sur ces deux points, force est de consta-

ter qu'elles sont allées trop loin, renchérit le maire. Mais, d'un autre côté, serait-il juste de faire assumer ce fardeau à l'ensemble des citoyens montréalais? Ici encore, le maire évite de se prononcer, coïncé semble-t-il entre ses préoccupations de bon gestionnaire et le lobby des spéculateurs annexionnistes.

Doit-on dès lors s'entonner de l'hommage d'un Raymond Préfontaine, vieux routier de la politique montréalaise, à un nouvel arrivant comme Wilson-Smith, actif sur la scène municipale seulement depuis 1892 et qui n'y restera que six ans? D'après le premier, 'jamais maire n'a montré plus de zèle, de tact et de distinction, et n'a laissé un meilleur souvenir de son administration'. Évidemment, un conseiller dont les pouvoirs officiels et l'influence occulte n'ont subi aucune atteinte sérieuse durant l'administration Wilson-Smith devait bien cette marque d'appréciation bien sentie à son supérieur... honoraire qu'il devait remplacer aux élections suivantes.

SOURCES: AVM, B44-d026-24; Robert Rumilly, Histoire de Montréal, tome III, Fides, 1972; 267-271; C. Lamothé, Histoire de la Corporation de la cité de Montréal, 1903: 321-323; La Patrie, 15 octobre 1950; J. D. Borthwick, History of Montreal, 1897: 214-215, 285.



Voici comment Le Monde illustré voyait l'exposition universelle de 1897 à Montréal qui n'a jamais vu le jour. On peut se demander si le maire Drapeau, 65 ans plus tard, ne se serait pas inspiré de cette idée en aménageant Expo 67 sur l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame.

PHOTO Collège de l'Assomption, Tirage Louis Vallée



Les grands procès : l'affaire Rufiange

Le destin sonne chez Jean-Marc Rufiange un soir frileux de novembre 1961, vers les huit heures, sous les traits d'un détective de la Sûreté du Québec qui lui tend un mandat d'arrestation. On imagine un jeune marié d'une trentaine d'années, intelligent, débrouillard, curieux, qui presse sa femme dans ses bras et la rassure avant de suivre le policier. C'est un malentendu, il sera de retour dans quelques heures... Il va plutôt devoir lutter pied à pied six ans durant pour en arriver au dénouement de son aventure. Il lui faudra subir pas moins de cinq procès, établissant probablement un record qui ne sera jamais battu.

L'énigme de Shawinigan



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Il est minuit, ou presque, en ce 23 juin 1961. L'usine de la DuPont Chemical de Shawinigan, en Mauricie, tourne rond, 24 heures par jour. Les ouvriers du quart d'après-midi rentrent à la maison. Benoit Massicotte est du groupe. C'est un homme sans histoire de 36 ans, marié et père de jumeaux de cinq ans, qui est à l'emploi de cette entreprise depuis onze ans déjà.

Il est accompagné de Wellie Beaulieu, les deux se séparent dans le stationnement, l'auto de Massicotte est à 200 mètres de là. Quelques minutes plus tard, un compagnon de travail, qui s'amène dans les parages, manque d'être renversé par une voiture qui a démarré brusquement avant de quitter les lieux sur les chapeaux de roues. À peine remis de ses émotions, il entend des gémissements de douleur, fait quelques pas puis aperçoit Massicotte qui git sur le pavé, à côté de sa Buick, la tête ensanglantée. Il expirera avant d'atteindre l'hôpital.

L'autopsie faite le lendemain révèle qu'il a été atteint à la tête d'une balle de revolver .38 dont la trajectoire indique qu'il se penchait pour mettre la clé dans la serrure de la portière quand on a tiré.

Les policiers chargés de l'affaire sont dans le noir absolu. Le défunt jouissait d'une réputation sans tache, on ne lui connaissait aucun ennemi. A-t-il été victime d'une balle perdue? C'est à peu près impossible. Y a-t-il eu erreur sur la personne? Voilà qui ne simplifiera pas les choses. Sa jeune veuve n'y voit pas plus clair. Elle confirme l'opinion des compagnons de travail de son mari, c'était un homme renfermé qui s'occupait de ses seules affaires. L'unique explication qu'elle se permet d'avancer, si tant est qu'il y en ait une, est que son mari, bien que n'étant pas riche lui-même, avait la générosité de prêter de l'argent à des amis davantage dans l'embarras que lui. Mais il s'agissait de bien petites sommes, est-il possible qu'un de ses débiteurs ait voulu effacer ainsi sa dette?

On ne s'entre-tue guère dans la quiète Mauricie, aussi l'affaire fait-elle jaser. Les semaines passent, le mystère plane, pour tous les journaux de la province, il n'est plus question que de «l'énigme de Shawinigan».

Le premier chapitre

Le 26 novembre suivant, coup de théâtre: les enquêteurs procèdent à trois arrestations simultanées. À vingt heures précises, Bertrand Métivier, propriétaire d'une salle de bowling de Shawinigan, son beau-frère, Jean-Marc Rufiange, 36 ans, qui en est le gérant, et la veuve de Benoit Massicotte sont conduits au quartier général montréalais de la Police provinciale. Le premier est relâché douze heures plus tard, la dernière devra attendre douze heures de plus. Jean-Marc Rufiange, lui, est gardé à vue. Deux jours plus tard, les autorités font savoir qu'elles croient tenir l'assassin de Benoit Massicotte. Elles ne le relâcheront pas de sitôt...

L'instruction de son procès débute presque un an plus tard, le 20 novembre 1962, au Palais de justice de Trois-Rivières. La première journée, on mène les affaires rondement: 18 témoins appelés par la Couronne viennent expliquer les circonstances du drame. À ce rythme-là, croient les reporters présents, on en aura pour à peine cinq jours d'audience. Il en faudra presque le double.

Les choses se gâtent dès le deuxième jour. Le procureur de la Couronne veut mettre en preuve deux confessions faites par l'accusé aux policiers. La défense s'y objecte, elle exige que la Couronne fasse la preuve «qu'elles ont été faites volontairement, librement, sans promesses ni menaces».

Trois jours durant, tous les policiers qui ont été en contact avec l'accusé, depuis son arrestation jusqu'à la signature de sa deuxième confession, défilent à la barre et jurent que les aveux de l'accusé n'ont pas été faits sous la contrainte. L'accusé, lui, témoigne du contraire.

Qu'aurait-il donc avoué? Dans sa première déclaration, il dit en substance s'être procuré un revolver .38 par l'entremise d'un certain Hamelin et d'avoir plus tard déclaré à celui-ci et à deux de ses frères: «C'est moi qui ai tué Massicotte parce qu'il voulait faire du trouble à mon beau-frère, Métivier, qui sortait avec sa femme. J'ai ensuite jeté mon gun dans la Saint-Maurice...»

Les écrits restent

À cela, l'accusé rétorque que ses propos n'ont pas tous été entièrement couchés sur le papier et que les policiers en ont conservé que les passages incriminants: «On m'avait volé mon revolver. Je n'ai pas avoué aux policiers avoir tué Massicotte. J'ai simplement raconté que j'avais fait croire aux frères Hamelin que j'avais tué Massicotte dans le but de savoir si c'était eux qui avaient pris mon revolver. Je croyais qu'ils réagiraient, qu'ils me traiteraient de menteur et m'avoueraient avoir pris mon revolver. J'ai signé ma déclaration sans la lire».

Dans sa deuxième confession, qu'il soutient être fabriquée de toutes pièces



Jean-Marc Rufiange a dû faire face à cinq procès sous le même chef d'accusation d'avoir tué Benoit Massicotte. Un an après son acquittement, en 1968, il trouva la mort dans un accident de la route.

PHOTOS gracieuseté Allô Police



Enfin libre, Rufiange peut prendre dans ses bras ce fils né alors qu'il était en prison.

et avoir signé sous la menace, il déclare: «J'ai rencontré la femme de Massicotte à deux reprises. Au début de juin, elle m'a téléphoné, m'a parlé de nos sorties et m'a dit que son mari avait tout découvert et qu'il la battait et la martyrisait... Si ça continuait, elle serait obligée de donner tous les noms des garçons avec lesquels elle était sortie, dont celui de mon beau-frère, Métivier. J'ai parlé de son mari à mon beau-frère, il m'a dit que c'était un drôle de toqué... Je ne pouvais pas le battre, il était trop fort pour moi... J'ai pris la résolution de le descendre le premier, de le tirer. C'est là que j'ai demandé à Hamelin de me trouver un revolver... Le 23 juin au soir, peu avant minuit, j'ai avalé deux scotch pour me donner du cran et je suis allé me parker à six ou sept pieds de l'auto de Massicotte. Je l'ai visé dans le dos, vis-à-vis du cœur mais ma main a hésité et le coup est parti...»

Le débat est enfin clos, le président du tribunal estime que les aveux de l'accusé sont admissibles, le jury pourra les entendre. La Couronne n'aura plus ensuite qu'à faire témoigner les frères Hamelin. L'un d'eux a bel et bien procuré à l'accusé l'arme achetée chez une des connaissances. Bien plus, celui-ci, après lui avoir dit qu'il avait «une job à faire à quelqu'un...» lui avait demandé s'il consentirait à aller faire le guet à la sortie d'une usine de la région. Les trois frères confirment à tour de rôle que l'accusé leur a dit être l'auteur du crime.

La parole est à la défense

Une lourde tâche attend la défense mais, comme on pourra le voir, elle n'est pas à court d'arguments. L'avocat

Jean-Paul Massicotte fait d'abord témoigner la sœur de l'accusé, mariée au Métivier dont il a été question précédemment. C'est une femme occupée mais bien organisée qui note systématiquement ses rendez-vous, ses occupations et ses engagements dans son agenda qu'elle produit en cour. Elle y a consigné que les 23 et 24 juin 1961, elle avait emprunté à son frère son auto et ses clés, pour déménager certains des effets de sa famille à leur chalet. Il n'a donc pu se rendre dans le parking de la DuPont avec son auto le 23 au soir...

Son mari vient ensuite corroborer ses dires. Dans un deuxième souffle, il raconte aux jurés avoir porté des vêtements de rechange à son beau-frère alors détenu au poste de la PP à Shawinigan. Celui-ci s'est plaint d'une «faiblesse intestinale passagère» découlant de mauvais traitements reçus depuis trois jours. Il lui a aussi remis une chemise tachée de sang à l'épaule gauche et, ajoute-t-il, «mon beau-frère avait une égratignure au-dessus de l'oreille gauche». Enfin, il rapporte avoir assisté à une discussion entre l'accusé et un policier qui aurait dit: «C'est pas trois ou quatre claques sur la gueule qui vont faire mourir un homme...»

Le suit à la barre la jeune épouse de Rufiange qui était sa fiancée à l'époque du drame. Le 23 juin 1961, jure-t-elle, son travail terminé, elle l'a rejoint chez lui et a passé la soirée en sa compagnie jusqu'à tard dans la nuit. Ils ont même mangé une pizza, passé minuit, en compagnie d'un des frères Hamelin, qui cohabitait cet été-là avec l'accusé.

Vient ensuite le tour de la veuve de la victime. Elle sanglote à l'évocation de sa détention par la Police provinciale et nie avoir eu quelque relation avec l'accusé ou son beau-frère. Elle reconnaît toutefois que ce dernier lui a déjà fait des avances qu'elle a repoussées. «Je suis convaincue, ajoute-t-elle, que monsieur Rufiange n'a pas tué mon mari. Ce sont des gens qui lui devaient de l'argent qui ont fait le coup...»

Enfin, l'accusé va déposer. Son témoignage dure quatre heures. L'homme, selon un journal de l'époque, «est intelligent, éloquent, disert. Sa culture est hétéroclite, superficielle mais fort étendue. Il manifeste certaines connaissances inusitées de la procédure devant les tribunaux criminels... Le juge commente même qu'il a sans doute beaucoup lu les aventures de Perry Mason...»

Il répète que ses aveux ont été dénaturés ou forcés, qu'il les a faites pour se soustraire aux coups et aux menaces des policiers, qu'il a passé la soirée du 23 juin en compagnie de sa fiancée et de l'un des frères Hamelin, qui a admis avoir couché tous les soirs de cet été-là chez lui mais ne peut se rappeler s'il y a passé toute la soirée du 23 juin. Pourquoi a-t-il acheté un revolver? «Pour aider un ancien compagnon d'armée, un certain Boudreau de Montréal, qui en voulait un et était prêt à payer 100 \$.

Je n'ai pu le retracer par la suite et j'ai gardé l'arme pour moi...» Dans sa charge, le procureur de la Couronne s'attaque au témoignage de la femme de l'accusé: «Je n'ai jamais vu une épouse témoigner contre son mari sauf dans les actions en séparation de corps...» Quant au beau-frère, c'est pour lui, «l'âme dirigeante de toute cette affaire!» Sa femme, qui est aussi la sœur de Rufiange, ne trouve pas non plus grâce à ses yeux: «Elle a fort bien

pu ajouter dans son agenda des détails corroborants après le fait...» Enfin, l'épouse de la victime écope aussi: «Elle a fait un témoignage fantastique. Je vous rappelle, messieurs les jurés, qu'elle a touché 30000 \$ à la mort de son mari!»

Le jury se retire pour délibérer. Après quarante minutes, il revient en cour pour annoncer qu'il est en désaccord et ne pourra arriver à un verdict unanime. Le président du tribunal s'insurge: en moins d'une heure, ils ne peuvent avoir scruté à fond la preuve de la Couronne et celle de la défense. Le jury convient alors de retourner à ses discussions. Trois heures plus tard, il rend un verdict de culpabilité, Jean-Marc Rufiange est condamné à la détention perpétuelle.

Son avocat porte sa cause en appel. Neuf mois après sa condamnation, en septembre 1963, cinq juges du plus haut tribunal de la province font savoir qu'ils sont d'opinion qu'au moins une partie de ses aveux n'a pas été libre et volontaire et qu'un nouveau procès s'impose.

L'instruction de celui-ci débute à la fin de novembre 1963. La preuve du ministère public est à peu près la même, à une exception près: il n'est fait aucune mention de la deuxième confession. Les souvenirs des témoins sont un peu moins précis, leurs réponses parfois plus évasives. Les événements se sont passés il y a déjà près de deux ans et demi...

La preuve repose pour beaucoup sur les témoignages des frères Hamelin qui répètent que Rufiange leur a dit avoir tué la victime pour protéger son beau-frère Métivier. On apprend aussi qu'il aurait assorti ses aveux de menaces de mort, au cas où il leur viendrait à l'esprit d'en parler à qui que ce soit. C'est ce qui explique qu'ils se soient tenus cois jusqu'à ce que les enquêteurs les cuisinent.

Pour une deuxième fois, l'accusé est reconnu coupable et condamné à l'emprisonnement à vie.

Le troisième, le quatrième puis...

Il était défendu cette fois par l'avocat Yves Duhaime qui porte sa cause en appel. Le 15 juin 1965, des cinq juges qui ont à trancher, trois sont d'avis que sa déclaration incriminante a été illégalement admise et ordonnent un nouveau procès. Selon eux, ce n'est qu'à la suite d'une incarcération pénible, pendant laquelle on l'a laissé au secret, qu'il a consenti à signer. La version de l'accusé leur paraît préférable à celle des policiers qui serait vague, incomplète et, sur certains points, contradictoire. En supprimant cette déclaration, croient-ils, il n'est pas possible de dire que le verdict eût nécessairement été le même...

On s'y reprend donc une troisième fois, en février 1966. Un jeune avocat de Trois-Rivières, Raymond Landry, s'est joint à Yves Duhaime. L'affaire se termine en queue de poisson, par un désaccord du jury qui, cette fois, ne peut être résolu. Il devra donc y avoir un quatrième procès...

Tout le monde se retrouve cette fois à Shawinigan en juin 1966. Raymond Landry occupe une fois de plus pour l'accusé. Benevolement, bien sûr, son client est sans le sou. Le temps de l'Aide juridique n'est pas encore venu, dans de pareils cas, le bâtonnier fait appel à la bonne volonté d'un de ses confrères... Le jeune avocat trifluvien n'a pas vraiment eu le choix, on l'a entraîné dans une drôle de galère! Il n'y est pas seul, l'avocat Guy Germain est à ses côtés. Leur talent et leur bonne volonté ne suffiront pas, Jean-Marc Rufiange est une fois de plus reconnu coupable!

Mais ils jugent avoir de bons motifs d'en appeler du verdict, les voilà de nouveau devant le plus haut tribunal qui rend un jugement ciselé et catégorique. Selon eux, «l'unique preuve de nature à incriminer l'appelant fut celle de renseignements fournis par les trois frères Hamelin...» Or, à la lecture de leurs dépositions, «les contradictions et les divergences entre leurs premiers témoignages et ceux qu'ils firent au quatrième procès... soulèvent un doute sérieux sur leur véracité». C'est ce que la défense a tenté de faire en contre-interrogatoire, mais les interventions du juge, estimant-ils, ont influencé le jury «d'une façon extrêmement préjudiciable à l'accusé et illégalement...» Ils ordonnent donc un nouveau procès, le Ministère public tente de s'y opposer en faisant appel à la Cour suprême. Ce sera peine perdue, il y aura un cinquième chapitre.

À la demande de la Couronne, on se retrouve à Montréal, en mai 1968. Cette fois-là est la bonne, Jean-Marc Rufiange est acquitté. Sa femme se jette dans ses bras, c'est la première fois depuis plus de six ans qu'il n'y a pas de barreaux entre eux. Dans quelques heures, il va serrer contre lui l'enfant qui est né quelques mois après son arrestation et qu'il n'a jamais vu qu'au parloir de la prison.

Il n'était vraiment pas né sous une bonne étoile. Près d'un an après sa libération, il est mort dans un accident de la route. Et l'énigme de Shawinigan n'a jamais été résolue.

DIMANCHE PROCHAIN:
Les truands de légende:
Paolo Violi



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Pour Terry Smith et Alyson Lockwood, la campagne « Briser le secret », est aussi une manière de traiter leurs propres séquelles.

Une vie normale est encore possible après avoir vécu l'inceste

MARIE-FRANCE LÉGER

Terry Smith et Alyson Lockwood affirment qu'on peut parvenir à mener une vie normale après avoir vécu l'inceste et les abus sexuels. Mais, confient-elles, avant d'en arriver là, on passe par beaucoup de souffrance et d'humiliation.

Alyson, 32 ans, avait tout simplement « effacé » de sa mémoire jusqu'à l'an dernier les abus dont elle a été victime entre l'âge de 8 et 13 ans. Le coupable: un voisin épiciier. A ce jeune âge, elle a commencé à faire des crises d'épilepsie. « Les médecins m'ont dit que c'était probablement relié à ces abus. Depuis l'an dernier, j'ai « retrouvé la mémoire » et mes crises d'épilepsie ont cessé », a expliqué Alyson hier.

Terry Smith, 33 ans, a subi le même calvaire. Mais c'était son père le responsable, alors qu'elle était âgée entre deux et 18 ans. De thérapie en thérapie, Terry a pu passer difficilement à travers. Son père lui a demandé pardon. Il a suivi une thérapie de lui-même. « Ce que je veux dire c'est qu'on peut aussi vivre une vie normale, après. J'ai un compagnon maintenant », a indiqué Terry.

Aujourd'hui, ces deux femmes d'Alberta veulent prévenir les

abus sexuels et venir en aide aux victimes. Elles ont commencé à raconter leur pénible expérience à Terre-Neuve, le 14 mai. En parcourant ainsi jusqu'au 11 septembre le pays à bicyclette, jusqu'à Victoria, en Colombie-Britannique, elles comptent bien sensibiliser la population sur les souffrances des enfants abusés. Leurs filles les précèdent en roulotte avec une gardienne à chacune des étapes.

Cette campagne à vélo vise en même temps à amasser des fonds pour la Fondation « Briser le secret », créée au mois de janvier. Leur objectif s'étale sur deux ans: 10 millions de dollars à répartir entre les différents centres d'aide pour victimes de violence sexuelle à travers le pays. « On peut apprendre aux enfants que personne ne peut les toucher à certains endroits du corps et que personne, pas même un parent, ne peut leur demander de garder un secret », a repris Terry Smith.

Les deux femmes parleront dans des écoles durant leur périple à bicyclette. Elles souhaitent qu'en grossissant, la fondation puisse mettre sur pied un programme permanent de sensibilisation dans les écoles canadiennes. « Mais les abus et l'inceste commencent très souvent avant l'âge scolaire. Il faut aussi que les parents et les proches parlent aux enfants avant qu'ils aient l'âge d'aller en classe », de souligner Alyson.

Pour Terry Smith et Alyson Lockwood, la campagne « Briser le secret », est aussi une manière de traiter leurs propres séquelles. Alyson a gardé son secret pendant 21 ans. Terry, jusqu'à l'âge de 27 ans. Elles parlent aujourd'hui au nom des enfants.

350 ANS
21 JUIN
 AU CALENDRIER
 AUJOURD'HUI

MONTRÉAL fête

EN COLLABORATION AVEC
La Presse

Renseignements: (514) 872-7292

arts et spectacles

- **Les voiliers de l'espace - Terre ! Terre !**
Planétarium Dow - 13h15, 15h45, 20h30 - (514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.
- **Les Cent ans du cinéma**
Pans, Texas, de Wenders - Cinéma en plein air
Boul. St-Laurent (entre Prince Arthur et ave des Pins) - 21h30 (514) 843-6001
- Bonjour Montréal, Bom-Dia!**
Spectacle théâtral
Association Portugaise du Canada - 20h30
(514) 844-2269
- Cirque magique des clowns**
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse
(514) 272-3633 - Sur réservation
Jusqu'au 12 oct.
- **Les domestiques soulèvent la poussière**
Complexe Guy Favreau - 12h00 à 13h00
(514) 525-6859
- Les belles-sœurs**
jouée par le « Yiddish Theatre »
Centre Saïdye Bronfman - 14h00 et 20h00
(514) 739-7944 Jusqu'au 21 juin
- **Sault-au-Récollet... un trésor à découvrir!**
Spectacle « son et lumière »
Église de la Visitation
21h30
(514) 389-5921 Jusqu'au 26 juin
- **Place du 350^e**
Metro Berni-UOAM
Brunch musical
Ensemble du Carré St-Louis - 12h00
Fête foraine
Salamanca, danses argentines - 14h00
Atuko / Boni
Musique tribale - Guyane française
20h30 - (514) 872-7292

animation

- **Journée « portes ouvertes » - Base de Longue-Pointe**
Base de Longue-Pointe (514) 872-7292
- **Circuit découverte du Sud-Ouest**
Départ: Métro Angingnon
(514) 937-7025 - RSVP Jusqu'au 30 juin
- Essais olympiques en athlétisme 1992**
Complexe Sportif Claude Robillard
13h30 à 16h00 - (514) 651-4402
- **Fêter Montréal, c'est fêter le monde**
Vieux-Port - (514) 528-5366
- **Hôtels particuliers de McGill**
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill: cartes-guide
disponibles au Burnside Hall
(Sherbrooke et McGill College)
(514) 398-4743 Jusqu'au 31 oct.
- L'eau, une nature propre**
Aqua-parc de la Ronde, Bassin filtre
de l'Île Notre-Dame - (514) 525-2956
- **L'histoire du Sault-au-Récollet**
Paroisse de l'Ancestral Seigneurie
de l'Île de Montréal Sault-au-Récollet
visite le dimanche seulement
(514) 322-2328 Jusqu'au 30 août
- La Ronde à 25 ans**
Hommage à Expo 67
La Ronde
(514) 872-6222 (1800) 361-7176
Jusqu'au 7 sept.
- La petite bibliothèque du parait Montréalais**
Surveillez les concours
« Mon Montréal à moi » dans
les librairies et les bibliothèques.
(514) 872-7292 Jusqu'au 1^{er} août
- L'autre Montréal**
Visite du Montréal des Montréalais
Tous les dimanches - 10h00 à 13h00
Carré Saint-Louis / Saint-Denis
(métro Sherbrooke)
(514) 521-7802 - RSVP Jusqu'au 31 oct.
- **Parcours historique**
Départ: Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.
- Promenades culturelles et historiques guidées du Montréal juif**
Plateau Mont-Royal - 10h00
(514) 345-2627 Jusqu'au 4 août
- **Rassemblement des associations de familles du Québec**
Les Durand à la Chapelle de la Réparation
P.A.T. - (514) 838-2475
- **L'héritage**
Parc Mandela
(514) 733-8323 Jusqu'au 12 oct.

expositions

- **Portes ouvertes au Biódome**
Parc Olympique (métro Viau) - 9h00 à 20h00 (514) 872-3034
- **Marie-Joseph Angélique**
Collège Dawson - 9h00 à 21h00 (514) 481-3586
- Premier Salon international de la sculpture extérieure de Montréal**
Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.
- **Découverte du Sud-Ouest**
Exposition du XVII^e siècle à nos jours
Édifice Le Norddec - 9h00 à 19h00
(514) 937-7025 Jusqu'au 30 juin
- Dentelles anciennes et contemporaines**
L'art dentellier en Belgique
Musée des Arts décoratifs de Montréal
(514) 259-2575 Jusqu'au 30 août
- Expotec / Imax**
La musique, une question d'ordre
Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.
- Fortin, le peintre de Montréal**
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.
- Images du futur 92**
Montréal, ville du futur
Vieux-Port - 10h00
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.
- **La vie des aînés dans le nord de Montréal à travers trois siècles d'histoire**
Centre Berthiaume-Du Tremblay
12h00 à 13h00
(514) 382-0310 Jusqu'au 25 juin
- **Histoire du Jout**
Les aventures de Ludo
Joujoutheque et Vieux-Port
(514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.
- Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange**
Musée des Beaux-Arts (Pav. Sud)
(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.
- **Les 200 ans de l'église protestante à Montréal**
Église St-Jean / Erskine and
American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.
- **Les histoires de nos vies**
Centre communautaire gais
& lesbiennes de Montréal
(514) 528-8424 Jusqu'au 30 juin
- Mission Montréal**
Musée David M. Stewart (Île Ste-Hélène)
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.
- **Montréal 1942-1992**
L'anarchie resplendissante de la peinture
Galerie de l'UQAM, pav. Judith Jasmin
(JR-120)
(514) 987-8421 Jusqu'au 2 août
- Montréal en fête, Montréal en fleurs**
Jardin botanique
(514) 872-1400 Jusqu'au 8 août
- **Montréal en projet, 10 années d'architecture urbaine**
Centre de Design de l'UQAM
(514) 987-3336 Jusqu'au 28 juin
- Montréal, carrefour d'échange et de commerce**
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie
et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite
(514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.
- **Montréal, terre d'asile**
L'accueil des réfugiés à Montréal
Centre Strathmore - (514) 528-1959
- Montréal, ville de cinéma**
Cinéma québécoise
Musée du cinéma - 18h00 à 22h00
(514) 842-9763 Jusqu'au 4 oct.
- Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal**
201, avenue des Pins O.
(514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.
- Place aux Montréalais!**
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 1^{er} nov.
- **Points de vues**
Parc du Mont-Royal (observatoire)
(514) 844-4928 Jusqu'au 10 oct.
- **Pointe-aux-Trembles en évolution**
Maison Wilson-Beaudry - 10h00
(514) 872-2643 Jusqu'au 7 sept.
- Rome, 1000 ans de civilisation**
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.
- **Rosemont, une histoire de quartier**
Collège de Rosemont (carrefour étudiant)
(514) 597-2581 Jusqu'au 9 août
- Transit 92**
Navire Fort St-Louis - Vieux-Port
(514) 527-8221 Jusqu'au 12 oct.
- **Tur Malka: deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Bibliothèque publique juive
(514) 931-7531 Jusqu'au 26 juin
- **Un fleuve, un quartier, une ville**
Maison de la Culture Frontenac
(514) 872-7882 Jusqu'au 23 août
- **Marché Bonsecours**
350, rue St-Paul Est
Montréal, une histoire à suivre:
quatrième volet de l'exposition présentée
aux Musées du Château Ramezay,
David M. Stewart et McCord d'histoire
canadienne.
Racines du futur, l'aventure
des communications à Montréal:
une présentation de Bell Canada,
Northern Telecom, Recherches Bell
Northern et Bell Cellulaire.
A mille lieux: des installations-véo.
Kahsvenhtha: introduction à
la culture amérindienne.
Exposition temporaire:
Clins d'oeil et collections.
(514) 872-7292
Tous les jours, de 10h00 à 18h00
Fermé le mardi

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE! RENSEIGNEMENTS: (514) 872-7292

à ne pas manquer

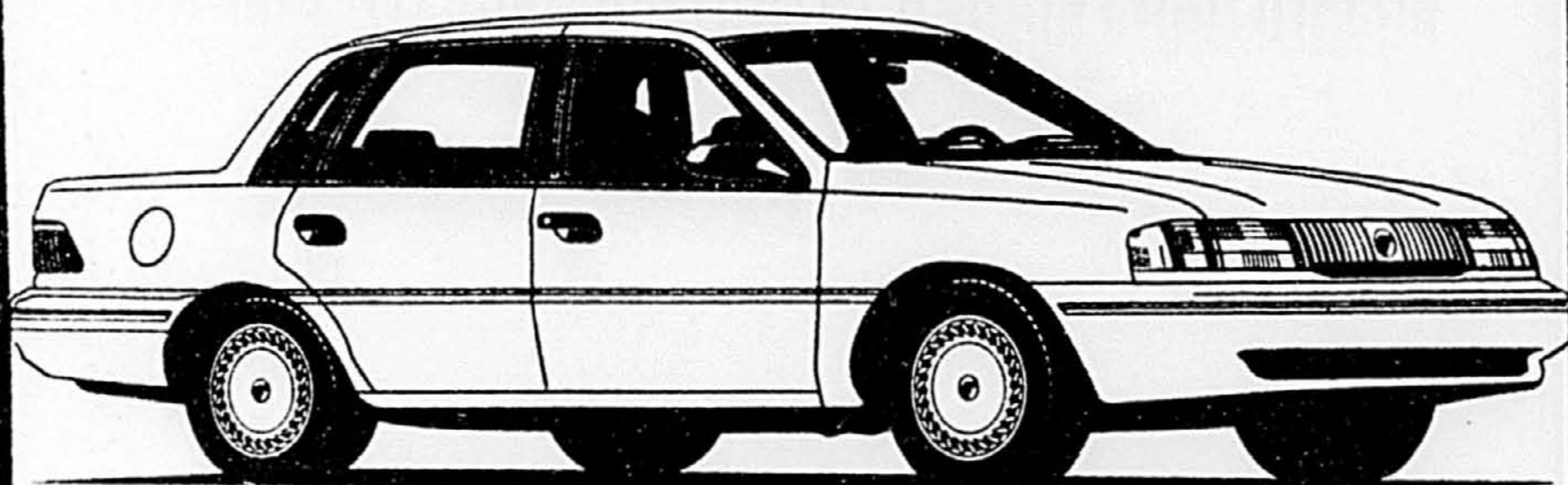
- **Portes ouvertes au Parc Olympique**
Cette journée portes ouvertes fera la joie des petits comme des grands! Venez redécouvrir les attraits du Parc Olympique. Entrée gratuite: funiculaire, ballade, navette, piscine (bain libre), stationnement. Visite: aire de jeu du stade et démonstration avec le Regroupement loisir Québec; chambre de jeux de Exos. Animation sur les aires extérieures: mascottes et personnages variés, échassiers, jongleurs.
Parc olympique (métro Viau) - 9h00 à 18h00 (514) 252-4141
- **Activité gratuite**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.
- **Activité vedette**

LES GRANDS PARTENAIRES



10 650\$

TRANSPORT, PRÉPARATION ET RABAIS FORD INCLUS

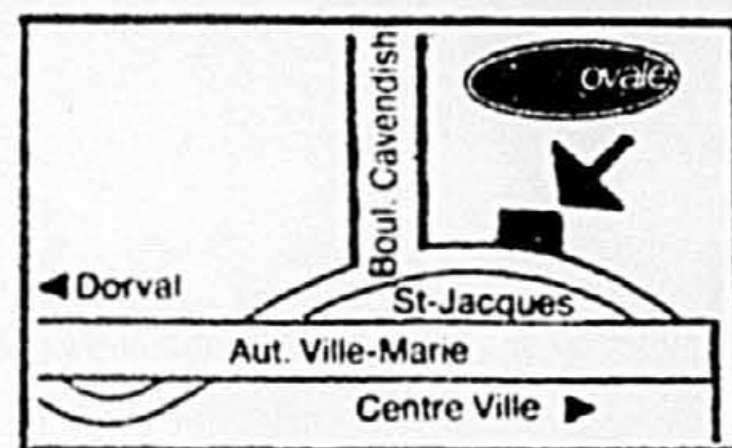


MERCURY TOPAZ GS 1992

**CLIMATISEUR • SAC GONFLABLE CÔTÉ DU CONDUCTEUR
TRANSMISSION AUTOMATIQUE**

2,3 L, injection électronique • 4 portes • servodirection • Servofrein • AM / FM stéréo • Deux rétroviseurs électriques • Essuie-glace intermittents • Phares de jour • Verrous de portes arrière à l'épreuve des enfants. **PLUS ENCORE.**

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE! FAITES VITE!



UNE AFFAIRE IMBATTABLE

**6435, ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL
489-3831**

DÉPÊCHES

SLIWA RÉCUPÈRE

Curtis Sliwa, fondateur des Guardian Angels, blessé par balle vendredi lors d'une embuscade à New York, devrait se remettre complètement de ses blessures et sortir de l'hôpital dans deux semaines, selon des sources policières et médicales à New York. Curtis Sliwa, âgé de 38 ans, le fondateur de ce groupe chargé de lutter contre la criminalité dans le métro new yorkais, avait été blessé aux deux jambes et dans le bas de l'abdomen alors qu'il venait d'entrer dans un taxi dans une rue de l'East Village. Le tireur était caché à côté du conducteur du taxi qui était complice de l'embuscade. Curtis Sliwa avait pu s'échapper du véhicule. Il avait déjà été attaqué par trois hommes armés de battes de baseball le 23 avril dernier.

UN PÉTROLIER EXPLOSE

Trois personnes ont été tuées et treize autres ont été portées disparues à Port Klang (Malaisie) après l'explosion samedi soir d'un pétrolier sud-coréen, le *Choon Hoon III* qui déchargeait sa cargaison dans les dépôts de la compagnie Shell. a-t-on appris de source officielle. Le commandant et un membre d'équipage ont eu la vie sauve en se jetant à la mer, a-t-il précisé. Les pompiers ont maîtrisé en quatre heures l'incendie qui s'était rapidement propagé à trois cuves de stockage, selon les mêmes sources.

FRANCO
 OUVERT LE DIMANCHE DÈS 17 H
 TABLE D'HÔTE 15,95 \$ ET +
 (800) DE MAISONNEUVE OUEST 849-6331

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
 Ministère du Tourisme

LES ORDINATEURS COMPATIBLES POUR LA PUISSANCE EN AFFAIRES

SUPER SPÉCIAUX D'ÉTÉ

UNITECH 80386 DX-40 MHZ 2 MEG RAM, 64K CACHE, LECTEURS 1.2 ET 1.44, DISQUE RIGIDE 105 MO, MONITEUR SVGA 1024 X 768, VIDEO 512KO, CLAVIER 101	UNITECH 80486 DX33-MHZ 4 MEG RAM, 64K CACHE, LECTEURS 1.2 ET 1.44, DISQUE RIGIDE 105MB, MONITEUR SVGA 1024 X 768, VIDEO 512KO, CLAVIER
1 395\$	1 875\$

UNITECH 80386 SX-25 MHZ, LECTEUR 1.2, DISQUE DUR 40MB, ÉCRAN VGA COULEUR, CLAVIER. **SEULEMENT 975\$**

IMPRESSANTES	ACCESSOIRES
PANASONIC KKI DATA LASER 895\$	ÉCRAN SVGA 295\$
24 PIN FUJITSU 325\$	FAX MODEM 139\$
PANASONIC 9 PIN 180\$	CD ROM + 5 CD 495\$

15, rue du Centre commercial Roxboro (Québec) **683-0292**

Le Castel St-Lambert

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES
 6 MOIS GRATUITS SUR BAIL DE 3 ANS

Résidence pour retraités

Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces	Service de sécurité 24 heures	Stationnement intérieur (optionnel)
2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)	Surveillance médicale	Laveuse et sècheuse sans frais
Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)	Piscine	d'utilisation
Accès contrôlé	Nombreuses activités et services divers	Emplacement exceptionnel et proximité des commodités
	Dimensions minimum 625 pi car.	
	Grand balcon	

AUSSI DISPONIBLE CHAMBRE ET PENSION POUR 1 SEMAINE ET PLUS

Pour visite: **671-8241** Angle rue Horsfall et av. Victoria

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A AI TERE, 2e, balance vente, Notaire L'Orbère Inc., voir 729-4332

HYPOTHEQUES (1re, 2e, balance vente), Placements Tevir 381-6839

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ARTISTE-PEINTRE
 Tous genres recherchés, L'Imagerie Bel-Art Inc., 418-681-9603.

AUBAINE!
 Equipement de pâtisserie et cuisine chaude disponibles, chambres froides et congelateurs, salle de plonge. Entrepôt. Dans un local de 14 000 pi car. (1000 pi car. de bureaux). Loyer avantageux. Placez-vous M-Royal. Prix à discuter. Info: Jour 984-0633, soir 629-1613.

CAFE CAPPUCINO
 Distributrices installées dans votre région. Fonctionnent avec le pièce du dollar. Investissement minimum. Dépanneurs, bureaux, salles de montage, etc.
 Le café c'est l'art! Tél: 514-879-1899

FAITES facilement des centaines de dollars par mois, sans même vous déplacer, nous débouons au Québec, opportunités d'affaires incroyables dans le domaine de la consommation. Après 18h Yves 1-267-1975

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DOMAINE avec 11 chalets + une maison. Site merveilleux, bordure rivière. Idéal club privé, scouts etc., etc., près de golf. A St-Roch de L'Échigoon, 198.000\$. 588-6141

DUPLEX superbe à Outremont au 5^e autoroute, 560.000\$. Balance de vente disponible. 276-6220.

GOVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles existantes, 728-0594 local 94.

LAVAL, restaurant bar terrasse, vente échange. 525-7107; 671-7016

NOUVEAU DANS LA REGION DE MONTRÉAL ET QUÉBEC
 TERRITOIRE exclusif. Revenu minimal 2000\$/semaine. Investissement 5000\$. Offrez-vous une carrière stable et une sécurité financière en dirigeant votre propre entreprise.
 Claude Poirier: (514) 451-6108.

RESTAURANT od. Outremont très repète, style bistrot européen, gros potentiel, idéal pour couple ou associés. 278-4872 Jour.

SERVICE DE RENCONTRES ÉTABLI DEPUIS 11 ANS
 Pour ouverture réussies. But sérieux seulement. 975-1231.

715 SERVICES FINANCIERS

A PLUS, achetez chèques postales, direct-rapide. 525-2661

718 ARGENT DEMANDÉ

A RENDEMENT supérieur, 1ère, 2e hyp. notaire. 662-2362, 973-1676

AI BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

AVONS demandes pour hypothèques, bal. vente. Notaire, 525-2661

BESON 105 000 \$ 1ère, propriétés comm. 447-2442, 939-3983 Real.

PRETS en 1ère et 2e hypothèque. PERIMON INC., 528-7277

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **PROPOSITIONS D'AFFAIRES** de LA PRESSE pour obtenir les **MIEUXS RÉSULTATS.**
285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS
1-800-361-5013
 ANNONCES ENCADRÉS
285-7000

MONTRÉAL



LES
MONTRÉALAIS
SE RACONTENT

En route vers le parc LaFontaine

Michel (à droite) et Jonathan (à gauche) ne sont pas plus hauts que trois pommes,



MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

mais déjà ils ont le sens des responsabilités envers les deux plus jeunes, Pascal (à gauche dans la voiturette) et Maxime, qu'ils amènent avec eux au parc LaFontaine. Notre collègue Pierre Côté les a photographiés rue de Lanaudière.



Hommage à trois maires pour la fête des pères

En ce jour de la fête des pères, permettez-moi de vous parler de trois de nos derniers maires.

D'abord Camillien Houde. Camillien, tout l'univers l'aimait. Il avait le don de la parole. Quand Maurice Duplessis était en campagne électorale, il n'oubliait jamais d'inviter son ami Camillien à la tribune à chaque fois qu'il venait à Montréal. Et Camillien, avec sa verve et son humour, donnait un spectacle digne des grands humoristes d'aujourd'hui.

Camillien était un homme simple, il adorait parler à tout l'univers. Quand il marchait dans la rue, il avait un bon mot à dire à tous ceux et celles qu'il rencontrait. Il fut maire pendant les années de la crise de sorte qu'il n'a pu réaliser de grands projets, mais il a su diriger la ville avec tact et compétence, et surtout permettre à ses concitoyens de garder espoir et de conserver leur moral.

Jean Drapeau est entré en lion à l'hôtel de ville. Sa vision de la ville était internationale, et c'est bien connu, il est le meilleur vendeur au monde. Avec Expo 67, il a mis Montréal sur la carte du monde. Moi-même, comme beaucoup de gens que je rencontre, je suis encore émerveillé par cet événement grandiose qui nous a permis de faire connaissance avec les langues et les habitudes de vie de presque tous les pays du monde. Et par ricochet, Expo 67 a permis au maire Drapeau d'arracher des argents au

gouvernement fédéral et provincial pour la construction du métro, de l'autoroute Décarie, de l'autoroute Bonaventure, etc.

C'est aussi Jean Drapeau qui a stimulé le développement vers l'Est de Montréal avec la place Radio-Canada, le stade Olympique, le village Olympique, etc. Merci Jean Drapeau! Et je propose qu'on donne le nom de boulevard Jean-Drapeau à la rue Sherbrooke, ou de place Jean-Drapeau à Terre des Hommes.

Pour le maire Jean Doré, l'année 1992 sera décisive. C'est cette année qu'il doit démontrer ses talents. La force de monsieur le maire, c'est son attachement envers les gens simples. Les fêtes de Montréal, il les a conçues pour les gens de Montréal, et nous devons l'en remercier. La place à Jean Doré, comme tout le monde se plaît à l'appeler, quelle belle réalisation, avec tous ces gens qui se baignent en plein cœur de la ville. Fallait l'faire, monsieur le maire!

N'oublions pas non plus qu'il a redonné au Champ-de-Mars sa vocation naturelle d'espace vert. Et que dire du Vieux-Port et du marché Bonsecours où je vais souvent, que vous avez réaménagés, embellis, reconstitués. Bravo!

En terminant, j'aimerais dire que j'ai un jour rencontré M. Doré dans une pharmacie avec son enfant dans ses bras. Il m'a paru être aussi bon père que maire!

Phil CHARBONNEAU, Montréal

La magie d'une grande ville

Montréal accueillera, du 27 juin au 11 juillet, le «Sommet des 10-12», qui réunira 17 jeunes âgés de 10 à 12 ans venus des quatre coins du pays et choisis parmi quelque 2000 participants à un concours organisé par la Société Radio-Canada dans le cadre des festivités du 350^e anniversaire de Montréal. La Presse publiera quotidiennement, pendant les deux prochaines semaines, un message rédigé par ces jeunes avant qu'ils ne quittent leur patelin en route pour Montréal.

Montréal, ville dynamique et jeune! Difficile à croire qu'elle a eu 350 ans il y a à peine quelques jours!

L'expérience que je vais vivre à Montréal sera pour moi inoubliable. Je suis souvent venue à Montréal mais lors de ces visites, je n'ai jamais visité la ville comme il faut. C'était la plupart du temps pour rendre visite à des parents. Quand j'étais petite, j'adorais aller à Montréal. J'ai

mais bien cette grande ville vivante!

Au cours des années qui ont passé, j'ai déménagé à Toronto. Je ne pouvais donc pas aller à Montréal aussi souvent que d'habitude, car auparavant j'habitais à Hull. C'était donc plus facile d'y aller.

Durant la relâche de mars, je me suis rendue à Montréal avec mes parents. Comme mon père avait des rendez-vous importants, j'ai passé mes journées avec ma mère. Nous avons visité le Musée des beaux-arts, l'exposition du Guggenheim et celle de «Snoopy». Nous avons aussi visité l'Insectarium. C'était vraiment passionnant sauf que je ne peux pas dire que j'ai vraiment apprécié l'exposition des insectes vivants. Surtout les blattes! Pourtant, même s'il y a certains insectes répugnants, on y apprend des tas de choses instructives et intéressantes! Il faut voir l'autre côté des choses! J'aimerais vraiment

retourner voir l'Insectarium et c'est une des nombreuses raisons pour lesquelles je ne peux pas attendre que mon séjour à Montréal débute!

J'ai également revu ma meilleure amie Annabelle qui elle aussi aime beaucoup Montréal. Elle était en vacances à Montréal comme moi. Le fait que cette ville soit francophone est aussi très important pour moi. Je crois qu'il est essentiel de conserver la culture francophone au Canada. A Montréal, je retrouve une ambiance semblable à celle de Toronto sauf qu'on y parle le français.

Chaque jour, je pense sans arrêt au «Sommet des 10-12» et je me tourne les pouces en attendant le 27 juin, date de départ.

Attention Montréal, me voici!

Catherine Paris, 12 ans, de Scarborough, représentante de Toronto, en Ontario.



LE MONTRÉAL
DES 10-12 ANS

Énigme résolue

L'énigme du quatrième personnage de la photo des Trépanier publiée le 15 juin dernier est maintenant résolue grâce à une dame Bengle, qui a reconnu son cousin, Armand L. Godin.

Décédé il y a une dizaine d'années, M. Godin était probablement à l'emploi de la Société des Artisans lorsque la photo fut prise, au début des années 1960.

L'affaire du crucifix outragé

Montréal, 28 juin 1742. Le cordonnier Charles Robidoux, chez qui on a volé trois cents livres cachées à la par sa mère, a demandé secours au soldat François-Charles Havaré de Beaufort. Celui-ci, grand parleur et pour cette raison surnommé «l'avocat» est, jusqu'à preuve du contraire, un grand faiseur.

Pourtant, il a promis de trouver le voleur. Micux! Il en fera apparaître le visage en pleine lumière, devant autant de témoins que Robidoux le voudra. N'a-t-il pas, grâce à ses tours de passe-passe, retrouvé la «bague de pris», perdue il y a cinq ans par Marie de La Porte de Louvigny? N'y est-il pas parvenu «par quelque subtilité et tours de cartes plus propre à intimider le menu peuple qu'infailiblement pour découvrir les auteurs du vol»?

Une soirée improvisée

De tels états de service méritent rétribution. Beaufort s'exécute moyennant 20 livres. Robidoux lui en remet six en acompte, pour les «drogues» dont Beaufort «voudrait se servir pour donner plus de poids à son secret». Il bat plus tard la campagne, invitant tout un chacun, ses confrères cordonniers et sabotiers en tête, à la belle soirée improvisée dont la vedette sera le redoutable Beaufort, maître à gobelets, spécialistes des «tours de badineries» et réputé animateur des cabarets locaux.



LE MONTRÉAL DES LÉGENDES

A 20h, ce jeudi fatidique, le tout Montréal prend le frais autour de la maison de Robidoux. Ils s'appellent Lehoux, Guérin, Lanoue, Bariteau dit Lamarche, Sérat dit Coquillard, Romain dit Sanscrainte, Dumouchel, Legras dit Jasmin...

Le soir tombe lentement, don-



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSIÈRE

collaboration spéciale

nant du relief au mystère qui se joue sur la table où, du seul fait qu'ils soient réunis pour servir la magie, les objets les plus communs semblent diaboliques. Les drogues d'abord: il s'agit de trois petits paquets de poudre d'arcanson pilé et de poudre à fusil, des cartes à jouer, une bougie, deux chandeliers, des miroirs, une serviette, deux vieux ouvrages, de l'huile d'olive.

Dans la maison et dehors, les curieux ont les yeux ronds. A ce que le Beaufort a promis, la face du voleur apparaîtra dans le miroir et il sera confondu! Rien n'est perdu des simagrées de Beaufort, qui a réclamé un crucifix sur lequel est couché un petit Christ couronné d'épines de cuivre.

Beaufort se lance alors dans des invocations latines, mélange l'huile et la prétendue poudre magique, en répand quelques gouttes aux extrémités du crucifix, montre la croix au miroir et la passe enfin sous la flamme de la bougie. Les curieux ont comme un frisson. Le vague sentiment de participer, quoiqu'en retrait, à un véritable sacrilège.

Tout ce trouble pour rien. Malgré toute la poudre lancée au dos du miroir, malgré les trois croix tracées sur la cheminée, Beaufort s'est démené sans résultat. Ni Dieu ni Diable n'ont collaboré et au bout d'une heure, on com-

prend que le voleur n'est pas près d'être pris.

Beaufort inculpé, Robidoux s'enfuit

Mais la rumeur, bien alimentée par toutes ces langues qui pourront jurer avoir assisté à la séance, se répand. Trois jours après son crime, Beaufort est arrêté et emprisonné sous l'accusation «d'avoir fait le devin et des pronostications défendues par les ordres de nos roy et d'avoir prophété dans ses opérations un crucifix». Tout est en place pour une enquête qui va s'étirer jusqu'aux derniers jours du mois d'août.

Le 30 juin, les hommes de justice assignent une douzaine de témoins à comparaître. Charles Robidoux a pris la poudre d'escampette, mais afin que personne n'ignore qu'il la prêtée sa demeure à l'infâme sorcier, «un cry public au bruit de la caisse» est fait sur la place du Marché (actuelle place Royale).

Personne à Montréal ne pourra prétendre ignorer que la présence de Robidoux est requise par le tribunal civil et criminel de la juridiction de Montréal. Prudent, enfin conscient de la gravité de son geste, Beaufort tente de faire passer la mystérieuse séance pour une activité sans gravité. Insignifiante.

Mais, s'il s'agissait d'un jeu, pourquoi a-t-il accepté d'être payé? Beaufort ment. Commentant par dire qu'il n'a rien reçu avant d'admettre, devant l'évidence qu'il a été trahi par Robidoux, qu'en effet, il a reçu quelque argent.

Sorcier ou pas?

Dès le début du procès, on a compris que l'enjeu consiste à découvrir si Beaufort est un sorcier et s'il a, pour exercer ses talents, vraiment profané le crucifix qu'il a demandé Charles Lanoue est allé décrocher du pied de son lit. Soupçonné de complicité, ce dernier ne se souvient que des détails incriminants pour Beaufort.

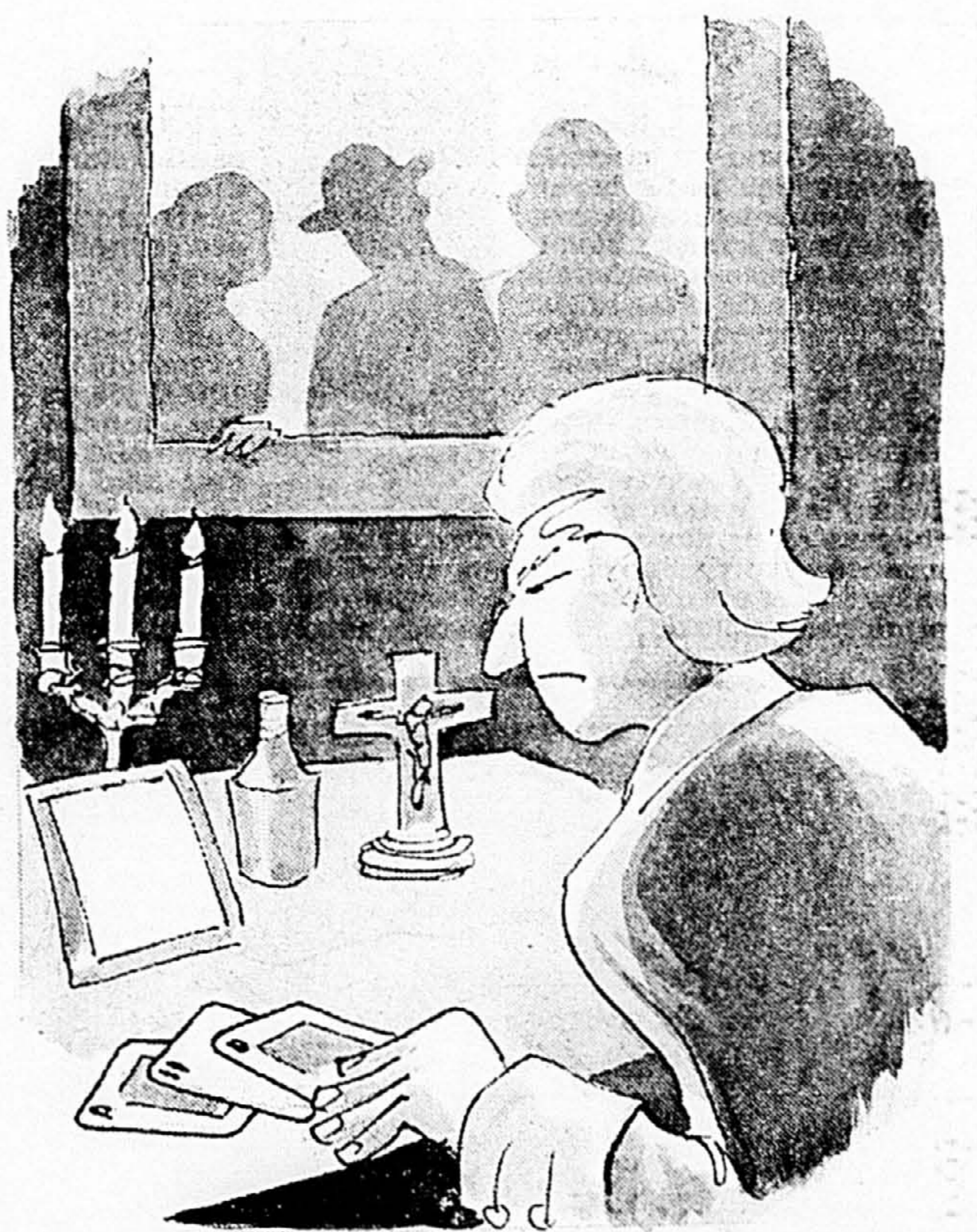
C'est, affirme-t-il, l'accusé qui, voulant rassurer la femme de Robidoux, a demandé qu'on apporte le crucifix «mais il ne sait pas qui fut le chercheur ni qui le livra à la femme de Robidoux».

Enfin pris, Robidoux sur qui pèse l'accusation «d'avoir souffert que dans sa maison le dit Havaré ait commis des profanations» est forcé d'admettre les faits, y compris celui d'avoir emprunté les quelques livres versées à Beaufort le matin du 28 juin 1742.

Cinq ans de galère!

Le 30 août, Beaufort, reconnu coupable d'avoir pratiqué la magie avec un «livre intitulé Extraits des propres paroles de Jésus-Christ dans les quatre évangiles des actes des apôtres et de l'apocalypse avec un crucifix», est condamné à cinq ans de galère sur les vaisseaux du roi — on ne badinait pas avec ces choses-là! — ainsi qu'à parader dans la ville, «nud et en chemise la corde au col. Tenant en ses mains une torche de sire ardente du poids de deux livres au devant de la principale porte et entrée de l'église paroissiale de cette ville et ce un jour de marché, au devant de laquelle porte de l'église il sera amené et conduit par l'exécuteur de la haute justice, ledit Havaré ayant écrit devant et derrière portant ces mots profaneur de Choses-Saintes.» A l'humiliation d'être ainsi traité s'ajoute, pour Beaufort, celle d'en faire l'aveu à haute voix. Dans la même tenue vestimentaire, Lanoue et Robidoux l'accompagneront sur la place publique, mais plutôt que d'entreprendre, comme Beaufort, une interminable croisière, ils devront quitter la ville d'où ils sont l'un et l'autre bannis pour trois ans.

Après avoir été entendue et jugée à Montréal, l'affaire est soumise au tribunal du Conseil Supérieur qui, le 17 septembre, modifie sensiblement la sentence précédente. La peine des galères imposée à Beaufort est réduite à



DESSIN JEAN BRUNEAU, La Presse

trois ans. En compensation, le condamné sera, après avoir fait amende honorable, «battu et fustigé de verges par les carrefours et lieux accoutumés de la Haute et Basse-ville de Montréal». Pour les deux complices du profaneur, la peine du bannissement est levée et des amendes lui sont substituées.

Pendant que les membres du tribunal supérieur étudiaient l'affaire, l'évêque de Québec, monseigneur de Pontbriand, se faisait remettre le crucifix outragé et imposait à tous les fidèles de Montréal, une procession générale pour l'adoration de la

croix. Elle eut lieu le dimanche suivant le 10 septembre 1742 et conduisit les Montréalais en une sorte de défilé expiatoire, de l'église Notre-Dame jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Le crucifix ayant fini par symboliser la duplicité de l'âme humaine, fut remis aux hospitalières de Québec le 1^{er} mars 1744. Pourquoi cet «honneur» leur fut-il réservé? Parce qu'à la nouvelle de la profanation du crucifix, elles avaient, les premières, fait amende honorable et une communion générale.

C'était il y a 250 ans, un bien agréable éyé!

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Le lieutenant-gouverneur du Québec, **Martial Asselin**, rehaussera de sa présence le lancement de la cam

pagne de souscription visant à recueillir 500 000 \$ pour le prix du fondateur de la Fondation canadienne du rein. Il sera entouré de plusieurs personnalités montréalaises lors de cette réception qui aura lieu demain, à 17h30, à l'hôtel Quatre Saisons de Montréal. Parmi les invités: l'ex-ambassadeur du Canada à l'ONU, **Yves Fortier**, aujourd'hui président d'Ogilvy Renault. Et, comme prestigieux bénévoles: **Yves Julien**, vice-président de Merrill Lynch Canada; **Reginald Steers**, vice-président chez Pratt & Whitney; **Ed Kalakauskas**, vice-président de Towers Perrin Foster & Crosby; **Paul Morimanno**, vice-président de Power Corporation; **Marvin Corber**, de Richter Usher & Vineberg; **Dennice Leahy**, vice-présidente, Banque Royale du Canada; **Carl F. Steiss**, vice-président de Prixe Waterhouse. Pour clore cette campagne, un dîner-gala aura lieu le 21 octobre en l'honneur de **Cecil Vineberg**.

Le président de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire francophone, **Jean-Claude Langlois**, remettait récemment l'Ordre des hebdomadaires 1992 à **Lucette Lafrenière-Saint-Amant**, ex-présidente de Communications Marsy, agence de communication qu'elle a fondée. C'est surtout à titre de directrice du Progrès de Rouyn-Noranda, où elle a débuté comme journaliste, que **Lucette Lafrenière-Saint-Amant** a d'abord fait sa marque. Sous sa direction, l'hebdomadaire abitibien a remporté de nombreux prix. De plus, elle devait contribuer activement au développement de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. Originaire du Manitoba, elle a dirigé un certain temps l'hebdomadaire montréalais **La Réforme** et fut présidente du Cercle des femmes journalistes de Montréal.



Lucette Lafrenière-Saint-Amant, ex-présidente de Communications Marsy, agence de communication qu'elle a fondée. C'est surtout à titre de directrice du Progrès de Rouyn-Noranda, où elle a débuté comme journaliste, que **Lucette Lafrenière-Saint-Amant** a d'abord fait sa marque. Sous sa direction, l'hebdomadaire abitibien a remporté de nombreux prix. De plus, elle devait contribuer activement au développement de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. Originaire du Manitoba, elle a dirigé un certain temps l'hebdomadaire montréalais **La Réforme** et fut présidente du Cercle des femmes journalistes de Montréal.



Johanne Blouin donnera un spectacle au profit d'un organisme voué au rétablissement des alcooliques et toxicomanes, le Centre d'intervention professionnelle de la Rive-Sud, le samedi 27 juin, au Club Soda, à Montréal. Animé par **Jeannette Biondi**, ce spectacle comprendra une partie humoristique avec la troupe Illusion, et la chanteuse **Johanne Blouin** sera accompagnée de la chorale Les Rossignols de Brossard. Le Centre d'intervention professionnelle de la Rive-Sud, fondé en 1990 par un ex-polytoxicomane bardé de diplômes, **Roger Valiquette**, pratique une politique de «porte ouverte» pour diffuser l'information sur les problèmes reliés aux surconsommations de drogues. Renseignements: Centre d'intervention professionnelle de la Rive-

Sud Inc., 75, rue Dalpé, Verchères (Québec), J0L 2R0. Tél. 583-6818. Prix, pour le spectacle: 17 \$ aux guichets Admission et au Club Soda.

Une heureuse initiative d'un comité de parents, appuyé par le personnel de l'école, a permis d'établir, comme projet pédagogique annuel, pour l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine de Montréal, la réalisation d'un film. Pour leur quatrième production annuelle, les élèves de cette école élémentaire ont été invités à traiter du thème des droits de l'enfant à Montréal. Il en a résulté un film de près de 40 minutes composé de dessins animés dont certains en trois dimensions, réalisés grâce au concours du cinéaste **Co Hoedeman** de l'ONF. Les scénarios filmés ont été réalisés sous la conduite de **Danyèle Patenaude**, co-scénariste de la *Guerre des tuques*. C'est donc avec fierté que l'école procédera au lancement officiel de sa nouvelle production, demain, sous la présidence d'honneur de l'auteur **Christiane Duchesne** et de l'illustrateur **Stéphane Poulin**, deux prix du Gouverneur général en littérature jeunesse. Renseignements: 596-5757.

Nuit magique de la chanson, avec une cinquantaine d'artistes au programme de douze heures de spectacles, présentée le 30 juin, de 20h à 8h, au Lion d'or, 1676, rue Ontraio Est, à Montréal. C'est au profit de la Maison du Parc, qui héberge des personnes atteintes du sida, le tout étant organisé dans le cadre du Festival de la chanson de la Boite à Lily, du 1229 rue Saint-Hubert. Parmi les artistes présents: **France Castel**, **Dan Bigras**, **Diane Guérin**, la Bande à Magoo, **Danielle Oderra**, **Jim Zeller**, **Clotilde**, **Pierrot Fournier**, **Linda Lemay**, etc. Billets: 15 \$, 20 \$ et 25 \$. Renseignements: 842-2808 ou aux comptoirs Admission.

Bell Canada vient de faire don, à la Société pour les enfants handicapés, d'un mini-bus destiné au transport des enfants d'âge pré-scolaire vers les hôpitaux pédiatriques et la garderie Papillon. C'est le vice-président et secrétaire de Bell, **Guy Houle**, qui a remis les clés du véhicule au président de la Société pour les enfants handicapés du Québec, **Jacques Viau**.

La Société historique de Montréal, qui était en fête hier alors qu'elle offrait une soirée gala à l'île Notre-Dame, vient d'élire un nouveau conseil d'administration. A été reportée à la présidence, **Lise Cadotte**, **Mario Lalancette**, à la vice-présidence; **Bruno DeCelles**, trésorier réélu; **Stéphane Stapinsky**, secrétaire réélu; **Marin Bélieveau**, bibliothécaire.



Johanne Bédard, 17 ans, de Gatineau, qui a été choisie. Elle remporte ainsi un voyage pour deux vers la destination de son choix au...Canada.



Prix Octas

Lors du gala de remise des prix Octas aux compagnies qui se sont distinguées dans le milieu de l'informatique au Québec en 1991, la firme montréalaise **Cedrom Technologies** se voyait attribuer une mention d'excellence pour son projet de bibliothèque électronique sur disque compact du contenu du journal *La Presse*. Pour souligner l'événement, **Cedrom Technologies** remettait cette semaine une plaque souvenir à l'éditeur adjoint de *La Presse*, **M. Claude Masson**. Entourant **M. Masson**, nous reconnaissons **MM. Guy Granger**, adjoint au directeur de l'information, **François Aird**, président de **Cedrom Technologies**, **Yves Daoust** et **Philippe Gélinas**, respectivement directeur des produits d'information et vice-président de la firme.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



Heureuse centaine

L'hôpital de La Visitation a voulu marquer d'une réception spéciale les 100 ans d'une patiente, **Mme Lorette Gagné**, qui n'a pas hésité à célébrer l'événement comme il se doit. A cette occasion, deux de ses soeurs ont été convoquées à la fête, **Mme Alice Gagné**, ici à gauche, dont on ne connaît malheureusement pas l'âge, et **Mme Yvonne Bernard**, 90 ans. **Mme Gagné** a continué à habiter son domicile jusqu'à l'âge vénérable de 97 ans. Pour vivre vieux, souriez à la vie, affirme-t-elle.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

da. C'est donc son dessin qu'on pourra admirer sur les affiche du 125e anniversaire de la Confédération.

Au côté du jeune entrepreneur d'une nouvelle entreprise, consacré par le concours **Arista-Sun Life** de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, **Karol Brassard**, que nous avons déjà présenté, figuraient: **Jacques Foissy**, au titre de jeune cadre de grande entreprise; **Sylvie Dagenais**, jeune entrepreneur d'une entreprise établie; **Marie Beauchamp**, jeune cadre de petite et moyenne entreprise. **André Hallé**, président de Télé-système Entreprises Ltée, a pour

sa part reçu le prix **Hector Saint-Louis**, ce prix visant à souligner la contribution du gouverneur au développement de la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Renseignements: Jeune Chambre de commerce de Montréal, 625, avenue Président-Kennedy, bureau 509, Montréal (Québec), H3A 1K2. Tél. 845-4951.

Assurer votre protection et contribuer aux Jeux olympiques spéciaux pour handicapés, tel est l'offre qui est faite par une entreprise distributrice d'un système d'alarme personnel, **Quorum**. Pour tout achat d'un système d'alarme qui peut se glisser

dans une poche, sacoche etc., on s'engage à verser 1 \$ aux Jeux olympiques spéciaux. Renseignements: 847-8698 ou 1-800-561-9497.

Les Arts du Maurier Ltée et la Société de la Place des Arts de Montréal viennent d'annoncer les gagnants des bourses de perfectionnement des arts de la scène destinées aux jeunes artistes oeuvrant en danse, musique ou théâtre. Ils se partagent respectivement des bourses de 5 500 \$ et 3 000 \$. Il s'agit, en danse, de: **Nathalie Morin**, qui veut créer un spectacle de danse-performance, et **René Daveluy**, qui compte faire la promotion d'un

spectacle inspiré des chansons de **Jacques Brel**; en musique, les gagnants dans l'ordre sont: **Joël Thiffault**, qui veut parfaire sa maîtrise du clavecin, particulièrement des symphonies de **Haydn**, et **Marie-Claude Bilo-deau**, qui consacrera sa bourse à la préparation de deux concours internationaux; en théâtre, les bourses sont allées à: **Marie-France Marcotte**, pour la création d'un spectacle consacré au personnage de **Dulcinée de Cervantès**, et **Sylvain-André Lacas**, qui veut participer à des ateliers sur la langue des maîtres des XVIIe et XVIIIe siècles.

Le président de la Fédération internationale des culturistes, **Ben Weider**, présentait récemment, au ministre de la Jeunesse et des sports de la Grèce, **Vassilis N. Papa-georgopoulos** la Distinguished Service Award. Le ministre grec est un ancien champion olympique de course à pied.



Papa Geor

La première campagne de souscription organisée par des parents d'un cégep public, a permis de recueillir quelque 51 000 \$ auprès des parents des étudiants du collège Ahunistic. La présidente de cette campagne, qui a amené les étudiants à solliciter leurs parents, **Lucie Delorme-Bertrand**, a donc pu remettre un chèque de 51 000 \$ au président de la Fondation du collège Ahunistic, **Gabriel Hénault**. Cette fondation compte recueillir six millions de dollars pour l'implantation d'un Centre de ressources technologiques en communications graphiques. Renseignements: Fondation du collège Ahunistic, 8155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec), H2M 1Y8. Tél. 389-5921.



Lucie Delorme-Bertrand

C'est dans le métro, que l'on procédait la semaine dernière au lancement d'un ouvrage historique-touristique, un guide de voyage de *Montréal en métro*, réalisé par les Editions Ulysse, pour marquer le double anniversaire du métro, qui a 25 ans, et de la fondation de Montréal il y a 350 ans. L'ouvrage est de consultation facile, bien que les indications qui figurent sur les cartes soient en bonne partie illisibles tant le caractère en est petit (il s'agit en fait de réductions de cartes réalisées par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal). Les autres informations sont précises et concises, et on souligne la qualité architecturale des stations de métro comme la qualité de l'environnement extérieur à découvrir par des coeurs et étoiles. Facile à consulter et précieux en renseignements. Prix: 19,95 \$. Renseignements: Librairies Ulysse, 4716, rue Saint-Denis, Montréal (Québec), H2W 2M5. Tél. 843-9448.



Les meilleures campagnes

Centraide Montréal remettait récemment des certificats de reconnaissance aux meilleures campagnes organisées en 1991. Dans l'ordre habituel: **Paul Noiseux**, président du conseil d'administration de Centraide du Montréal métropolitain; **Michael Laekas**, directeur de la campagne chez Pratt & Whitney; **Pierre-André Carignan**, directeur de la campagne à Northern Telecom Canada; **Jacky Grifo**, directrice de la campagne menée chez **Sucre Lantic Inc.**; et **Michèle Thibodeau-DeGuire**, présidente et directrice générale de Centraide.



Nouveau centre de jour

Créée par **Angéline Berthiaume** (qui présida aux destinées de *La Presse*, après le décès de son mari qui avait lui-même succédé à son beau-père, **Trefflé Berthiaume**), la **Fondation Berthiaume-Du Tremblay** inaugurerait récemment un centre de jour pour les personnes âgées en perte d'autonomie, le pavillon **Jean-Paul-Ramsay**, attaché à la résidence **Berthiaume-Du Tremblay**. Participant à l'inauguration du pavillon, dans l'ordre habituel: **Maurice Gravel**, de la Fondation; **Nicole Ouellet**, directrice générale de la Fondation; **Lise Morin**, directrice de la résidence **Berthiaume-Du Tremblay**; **Alain Dufour**, président de la résidence; **Nicole Roy Arcelin**, député d'Ahunistic; **André Vallérand**, député de Crémazie et ministre du Tourisme; et **Gilles Trahan**, président de la Fondation **Berthiaume-Du Tremblay**.



Des tirs sporadiques ont été observés hier à Sarajevo. Ce civil se hâte pour rejoindre un abri dans le centre-ville. PHOTO Reuters

L'état de guerre proclamé en Bosnie-Herzégovine

La force de l'ONU lance un ultimatum aux belligérants

d'après AFP
BELGRADE

La situation en Bosnie-Herzégovine s'est aggravée au point que la présidence, dirigée par M. Alija Izetbegovic, a décidé de proclamer «l'état de guerre» sur l'ensemble du territoire, tandis que la FORPRONU a lancé un ultimatum aux belligérants après l'échec du cessez-le-feu de lundi dernier.

La présidence de Bosnie-Herzégovine a constaté que la république est victime d'une agression perpétrée par l'armée yougoslave, la Serbie, le Monténégro et les extrémistes du Parti démocratique serbe (de Radovan Karadzic), et a décidé de proclamer l'état de guerre, indique un communiqué officiel publié par l'agence BH reçue à Belgrade.

Cette décision entraîne la mobilisation générale et la réquisition civile, dans cette république, théâtre de violents affrontements entre forces musulmano-croates et serbes sécessionnistes, qui ont fait plus de 7000 morts en deux mois et demi.

La proclamation de l'état de guerre intervient une semaine après la conclusion d'un accord de coopération militaire entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, remis en question vendredi par des incidents armés entre forces croates et musulmanes à Novi

Travnik (centre), où l'aile dure de la Communauté démocratique croate (de Bosnie-Herzégovine) s'est déclarée «seule autorité légale» et a exigé allégeance des autorités musulmanes politiques et militaires.

La proclamation de l'état de guerre en Bosnie-Herzégovine «donne une base juridique à une éventuelle intervention militaire» dans cette république de l'ex-Yougoslavie, membre à part entière des Nations-Unies, a estimé un professeur de droit international public de Sarajevo, M. Zoran Pajic.

La présidence bosniaque n'a pas mentionné la Croatie parmi les agresseurs en dépit de la présence en Bosnie de troupes régulières venant de Croatie constatée par des observateurs de la CEE et de l'ONU.

À Belgrade, la grève des étudiants visant à obtenir la démission du président de Serbie Slobodan Milosevic, a reçu l'approbation officielle du Conseil enseignant de l'Université de Belgrade, qui a ajourné sine die la session des examens de juin, passant outre aux avertissements lancés vendredi par le premier ministre serbe Radoman Bozovic. Le mouvement étudiant, qui est entré hier dans sa sixième journée, jouit d'un soutien croissant et s'est étendu en province, notamment à Nis, Novi Sad (nord), Subotica et Kragujevac.

MARTIN PELCHAT

Trois soldats canadiens de la Force de protection des Nations Unies à Sarajevo ont été blessés, hier après-midi, lorsque leur convoi a été la cible de tirs de mortier à environ deux kilomètres de l'aéroport de la capitale bosniaque.

Le lieutenant Pat Dray, 26 ans, originaire de Montréal, de même que le major Peter Devlin, de Scarborough, et le caporal Jim Gordon, de Toronto, étaient à bord d'une jeep, vers 13h, quand le convoi a été attaqué. Seul le caporal Gordon, cependant, a été blessé gravement. Il a été atteint à une jambe par des éclats.

«C'est la première fois dans cette mission que nous avons des blessures causées par des tirs directs», a indiqué de Sarajevo le major Steve Gagnon, officier d'état-major pour le major-général Lewis MacKenzie. Ce dernier commande les opérations de la force multinationale dans le secteur.

Le général MacKenzie a d'ailleurs annoncé hier que toutes les activités de la force de paix liées à l'accord sur l'aéroport étaient suspendues jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu d'au moins 48 heures ait été respecté.

«Le général a débuté le décompte à 18h, heure locale, a expliqué le major Gagnon. A cha-

que violation du cessez-le-feu, il remettra le compteur à zéro.»

Quelque 80 soldats canadiens se trouvaient depuis deux jours à l'aéroport, contrôlé par les Serbes depuis la deuxième semaine d'avril. Le général MacKenzie a décidé d'en retirer ses troupes parce que le cessez-le-feu n'était pas respecté par les belligérants. C'est au moment où les Canadiens rentraient à leur quartier-général de Sarajevo que l'attaque au mortier est survenue.

À l'aéroport, la Force de protection des Nations Unies préparait le terrain à la venue d'observateurs. Ces observateurs, d'expliquer le major Gagnon, auront pour mission de s'assurer que l'artillerie des deux camps, serbe et musulman, reste muette.

Sitôt que les Serbes auront abandonné leurs positions, les Canadiens devraient prendre le contrôle de l'aéroport et rétablir le trafic aérien sur Sarajevo. Ce sera l'affaire d'un bataillon de 800 soldats, actuellement cantonné à Daruvar, en Croatie, soit à 300 km de Sarajevo. Ils ne pourront cependant se déployer qu'avec l'approbation du Conseil de sécurité des Nations Unies, de préciser le major.

Environ 1200 Canadiens, parmi lesquels le Groupe de bataillon du Royal 22e régiment, font partie de la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie.

Portrait de la Tchécoslovaquie

Agence France-Presse

L'accord sur la partition de la Tchécoslovaquie, signé dans la nuit de vendredi à samedi et qui prévoit la mise en route de ce processus avant le 30 septembre, consacre l'éclatement d'un pays dont la création, dans la forme actuelle, avait été proclamée le 28 octobre 1918.

SITUATION: La République fédérative tchèque et slovaque (CSFR) s'étend sur 127000 km², dont 49036 pour la Slovaquie, entre Allemagne à l'ouest et au nord, Pologne au nord-est, Ukraine à l'est, Hongrie et Autriche au sud.

La République tchèque est formée de la Bohême (ouest, capitale Prague), et de la Moravie (centre, capitale Brno). À l'est se trouve la République slovaque (capitale Bratislava).

POPULATION: 15,6 millions (10,4 millions en République tchèque et plus de 5 millions en République slovaque).

RELIGIONS: 46 p. cent de catholiques, dont 60 p. cent en Slovaquie, 30 p. cent d'athées déclarés, 2,1 p. cent de luthériens slovaques, 1,2 p. cent de protestants hussites tchèques, 1,2 p. cent d'orthodoxes (en Slovaquie), 17 p. cent sans religion, 450000 autres églises et sectes.

MONNAIE: couronne.

LANGUES: tchèque et slovaque.

CAPITALE FÉDÉRALE: Prague (1,2 million d'habitants)

CAPITALE SLOVAQUE: Bratislava (430000 habitants)

PRÉSIDENT: L'ex-dissident Vaclav Havel, élu le 29 décembre 1989, après la «révolution de velours» et réélu le 5 juillet 1990 pour deux ans.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL: coalition regroupant depuis l'accord de Bratislava du 20 juin 1992 le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS, gauche) dirigé par Vladimir Meciar et le Parti démocratique civique (ODS, droite) présidé par Vaclav Klaus.

HISTOIRE: Après des siècles de royaume de Bohême, le pays fut longtemps fondu dans l'histoire de l'empire austro-hongrois (la couronne de Bohême passa en 1526 aux Habsbourg). La Tchécoslovaquie en tant que telle, proclama son indépendance le 28 octobre 1918. Son amputation du territoire des Sudètes peuplé d'Allemands en 1938, après la conférence de Munich, met fin à cette courte période. En 1939, la Diète slovaque proclame l'indépendance de l'Etat slovaque, la veille de l'invasion allemande de la Bohême-Moravie, et l'évêque populiste Jozef Tiso demande la protection du Reich.

Libérée en 1945 par les Soviétiques, la Tchécoslovaquie se reconstitue mais cède la Ruthénie à l'est à l'URSS et tombe dans le giron de Moscou à la faveur du «coup de Prague» (25 février 1948) qui amenait les communistes au pouvoir. Le 28 octobre 1968, la Tchécoslovaquie devient un Etat fédéral affirmant l'égalité en droit entre une Slovaquie plus pauvre et irritée contre le centralisme pragois, et la Bohême-Moravie. Le réveil réformiste communiste du «printemps de Prague» étouffé par les chars de cinq pays du Pacte de Varsovie en août 1968, précédera de 21 ans la «révolution de velours» de novembre 1989 qui devait mettre fin à 41 ans de communisme.

MINORITÉS: 590000 Hongrois, 115000 Roms, 61000 Polonais, 53000 Allemands, 20000 Ukrainiens et 18000 Ruthènes.

ÉCONOMIE: INFLATION: prévision pour 1992 10 p. cent, (53 p. cent en 1991). **CHÔMAGE:** 6 p. cent de la population active sur l'ensemble du pays (environ 4 p. cent en république tchèque et plus de 12 p. cent en Slovaquie). Plus de 8 millions d'habitants ont investi dans les privatisations. **DETTE EXTÉRIEURE:** 9,3 milliards de dollars.

RESSOURCES ÉCONOMIQUES: Charbon, lignite, fer, uranium, graphite, argent en république tchèque. Cuivre, plomb, sel en Slovaquie.

Pas tout à fait comme les autres, les séfarades

RICHARD HÉTU
envoyé spécial
BEIT SHEAN

Bien calé dans son fauteuil de maire suppléant de Beit Shean, Yitzhak Weitzman est catégorique jamais au cours de ses 34 années en Israël n'a-t-il été victime de discrimination à cause de ses origines ethniques.

«Je suis arrivé ici du Maroc à l'âge de 8 ans, soit en 1958», raconte M. Weitzman, dont la municipalité de 15000 habitants est située dans le sud de la Galilée, à quelques kilomètres seulement de la frontière qui sépare Israël de la Jordanie.

«Je sais depuis le début ce que je veux faire de ma vie et personnellement je ne m'a mis dans les bâtons des roues. Le problème, aujourd'hui, c'est que les jeunes séfarades quittent l'école beaucoup plus tôt que leurs compatriotes ashkénazes.»

«Séfarades. Ashkénazes. En Israël, la distinction est encore importante. Le premier terme se rapporte aux juifs originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le deuxième, aux juifs originaires d'Europe, mais aussi d'Amérique et d'Australie.»

Les ashkénazes sont derrière la création de l'Etat d'Israël en 1948. Ils ont façonné le pays selon des valeurs modernes, socialistes et laïques.

La plupart des séfarades sont arrivés un peu plus tard. Dans le cas des Marocains, qui ont dû s'installer dans des coins isolés comme Beit Shean, ils étaient généralement pauvres, sans instruction et pratiquants.

En 1992, les séfarades ne forment plus un «second Israël», comme dans les années 60. Mais les frictions demeurent. Surtout dans le domaine politique. Cela, même le maire suppléant de Beit Shean le reconnaît.

Le fief de David Lévy

«Au sein du Likoud (le parti du premier ministre Yitzhak Shamir), nous avons maintenant un problème», dit-il en agitant ses grosses mains d'ancien manœuvre. «Ils (les leaders) ne veulent pas de séfarades au sommet. Ils sont seulement intéressés à nos votes.»

La question de la discrimination des séfarades au niveau politique, réelle ou imaginaire, touche une corde particulièrement sensible à Beit Shean. Non seulement parce que 90 p. cent de la population de la municipalité est originaire du Maroc, mais aussi parce qu'un de ses fils, David Lévy, ministre des Affaires étrangères, ne semble pas recevoir tout le respect qui lui est dû au sein du Likoud.

Lévy, un ancien maçon qui est arrivé du Maroc à Beit Shean en 1956, a terminé au deuxième rang derrière Shamir lors de la course à la chefferie du Likoud, en mars dernier. Néanmoins, le parti a décidé de mettre son nom au quatrième rang sur sa liste de candidats aux élections législatives du 23 juin, derrière les deux autres gros canons du Likoud, Ariel Sharon et Moshe Arens, deux juifs ashkénazes. Plusieurs autres supporters de Lévy ont subi des rebuffades du genre.

Quand Lévy a crié à la discrimination — ce dont il ne se

gène jamais — les gens de Beit Shean ne l'ont pas contredit.

«On a été vexé», dit un retraité de Beit Shean qui s'exprime en français mais qui ne veut pas être identifié. «C'est comme si on était des citoyens de deuxième classe.»

Pour punir le Likoud, ce Marocain d'origine se dit prêt à voter pour le Parti travailliste de Yitzhak Rabin lors du scrutin du 23 juin. Mais il est difficile de prédire si un nombre significatif de ses concitoyens l'imiteront.

Une méfiance tenace

Car les séfarades de Beit Shean — et d'ailleurs en Israël — se sont longtemps méfiés des Travaillistes, qui étaient au pouvoir lorsqu'ils sont arrivés au pays. Ils se souviennent de l'attitude paternaliste des ashkénazes du parti à leur égard, de leurs efforts pour les arracher aux traditions et à la culture «primitives» de leurs parents, du mépris dans lequel ils tenaient leur dévotion religieuse.

Lors des élections de 1977, alors qu'ils étaient devenus majoritaires en Israël, les séfarades ont été en mesure de punir les Travaillistes, votant massivement pour le Likoud et mettant fin à la domination qu'exerçait le parti de David Ben Gourion sur la vie politique du pays depuis 1948.

Le Likoud est encore perçu par une forte majorité de séfarades comme «leur» parti. Et ce, malgré les revers de fortune de David Lévy.

«Ce n'est pas seulement une question de personnalité, explique M. Weitzman, le maire suppléant de Beit Shean. L'idéologie de Likoud compte aussi. Les séfarades apprennent dans la Bible que Jéricho, Hébron et Jérusalem font partie d'Israël. Ils votent donc pour le parti qui leur assure que ces villes ne retourneront pas entre les mains des Arabes.»

«C'est pour ces villes que nous sommes venus en Israël, ajoute M. Weitzman. Sinon, nous serions allés au Canada ou en Ouganda!»

M. Weitzman est un homme énergique, qui cogne sur son bureau pour ajouter du poids à ses propos. Il parle avec enthousiasme du développement touristique de Beit Shean, où se trouve l'amphithéâtre romain le mieux conservé d'Israël.

Mais dans les rues languissantes de la ville, où les rayons du soleil sont brûlants sur l'heure du midi, l'avenir semble plus menaçant que prometteur. Et comme dans les autres coins pauvres du monde, la menace vient surtout des derniers arrivés, des derniers immigrants, en l'occurrence les 400000 juifs de l'ex-URSS, qui viennent grossir les rangs des ashkénazes.

«Le gouvernement donne tout aux immigrants russes», se plaint Yossi Peretz, un commerçant de la ville qui votera travailliste. «Mais quand nos jeunes terminent leur service militaire, ils se retrouvent au chômage. Alors ils pensent à quitter le pays.»

Yaacov Nahon, un professeur israélien d'origine algérienne, pense pour sa part que les jeunes séfarades seraient mieux avisés de continuer leurs études. Selon une étude qu'il a réalisée, ceux-ci sont cinq fois moins enclins à compléter leurs études universitaires que leurs compatriotes ashkénazes. Et quand ils décrochent un emploi dans une grosse ville, leur salaire est inférieur d'un tiers à celui des ashkénazes.

Séfarades. Ashkénazes. La distinction est encore importante en Israël.

De Klerk n'exclut pas un retour à l'état d'urgence

d'après AFP
JOHANNESBURG

Le président Frederik de Klerk n'a pas exclu hier un éventuel retour à l'état d'urgence en Afrique du Sud, ajoutant cependant qu'il serait «regrettable» d'en arriver là. À l'issue de sa visite manquée à Boipatong, le bidonville au sud de Johannesburg où 39 personnes avaient été tuées mercredi soir, M. de Klerk a averti qu'il ne permettrait pas que «l'anarchie» s'installe en Afrique du Sud.

L'état d'urgence avait été instauré dans certaines régions en mars 1985, alors que les émeutes anti-gouvernementales faisaient rage dans les ghettos noirs, puis sur l'ensemble du pays le 12 juin 1986. Il avait été levé par M. de Klerk en deux temps: en juin 1990 dans trois des quatre provinces du pays, et enfin dans celle du Natal en octobre de la même année.

«Nous pourrions avoir à examiner les mesures actuelles pour maintenir l'ordre et la sécurité de tous les Sud-Africains», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, ajoutant: «Il serait regrettable d'en être obligés de revenir à l'état d'urgence. Il y a plusieurs possibilités et nous devons toutes les examiner.»

M. de Klerk a réaffirmé que les autorités feraient «tout leur pos-

sible pour arrêter et emprisonner les auteurs» du massacre de Boipatong. Selon les témoins, le carnage serait l'oeuvre de partisans du parti zoulou Inkatha qui auraient agi avec la complicité de policiers.

M. de Klerk a dû battre en retraite hier à Boipatong devant une foule menaçante de quelque 3000 habitants, selon les journalistes sur place. Des larmes de sa voiture, il a été entouré par une foule hostile, armée de branches d'arbres, qui criaient: «Tuez-le, tuez-le». Il n'est pas descendu de son véhicule, que les policiers protégeaient, se contentant d'observer la scène par la vitre.

Au moins trois noirs ont été tués et six blessés hier par la police à Boipatong peu après le départ du président sud-africain. La visite manquée du chef de l'Etat s'est en fait terminée dans le chaos, la foule, qui avait déjà contraint M. de Klerk à battre en retraite, s'en prenant ensuite à la police.

Après la mort d'un premier manifestant — abattu, selon la police, alors qu'il tentait de frapper quelqu'un à coups de hache —, deux autres personnes ont été tuées lors d'une fusillade déclenchée par le tir d'un policier en direction du sol. Ce coup de feu a déclenché une rafale de tirs d'autres policiers et un homme accroupi a été atteint en pleine tête.

L'Ossétie appelle Moscou à l'aide

d'après Reuter
MOSCOU

L'Ossétie du sud, région sécessionniste de la Géorgie, a demandé hier l'aide de la Russie voisine après la prise par les forces géorgiennes d'une partie de Tskhinvali, sa capitale, rapporte l'agence Itar-Tass.

Les unités géorgiennes qui pionnaient Tskhinvali ont réussi à prendre le contrôle d'une partie de la ville et menacent de prendre

le reste, indique Tass. «Des unités de la garde ossète et les forces de défense sont engagées dans une bataille inégale», ajoute-t-elle. «L'Ossétie du sud demande une aide urgente au gouvernement russe», écrit l'agence depuis Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie du nord, qui fait partie de la Russie.

De source autorisée en Ossétie du nord, on a confirmé l'offensive géorgienne et déclaré que les civils fuyaient la capitale sous des bombardements intenses.

Le cri de «Coyote» est sans écho

MATHIEU CHANTELOIS
Collège Bois-de-boulogne

Enfin! De jeunes adultes mettent un film au monde. Leurs intentions me semblaient fort louables: faire un vrai film comme du monde et pour du monde, pour la suite du monde et — ça restait à voir — pour contrer oublier et éloigner la quasi, inévitable fin du monde. Un film pour et par des jeunes.

Mercredi dernier, salle 1 du cinéma Berri. La grande première de *Coyote*. La salle était pleine à craquer. Pleine de jeunes, pleine de vie. Pleine d'espoir aussi face à ce film. Les quelques minutes de retard semblaient des heures pour les jeunes adultes qui remplissaient la salle et qui, comme moi, ne semblaient pas encore avoir apprivoisé la patience.

Un moment, je me suis rappelé la première de la *Guerre des Tuques*. Mes vagues souvenirs de cet événement ressemblaient étrangement aux instants présents. Comme quoi les années se suivent et se ressemblent. Mais comme quoi aussi l'enfant que j'étais a pleuré, a aimé, a vécu. L'enfant s'appelle maintenant un jeune adulte. Mais c'était avec l'impatience de l'enfant que j'attendais le début de la projection.

J'ai été profondément déçu. Je m'attendais peut-être à trop. En quelques instants, tout mes espoirs se sont effondrés. Plus rien. Fini. Niet. Kaput.

Jacques Godbout disait dernièrement dans une revue de cinéma que s'il avait entre 20 et 30 ans aujourd'hui, il serait inquiet pour son avenir. Pas moi, avais-je envie de lui répondre. Mais à la sortie de la première de *Coyote* je me demande presque s'il avait raison. Non pas que *Coyote* soit en lui-même un film qui suscite le questionnement. C'est que je ne pouvais tout simplement pas concevoir que je faisais partie d'une génération qui n'a rien à dire de plus intelligent que ce que l'on nous a présenté.

Bêtise humaine

Chaque réplique semblait presque conçue de façon à encourager la bêtise humaine:

«La vie c'est une sorte de bonbon que l'on suce. Le seul problème c'est de savoir si on peut tenir sans croquer.»

— N'ait pas peur, je ne vais pas te manger.

— Dommage, j'aimerais ça.

«Veux-tu qu'on déaille ensemble?» (Lorsque nos deux protagonistes en sont aux préliminaires près d'un chemin de fer).

Et je pourrais continuer de la sorte, pendant près de 99 minutes. Aucun intérêt. Aucune passion. Aucun désir. L'amour plat. Le coyote, pourtant rusé et malicieux de nature, tourna autour d'un pot sans jamais s'y approcher à plus d'un mètre.

Mitsou est Coyote

Mitsou! Au rythme ou elle fait la «Une» des journaux on ne peut plus douter de l'attrait qu'elle exerce sur le grand public. Mitsou. Ses cow-boys, ses Chinois, ses impers fendus par sa poitrine, son rouge à lèvres, ses castagnettes. Le mythe, quoi! Mais pour sa première performance au cinéma, la «diva québécoise» ne crève pas l'écran, loin de là.

Le personnage qu'incarnait Mitsou avait certes quelques années de moins que la chanteuse, mais je ne crois pas qu'elle avait à lui donner les manières, la voix et l'attitude d'un enfant de 12 ans. Par moment, son jeu d'actrice détonnait à un point tel que l'on se serait cru au beau milieu du Village de Mitsou (lire Nathalie).

On ne peut que refaire référence à la télévision et à *Chambre en Ville* lorsque l'esprit moralisateur d'un message pour l'utilisation des condoms (encore et toujours l'illustre pellicule) fait surface. Je veux bien croire que ce film se devait de plaire à tous, mais Papa et Maman n'auraient certes pas vu d'inconvenient à un scénario un peu plus subtil...

«Une atmosphère rock qui déchaine les passions», promettait le synopsis. Le rock fut absent, sauf dans les quelques bars où on entend à coup sûr la musique des French B. Mais les French B au bar Le Swann ça détonne un peu. Quant à la trame sonore que nous propose Reinhardt Wagner, elle est assez maigre, voir même quelque peu facile (on sort les violons lors des déclarations d'amour). Seule la musique de l'enterrement surprend par la force et l'harmonie de ses voix.

Les «passions»

Quand aux «passions» promises, elles sont davantage présen-



PHOTO PIERRE McCann, La Presse

Pour sa première performance au cinéma, la «diva québécoise» ne crève pas l'écran, loin de là.

tes dans les annonces de Molson et Petro-Canada, style dans lequel le réalisateur Richard Ciupka réussit fort mieux. Il demeure toutefois excellent à la photo et nous présente de sublimes images de Montréal.

«Défiant la censure et qui se moque de toute moralité», promettait également le synopsis: que les âmes de voyeurs se tiennent pour dit: Mitsou est plus habillée dans ce film que

dans ces derniers vidéo-clips. C'est ailleurs que vous devrez vous rincer l'oeil.

Je n'ai rien d'un intellectuel. Je crois sincèrement que ce film est mauvais pour tous. Loin de moi l'idée que de me faire le porte-parole d'une élite dont je ne fais pas partie.

Je sais fort bien que pour plusieurs, quoi que je dise, la curio-

sité aura raison de vous et vous finirez par aller voir ce film. Mais je pourrai dormir en paix vous sachant prévenu.

Un dernier conseil, les ados (et autres) qui désirent aller voir ce film devraient se munir d'un partenaire du sexe opposé qui leur plait. C'est le film parfait à aller voir pour de longs baisers tout en comprenant parfaitement l'histoire par la suite, quoi!

Portait récent des rues de Santo Domingo

CARMEN LAMOUREUX et STÉPHANIE FERLAND-TURCOTTE
Collège Champlain

LENNOXVILLE

Le jour se lève sur Santo-Domingo! Les palmiers agitent leurs bras avec élégance. La cité s'éveille lentement, et tout à coup, s'anime à un rythme étonnant.

Participants d'un stage en coopération internationale parrainé par l'ACDI et le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke, nous sillonnons cette ville qui ouvre les yeux et nous regarde tout autant que nous.

Le quartier visité est défavorisé. Ici on appelle ça un «barrio». L'activité économique se met en branle bien différemment de Bay Street. Nombre de citoyens, soucieux de subvenir aux besoins essentiels de leur maisonnée, exploitent toutes les possibilités de cueillir quelques «chiles».

La diversité des négoce a de quoi impressionner les deux «reporters» que nous sommes; on y vend des bidons de plastique, des oreillers, des balais typiques, de la nourriture, des «palos de coco», enfin de tout et de rien.

Il s'agit ici de vendeurs itinérants qui sont juchés sur la selle.

Denrée rare

Notre promenade se prolonge dans le tintamarre de la musique «meringue» crachée par de puissants appareils-radios. On entend tout ce qui se passe et se dit dans les résidences.

L'intimité semble ici une denrée rare que seule la classe privilégiée peut se permettre.

Que voit-on? Ce n'est pas vrai! Oui, c'est bien vrai, des gens qui déversent leurs déchets dans la rue. Notre conception de l'hygiène en prend un coup! Les chiens explorent de leur museau immunisé ces débris nouveaux!

St-Domingue ne se réveille pas, ne s'éveille pas même. Il semble que des puissances supérieures y voient leurs intérêts mieux protégés en la laissant dormir.

L'individualisme télécommandé dont on ne sait où et le sens communautaire comme mécanisme de défense, ce sont là deux forces qui s'opposent sans cesse dans ce «pueblo» que nous avons regardé attentivement. Et demain, et après-demain, s'animeront les 7 à 77 ans de ce quartier pour trouver leur pitance!

Des dépanneurs

Telle une fourmillière d'un tri-cyclo surchargé. Les commerces de quartier, eux, sont installés souvent dans une pièce exigüe de la résidence familiale; il s'agit des «colmados» (dépanneurs). En outre, des affiches bigarrées faisant fi de toutes les règles du graphisme attirent le client qui a besoin de la couturière, du cordonnier, du soudeur, de la blanchisseuse... alouette!

C'est là un portrait bien fragmentaire de l'économie informelle de la capitale dominicaine. Inutile de souligner que ces braves gens ne jouissent d'aucune sécurité d'emploi, d'aucun bénéfice marginal, ni même du plaisir de travailler. On semble «organiser» la «désorganisation».

La fragilité de ces commerces fort colorés n'est pas à démontrer. Le commerçant chef de famille se fait-il heurter par un chauffeur qu'il perd son gagne-pain. Ces enfants seront pris en charge par les voisins quant à l'alimentation et il leur faudra oublier l'école et les droits de l'enfance au jeu. La vie les condamnera à parcourir les rues en criant leur désespoir par la réclamation de leurs produits, habituellement des fruits et légumes!

Quelle devrait être la vitesse permise sur les autoroutes?

MARIE-FÉE PROULX

École secondaire Royal George

GREENFIELD PARK

Au cours des dernières années, plusieurs facteurs ont contribué à modifier la signalisation. Le nombre grandissant de véhicules, — 8000 voitures en 1900 par rapport à 250 millions au début des années 1990 —, les vitesses de plus en plus élevées, et les gens de toutes nationalités qui voyagent ont influencé ces changements.

Quelle devrait être la vitesse maximale permise sur les autoroutes? Après les campagnes pour le port de la ceinture et contre l'alcool au volant, qui ont donné des résultats encourageants — c'est la vitesse excessive qui sera cette année le prochain cheval de bataille de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ce sont les renseignements que nous a rapportés *La Presse*, le 25 mars dernier, en page B 8, dont l'article avait pour titre: «Prévenir les jeunes contre les excès de vitesse». 60 p. cent de tous les excès de vitesse sont commis par des jeunes âgés de 16 à 24 ans.

Selon M. Jean-Luke Leclair, formateur en conduite automobile à l'école Tecnic de Brossard: «Présentement, la vitesse maximale permise au Québec est de 100 km/h, et déjà il y a des inconscients qui roulent à 140 km/h. Vous vous imaginez la situation si la vitesse permise augmentait?» M. Leclair expliquait comment il laisse parfois ses étudiants circuler à 110 km/h afin d'avancer au même rythme et ne pas nuire aux autres automobilistes.

Un coussin

Par ailleurs, savez-vous ce qu'est un coussin de sécurité? Il s'agit d'une distance d'arrêt, sans obstacle ou danger, mesurée par rapport à la vitesse du véhicule. Une voiture circulant à 100 km/h a besoin d'une distance variant entre 40 et 80 mètres pour s'immobiliser. Déjà, ce critère n'est pas respecté: d'ailleurs, les Québécois sont de véritables «colleurs de derrière» (pour ne pas dire autre chose).

Ne reste-t-il à peine un ou deux mètres entre deux automobiles circulant à 100 km/h que le pre-

mier freine et, inévitablement, le second lui rentre dedans ainsi que les quatre autres à l'arrière causant un carambolage. Plus la vitesse augmente, plus la distance de freinage est longue, donc le temps de réaction diminue.

Vous vous imaginez la forte augmentation d'accidents qui surviendraient sur les routes si la vitesse maximale permise était de 120 km/h? Les excès de vitesse, qui constituent la deuxième cause

d'accidents après l'alcool et qui sont responsables de 15 p. cent des accidents de la route, ont fait 175 morts et 8000 blessés en 1991.

Les accidents sont moins nombreux à la campagne, mais s'avèrent plus graves étant donné la vitesse élevée.

En outre, la vitesse diminue l'adhérence des pneus sur la chaussée entre autres à cause de

l'air qui entre sous la voiture. Dans certains cas, l'adhérence diminue de plus de la moitié lorsque la vitesse passe de 10 km/h à 65 km/h. Une vitesse plus grande à 100 km/h représente donc davantage un danger côté adhérence.

Enfinale, il ne reste que deux questions à se poser et à éclaircir. D'abord, pourquoi les producteurs d'automobiles confectionnent-ils des véhicules de promenade pouvant atteindre les 200 km/h lorsqu'ils savent très bien que c'est inutile et peut même représenter un danger? En dernier lieu, est-il vraiment nécessaire d'augmenter la limite de vitesse permise sur les routes? Une chose est certaine, il faut trouver des moyens plus sévères, plus de policiers par exemple, afin de faire respecter les limites déjà imposées, car c'est le seul véritable incitatif à une plus grande prudence sur les routes!

«Maintenant, je vois la vie d'une autre façon»

MIGUEL LEGAULT

Cégep Lionel-Groulx

SAINTE-THERÈSE

C'était un avant-midi ensoleillé. Le cours venait tout juste de se terminer. Donald Hamel décide d'aller, avec son cousin, à Terrebonne, pour cueillir la paye de ce dernier. Ils enfourchent la moto, et empruntent la 640. Ils ne se sont pas rendus à Terrebonne.

Le 11 septembre 1986, à midi, la Honda qu'ils chevauchaient heurte de plein fouet une camionnette brune qui n'avait pas effectué son arrêt obligatoire. Donald ne se réveillera que 10 jours plus

tard. Son cousin sera plus chanceux.

«Je roulais entre 80 et 100 km/h. J'allais dépasser un camion quand l'homme, passant une voiture par la droite, n'a pas fait son stop. Je n'ai pas eu conscience de ce qui s'est passé après...»

Plus tard, des témoins de la scène lui racontent qu'il a été projeté 20 pieds dans les airs avant de s'écraser sur l'asphalte. Son casque, brisé, empêchait le sang de s'écouler de sa bouche. Faute de l'intervention d'une bonne Samaritaine venu lui enlever ce corsage, il aurait succombé par suffocation.

Le propriétaire de la camionnette n'était pas à son premier accident; «c'était son cinquième, dont le deuxième impliquant une moto...» En sortant du véhicule, il s'est mis à vilipender le motocycliste qui, de toute façon, n'entendait rien.

La convalescence ne se fait pas

sans problèmes; Donald est amnésique. Un retour au collège est tenté en janvier 1987; c'est peine perdue: «Rien à faire, je ne retiens rien». Août 1987: pas plus. En tout, il perdra deux ans de scolarité. «Ça a pris trois ans avant un retour complet de ma mémoire».

De cet accident, Donald n'est marqué que par une incapacité partielle d'un poignet et de quelques cicatrices. «Ça peut sembler drôle à dire, mais je suis content d'avoir eu mon accident; je vois la vie d'une autre façon: la vie est belle!»

Et la vitesse? «C'est une bonne sensation, j'aime toujours la vitesse, mais sur quatre roues...»

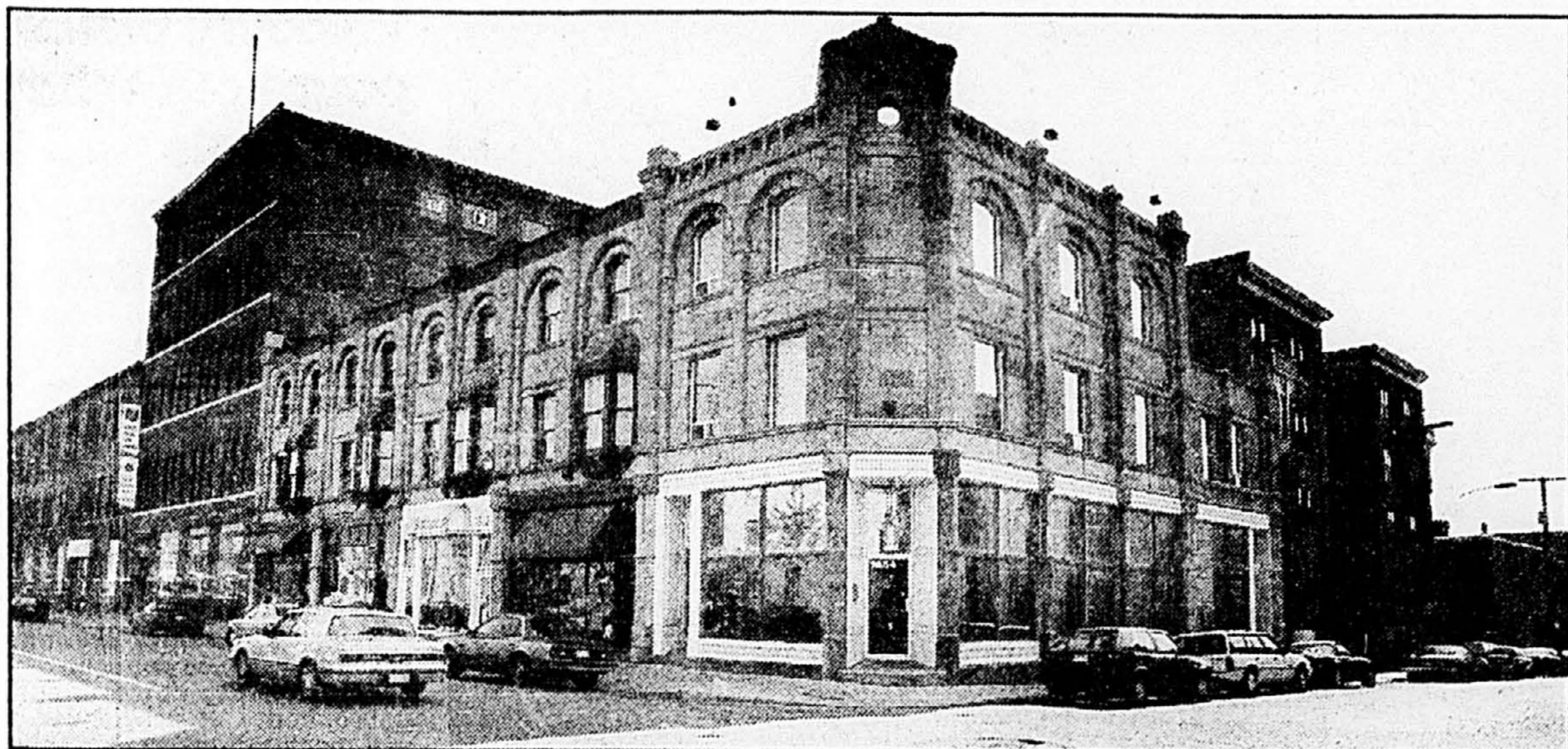
La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de La Presse. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort du comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «Jeune» Presse, 7 rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Les appartements *The Court*

317

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL



L'édifice Costigan de la rue Notre-Dame, à l'avant plan, avec, à l'arrière, les appartements *The Court*.



PHOTOS PIERRE CÔTE, La Presse



GUY PINARD

La rue Richmond n'est pas la plus connue de Montréal. Située à l'ouest de la rue Guy, dans «La Petite Bourgogne», la rue Richmond est surtout connue des gens du quartier qui la fréquentent pour se rendre à leur logement.

Les appartements *The Court* jouissent probablement d'un semblable anonymat. Situés au 425-433 et aménagés dans un édifice en «U» bâti en 1886, ils n'ont guère d'attrait et pourtant, ces 18 appartements sont les plus anciens du genre encore en existence à Montréal, ayant même résisté en 1982 à un incendie qui aurait pu être désastreux.

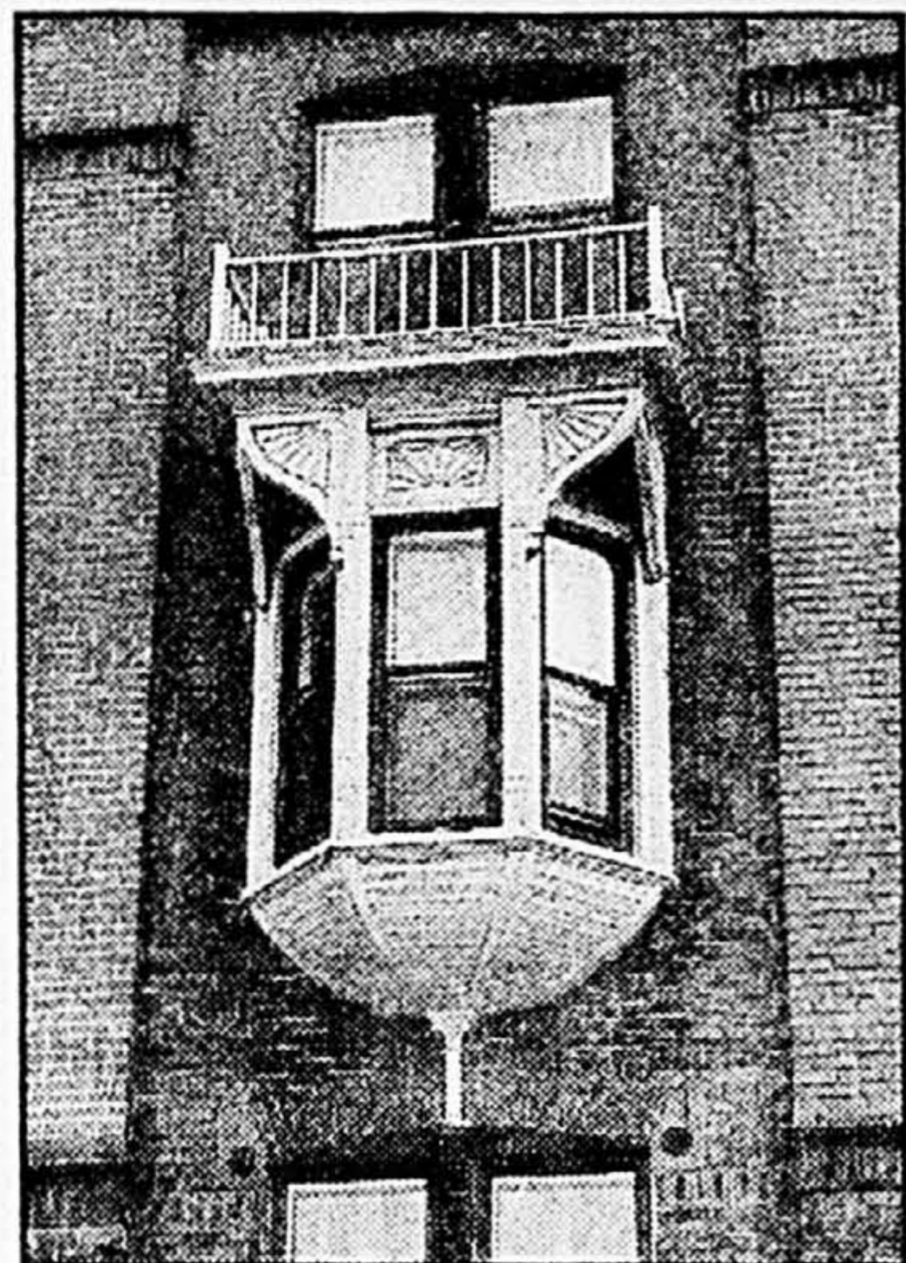
Le remembrement de terrains
Les appartements *The Court* ont été construits sur les lots 1202, 1203-7 et 1203-5-3 provenant de l'immense propriété des Costigan. Pendant que les marchands de bois et de charbon John et Richard s'installaient rue Notre-Dame, à l'est de la rue Richmond, dans ce qu'on appelait alors le faubourg Saint-Joseph, leur frère William Thomas faisait construire les appartements *The Court* dans un contexte qui sera expliqué plus loin.

Le terrain mesure 84,5 pieds de largeur sur 123,5 de profondeur, sans compter le droit de passage situé du côté nord. A cette superficie, il faut enlever au nord-est une petite surface de 12,5 pieds de largeur sur 7,5 pieds de profondeur qui correspond à l'angle formé par les deux murs d'une usine de la rue Guy.

Ce terrain n'est qu'un des nombreux lots remembrés par John Costigan père, qui était marchand de bois et de charbon. Costigan et sa femme Agnes Wheelan eurent six enfants, William Thomas, Robert, John fils, Richard, Alexander Henry et Mary Jane. Tous vivaient à Montréal, sauf Robert qui était médecin à Los Lunas, au Nouveau-Mexique.

À la mort de Mme veuve Costigan, unique héritière de son mari John, et conformément à son testament daté du 19 octobre 1881, les exécuteurs testamentaires James Shearer et William W. Robertson assistèrent le 23 juin 1886, dans les bureaux du notaire William de M. Marler, au transfert de l'ensemble du parc immobilier des défunts époux Costigan à une société connue sous le nom de *The Artizans Dwelling House Company* (le notaire a bien écrit «Artizans» et non «Artisans»), présidée par William Thomas Costigan. La seule obligation de la société consistait à rembourser la balance d'hypothèques de 28000 \$ due à la Royal Institution for the Advancement of Learning, société qui, comme on le sait sans doute, administrait l'Université McGill.

Parmi les lots cédés et achetés par John père se trouvaient d'une part le lot 1202 acheté le 6 avril 1871 de William T. (probablement un frère de John père) et mesurant 40 pieds de façade



Un des deux oriel en bois qui ornent la façade.

rue Richmond, sur 109 de profondeur; et d'autre part le lot 1203, situé en bordure de la rue Saint-Joseph (actuelle rue Notre-Dame) et acheté en partie de John Crawford Gibb le 3 mai 1854, et en partie de Thomas Forsyth Gibb le 21 juin suivant. Ce lot 1203 sera par la suite subdivisé.

The Artizans Dwellers

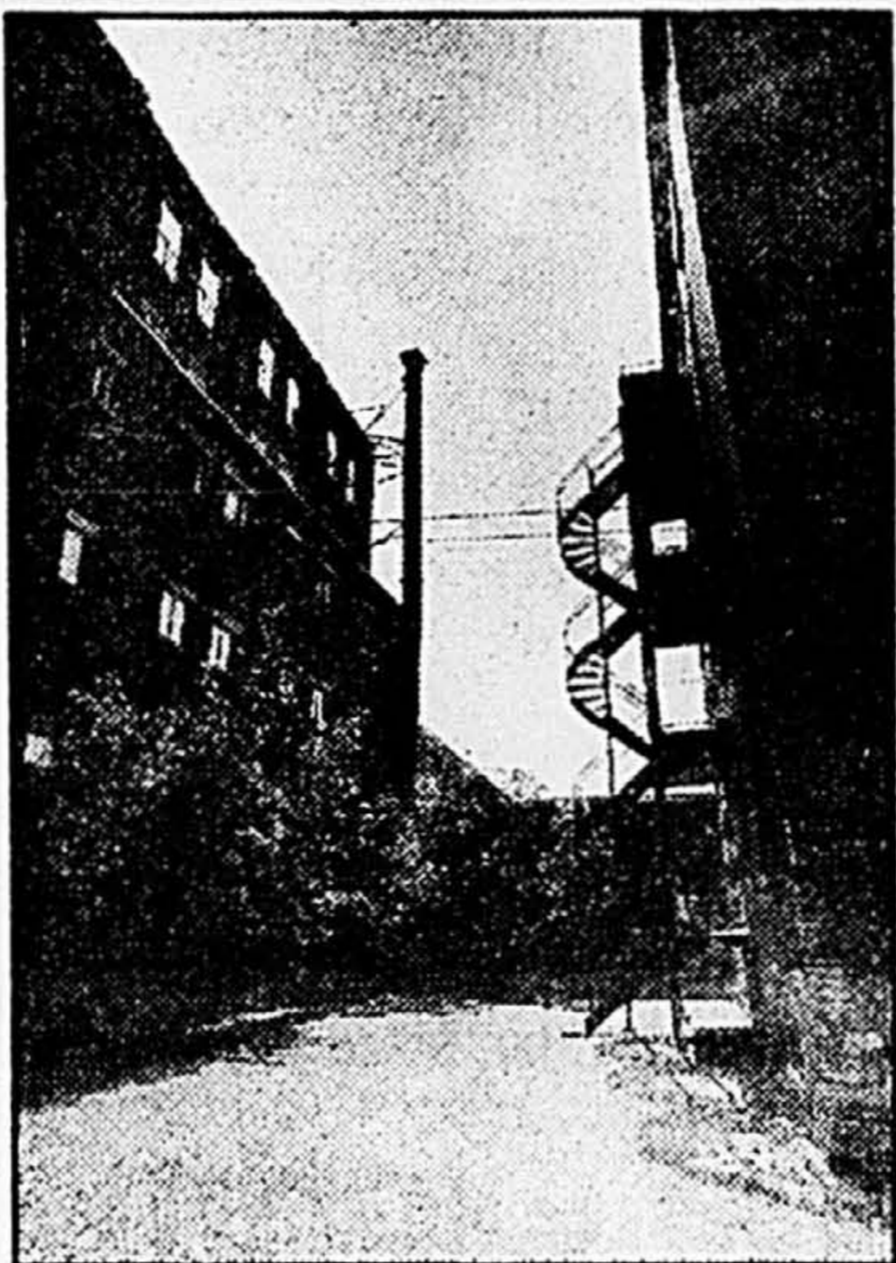
Le but visé par les Costigan en créant *The Artizans Dwelling House Company* (qu'on pourrait traduire par «Compagnie de construction de maisons d'artisans») était de permettre aux artisans et aux gagne-petits de se loger mieux et à moindre coût.

Mais la générosité des Costigan leur coûta cher, car le 1^{er} avril 1902, incapables de rembourser une dette qui avait gonflé à 52000 \$, ils durent, dans les bureaux du notaire Henry Fry, faire cession de leur petit empire à *The Royal Institution for Advancement of Learning*. Le 1^{er} octobre 1906, Philias Vanier versa 53000 \$ pour faire l'acquisition des lots 1202 et 1203, avec tous les bâtiments qui s'y trouvaient.

L'empire Vanier

Philias Vanier était un important propriétaire immobilier du quartier Saint-Anne quand il fit l'acquisition de ces deux lots. Le 21 avril 1926, il vendit au constructeur J. Albert Lamarre, les deux lots précités, les édifices dessus construits rue Richmond et rue Notre-Dame, ainsi que les lots 227 et 228 de la rue Saint-Jacques, pour la somme de 85000 \$. Mais quatre ans plus tard, le 18 novembre 1930, Philias Vanier reprit possession de ces propriétés pour le prix de 1 \$, mais avec obligation d'assumer une hypothèque de 36000 \$ négociée par le vendeur auprès de la Caisse nationale d'économie, et d'oublier la somme de 72000 \$ qui lui était encore due. Autrement dit, la transaction coûta 109000 \$ à Vanier, et Lamarre réalisa un profit de 24000 \$ en quatre ans, ce qui était énorme pour l'époque.

Ces propriétés faisaient partie de l'imposant parc immobilier que Vanier



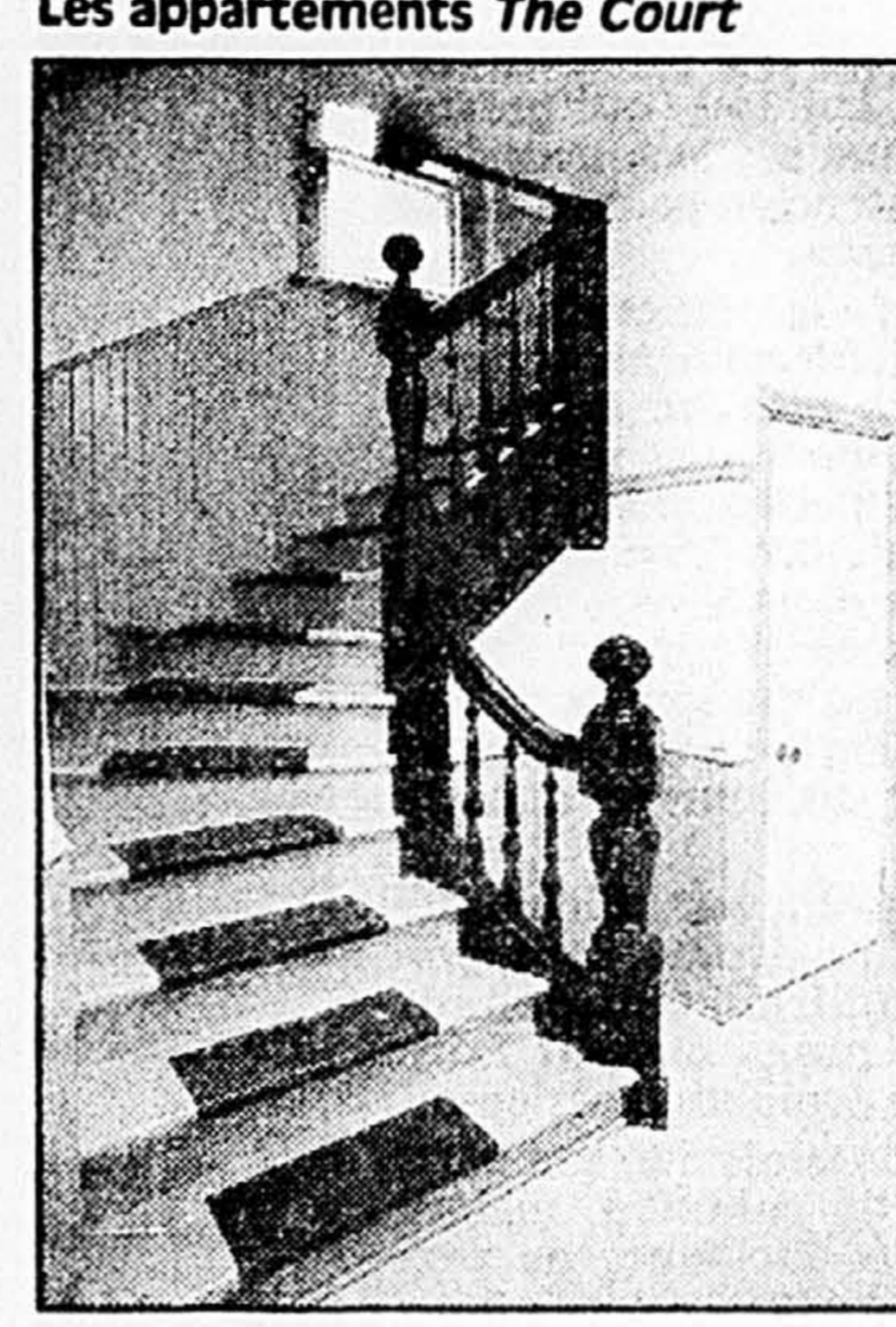
La cour arrière

remembra au cours des ans. Le 16 mai 1933, dans l'étude du notaire Hector Beaudin, Vanier transféra tous ses biens dans une société du nom de *Compagnie Vanier limitée* pour la somme ridicule de 22000 \$, plus des versements mensuels de 1000 \$ jusqu'au décès du vendeur. Il décéda le 22 septembre 1938, soit à peine 15 jours après le décès de son épouse, Margaret E. Maloney-Vanier.

L'acte de partage de 144 pages préparé dans l'étude du notaire Beaudin le 7 mai 1952 donne une bonne idée de l'ampleur du parc immobilier de la compagnie, qui valait alors 591 146 \$ (l'équivalent de 35 millions en dollars de 1992), et qui comprenait 224 logements, 34 magasins, 57 garages et une étable derrière l'édifice du 703-705, rue des Seigneurs.

Cet acte de partage révèle qu'à titre d'exécuteurs testamentaires de leur mère, Mme Maloney-Vanier, conformément à son testament du 3 février 1938, le major-général Georges P. Vanier, époux de Pauline Archer, alors ambassadeur du Canada à Paris (futur général d'armée et futur gouverneur-général du Canada, premier Canadien à occuper cette haute fonction), et Marie Eva Vanier, épouse de Joseph G. Trudeau, formèrent cinq lots de valeur à peu près égale, pour les faire tirer au hasard par les quatre enfants du couple, soit Georges, Marie Eva, Françoise (ou Frances), épouse de William Shepherd, et Jean-Baptiste-Honoré-Edgar, surnommé «John» et marié à Marie-Jeanne-Eugénie Beausset, ainsi que par leur belle-sœur Marie-Anne-Eliane-Jeanne Tétrault, veuve d'Antoine P. Vanier. L'édifice de la rue Richmond se trouvait dans le lot n^o 5 dévolu à Françoise Vanier-Shepherd. Quant à l'édifice voisin, connu sous le nom d'édifice Costigan et comprenant les magasins situés entre le 1636 et le 1654, rue Notre-Dame Ouest, on en trouva une partie dans chacun des quatre autres lots.

Le 28 juillet 1955, Frances Shepherd fit don de ses propriétés, y compris celle de la rue Richmond, à son fils Gyde V.



Le hall d'entrée de l'aile nord. Dans l'aile sud, le premier poteau et la première section de la rampe de l'escalier ont été volés.

Shepherd, conservateur à Ottawa. Le 18 décembre 1974, ce dernier et Georges Brault, à titre d'exécuteurs testamentaires de Frances, vendirent la propriété de la rue Richmond à la *Ville de Montréal* au coût de 52500 \$. Enfin, en vertu d'une décision du Conseil municipal daté du 22 février 1982, la Ville ceda cette propriété à la Société municipale d'habitation de Montréal (elle est le seul actionnaire) au prix de 322500 \$, six fois le prix qu'elle avait payé huit ans plus tôt. Cet organisme paramunicipal est aujourd'hui connu sous le nom de Société d'habitation et de développement de Montréal.

L'édifice

Il a été impossible de retrouver le marché de construction de sorte qu'on ne connaît pas le nom de l'architecte de l'édifice. Le Service de la planification du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, croit qu'il puisse s'agir de William McLea Walbank qui, en 1895, dessina les plans de l'édifice Costigan, voisin des appartements *The Court*, et riche en éléments architectoniques taillés dans la pierre grise (tourrelle avec oeil-de-boeuf, parapet à machicoulis, oriel, fenêtres à arc surbaissé dans un enfoncement cintré, pilastres avec chapiteau roman orné d'entrelacs et supportant un linteau à frise, etc.), ainsi que la résidence de John Costigan (elle existe encore au 1825, boulevard René-Lévesque Ouest). C'est une hypothèse intéressante, mais qui résiste mal à l'examen du vocabulaire architectural des appartements *The Court*.

En revanche, grâce aux Lovell de l'époque, on sait que l'édifice fut commencé en 1886 et terminé l'année suivante. Cet édifice en forme de «U» tourné vers la rue Richmond mesure 84,5 pieds de façade sur 74,6 de profondeur et 49,5 de hauteur. Il comprend un sous-sol exhaussé, un rez-de-chaussée et trois étages. La cour intérieure entre les deux pattes du «U» mesure 24 pieds de largeur sur 37 de profondeur et assure un éclairage suffisant pour chaque pièce des appartements. Situé au fond de cette cour, l'escalier subdivisé en deux branches à partir du premier palier donne accès à 16 appartements. Cette cour permet de juger de la piètre qualité de l'installation d'Hydro-Québec. Les deux appartements en sous-sol ont chacun leur entrée privée.

L'architecte a utilisé des matériaux modestes et un vocabulaire architectural simple, qui s'apparente à celui des édifices industriels qui abondaient dans le secteur.

Comme matériaux, il a choisi la pierre grise bouchardée gros et bossée pour les assises de la façade (celles des côtés et de l'arrière sont en moellons de pierre), et la brique rouge pour le reste des élévations. Une modeste corniche en bois couronne le bâtiment, mais l'aile sud a perdu son corbeau. Les seuils sont en pierre grise bouchardée fin.

L'ordonnement se limite à peu de choses. D'abord un remarquable oriel en bois dont le cul-de-lampe repose sur une colonnette à chapiteau corinthien qui vient s'appuyer sur une console, dans l'axe du meneau qui sépare les fe-

nêtres geminées du premier étage. Des consoles aux motifs rayonnants sculptés dans le bois sont disposées à angle droit au-dessus des fenêtres placées dans l'angle tronqué. Le même motif ornemental surmonte la fenêtre centrale de l'oriel. Un balcon coiffe l'oriel, au troisième étage, mais il est permis de douter que les balustres et les poteaux de la balustrade soient d'époque. On ne peut en effet s'imaginer qu'après avoir conçu un oriel aussi raffiné, un architecte aurait pu dessiner une balustrade aussi peu imaginative.

Enfin, on peut mentionner le bandeau ornemental en terre cuite rouge vif qui démarque le premier du deuxième étage. Ce bandeau propose une frise grecque surmontée d'un chapelet d'ovales et de dards dans l'axe des pilastres, et de roses aux angles des fenêtres. Le même motif ornemental est repris au sommet des pilastres.

La démolition de trois bâtiments qui s'accrochaient au mur de l'usine, à l'arrière de l'édifice ont été démolis avant 1971. A leur place, on remarque une belle pelouse verdoyante qui sera embellie au cours de l'été pour la rendre encore plus attrayante, exauçant ainsi un vœu des résidents du bâtiment locatif.

Les renovations

Menacé par un incendie qui a détruit l'intérieur de l'aile sud en 1982, l'édifice a été complètement rénové de manière à assurer le maximum de confort aux résidents. Mais on a conservé tout ce qui pouvait l'être, comme les escaliers intérieurs, les cadres de porte, les lambris en planches verticales des cloisons de l'intérieur, les plinthes, et les portes à panneau quand le bois n'était pas trop pourri. On a dû réduire de 12 à 10 pieds la hauteur des plafonds pour la pose d'un système de chauffage moderne.

Il ne s'agit pas d'habitations à loyer modique (HLM), mais bien de logements à prix raisonnable. La nuance est importante.

Roland Sirois, un antiquaire qui occupe la fonction de concierge, nous a fait découvrir les horreurs du pillage pendant la restauration. Le poteau sculpté dans le chêne de la rampe d'escalier de l'aile sud a tout simplement disparu. Mais il y a eu pire selon M. Sirois.

«Comme je demeurais à côté, je venais vérifier l'avancement des travaux à peu près chaque jour, et j'étais impatient d'utiliser le remarquable foyer en marbre rouge qu'on trouvait dans le salon de chaque appartement. J'y suis passé un jour, et le lendemain, mon foyer était disparu, on avait mis une feuille de placoplatre à angle pour cacher le tout».

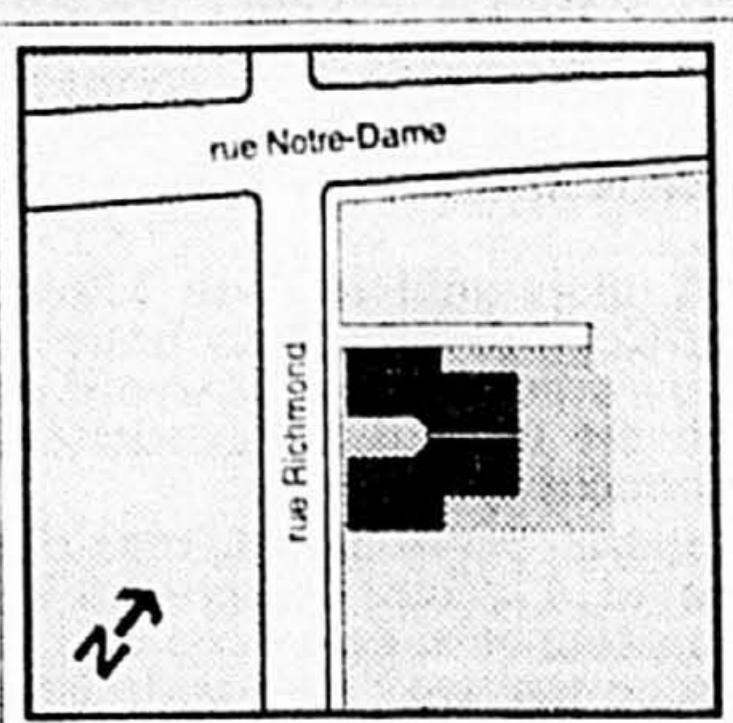
M. Sirois assure que le même vol a été perpétré dans chaque appartement. Il serait intéressant de savoir pourquoi la Société municipale d'habitation de Montréal de l'époque n'a pas commandé une enquête policière pour trouver les responsables de ce pillage du patrimoine québécois.

SOURCES: Communauté urbaine de Montréal. Service de la planification du territoire. *Repertoire d'architecture traditionnelle - Les appartements - Repertoire d'architecture traditionnelle - Les magasins et les cinémas*; et documents divers - Informations verbales fournies par Roland Savoie - Société d'habitation et de développement de Montréal: *Trait d'union* (avril 1992) - Bureau d'enregistrement de Montréal: documents pertinents à l'établissement de la chaîne de titres - Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 février 1982 - Extrait du mémoire présenté à la Commission du travail par William Thomas Costigan, le 27 février 1888.



Tout a été fait pour assurer le confort des résidents lors de la rénovation de 1982. Un foyer de marbre rouge occupait jadis le pan de mur tronqué où se trouve le miroir.

REPÈRES



Nom : appartements *The Court*. Adresse : 425-433, rue Richmond. Métro : station Square-Victoria, autobus 35.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Editions La Presse et par les Editions du Meridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements : Guy Pinard, au 285-7070.

Pour le Bloc québécois des thèmes mais pas de programme politique

YVES BOISVERT

Il n'y a probablement qu'au Bloc québécois qu'un chef qui promet à son parti de ne jamais former le gouvernement puisse recueillir autant d'applaudissements.

Ce paradoxe du Bloc québécois, un parti qui lutte de toutes ses forces pour disparaître, a été au coeur du « Conseil général élargi » qu'il a tenu hier dans un hôtel de Laval, à l'occasion de son premier anniversaire.

Comme le Bloc disparaîtra si jamais la souveraineté se réalise à Québec, et qu'il ne vise qu'à jouer un rôle de « chien de garde » et de tête de pont à Ottawa, il s'agit d'un parti sans programme et qui n'en veut surtout pas.

Ses 400 délégués, venus hier des 75 comtés québécois représentés à Ottawa se sont donc contentés de « dégager des consensus » sur quatre grands thèmes, discutés en ateliers hier matin.

Et quand un militant voulait que le parti s'engage sur tel ou tel sujet, un autre se faisait un devoir de rappeler que le parti « n'est pas là pour prendre le pouvoir, mais pour empêcher Ottawa d'avoir du pouvoir ».

Frédéric Lapointe, un militant étudiant de 19 ans venu de Rouyn, a constaté cette tendance au « dérapage ». « On tient un colloque thématique dans lequel il faut justement éviter d'adopter une thématique précise! » souligne-t-il.

« Il faut distinguer entre le pouvoir et la politique », explique quant à lui le chef, Lucien Bouchard. « On essaie de mettre un peu de chair autour du squelette de la souveraineté », a-t-il dit.

M. Bouchard admet que la réunion d'hier avait un aspect « pep talk », et qu'il n'est jamais mauvais de galvaniser les militants. « Mais nous voulons entreprendre une réflexion politique, absente au Québec depuis une quinzaine d'années », a-t-il dit.

C'était risqué, croit-il, car le Bloc est un parti très hétérogène. Mais ce risque était compensé par le fait qu'aucune politique précise ne devait être décidée hier.

Par optimisme ou pour répondre à l'écœurement généralisé en ce qui concerne le dossier constitutionnel, le parti s'est concentré sur « l'après-souveraineté »: justi-

ce social, économie, immigration, relations internationales.

Mais aux journalistes, M. Bouchard a dit qu'il prévoyait un référendum canadien suivi d'élections fédérales. Lui comme ses députés mettent la barre très haut pour la prochaine élection: ils prévoient 60 députés du Bloc « au moins » (sur 75 comtés, dont 73 ont une organisation du BQ en ce moment).

L'élection de « 50 ou 60 députés » signifierait l'écroulement instantané de l'édifice constitutionnel fédéral, affirme Lucien Bouchard, qui prévoit une âpre lutte.

M. Bouchard a accusé le premier ministre Bourassa de « galvauder l'autorité de l'Assemblée nationale », car il a selon lui fait « adopter la Loi 150 (qui prévoit un référendum sur la souveraineté) avec l'intention cachée de ne pas la respecter ».

Au sujet de la souveraineté, le chef du BQ a dit qu'il y a « un certain risque à prendre quand on entre dans l'inconnu », mais il affirme que la meilleure façon pour les Québécois de s'approprier est de demeurer dans le régime fédéral: « On descend l'escalier depuis 10 ans! » Il estime que la souveraineté suscitera un déploiement d'énergie et de courage dans la population.

M. Bouchard a par ailleurs déclaré que tout député conservateur qui voudrait maintenant rejoindre ses rangs devrait faire l'objet d'une évaluation sérieuse.

Il opine toutefois que son parti fait preuve de cohésion, malgré de nombreux incidents de parcours, et ses députés votent « presque toujours ensemble » à Ottawa.

Jean Lapierre, un ancien libéral fédéral toujours membre du PLQ, a quant à lui justifié les excès de langage du BQ par le fait que ses neuf députés doivent se battre pour avoir droit de cité. « On subit la tyrannie de la majorité, alors pour se faire remarquer, il faut qu'on soit un peu pamphlétaire », a dit M. Lapierre, qui a traité le premier ministre Mulroney de traître à la nation québécoise, en chambre.

Malgré que Bernard Landry et d'autres ténors péquistes ont été invités, aucun membre du caucus du PQ n'était présent hier. Soutiens aussi qu'il y avait deux fois plus de monde l'an dernier, lors du congrès de fondation, à Tracy.

La SSJB-M en arrache avec sa loterie

YVES BOISVERT

La ventes des billets de loterie pour la Fête nationale va tellement mal que le président de la Société Saint-Jean-Baptiste a dû profiter du passage des 400 délégués du Bloc québécois à Laval pour demander aux militants de mettre la main à la pâte.

M. Jean Dorion, qui a pris la parole brièvement hier midi devant les militants du Bloc, leur a demandé d'exiger de leur dépanneur qu'il mette les billets de loterie bien en évidence sur le comptoir...

La loterie, qui doit financer l'organisation de la Fête nationale partout au Québec, ne réussit pas très bien jusqu'ici. Sur les 500 000 billets en circulation, seulement 125 000 ont été vendus. Il faut en vendre au moins 200 000 pour financer les festivités.

M. Dorion a expliqué qu'à cha-

que année, c'est la SSJB qui doit éponger le déficit systématique de la Fête nationale, subventionnée à hauteur de 350 000 \$ par le gouvernement du Québec.

« Ottawa va dépenser une dizaine de millions pour une fête (1er juillet) qui n'intéresse à peu près personne! » a-t-il dit en guise de comparaison.

« Appelez aux tribunes téléphoniques! » a-t-il dit, expliquant que lui-même avait profité d'une interview sur les ondes de CKVL qui n'avait aucun rapport avec le financement des fêtes de la Saint-Jean (elle portait sur le thème des relations raciales) pour faire la promotion de la loterie de la Fête nationale. « J'ai dit que des gens de toutes les races achetaient des billets de la loterie », a-t-il confié.

« Je sais que c'est toujours la même petite gang qui fait tout pour la cause du Québec », a-t-il dit, mais la récompense viendra un jour, a-t-il prédit.



Une foule enjouée a accueilli hier, Place Jacques-Cartier, le président russe en criant « Boris! Boris! »

Bourassa exprime son admiration au président Boris Eltsine

BORIS TOUPIN

Le président de la Russie Boris Eltsine a poursuivi hier son opération de charme en Amérique du Nord, commencée quelques jours plus tôt aux États-Unis, en passant la journée d'hier à Montréal sous les thèmes de « l'apprentissage » et des « affaires ». Il a surtout prié les hommes d'affaires d'ici d'investir dans son pays afin d'aider ce dernier à sortir de son marasme.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa, qui recevait M. Eltsine à déjeuner au Ritz-Carlton en compagnie d'un parterre d'hommes d'affaires et de diplomates, s'est dit « enchanté » de sa rencontre avec le président russe. M. Bourassa, qui a accepté du coup une invitation de M. Eltsine pour se rendre à Moscou prochainement, a déclaré qu'il avait été impressionné de l'intérêt du dirigeant russe pour le Québec.

« Je lui ai exprimé mon admiration », a dit le premier ministre, pour la bataille qu'il a menée chez lui pour libérer son pays du communisme. M. Bourassa, qui voit dans les relations économiques entre la Russie et le Québec « un grand potentiel », n'a pas voulu par ailleurs dramatiser les difficultés internes qu'éprouve la Russie contemporaine. M. Eltsine est venu au Québec pour rassurer les investisseurs en leur expliquant qu'il était en train de poser les jalons légaux et financiers qui leur assureraient un climat économique dynamique et sain. Il a mentionné, entre autres exemples, les nouvelles lois qui protègent les investisseurs étrangers contre l'expropriation et permettent le rapatriement des profits réalisés en Russie.

« Le peuple russe a démontré qu'il était capable de courage », a dit M. Bourassa. On ne passe pas sans sacrifices d'un système totalitaire à une économie de marché et à un système démocratique. « Je crois qu'il faut l'aider, a conclu M. Bourassa. En l'aidant, nous nous aidons! »

M. Eltsine, pour sa part, a brosse son tableau habituel des 70 années noires du régime totalitaire soviétique. Il a déploré que pendant toutes ces années son pays ait été dépourvu d'hommes d'affaires qui l'auraient fait prospérer. « Actuellement, a-t-il dit, 50 p. cent de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Pendant 70 ans, les citoyens russes ne connaissent pas la propriété privée. Actuellement, elle est désirée par la majorité. »

En invitant les Québécois à investir chez lui dans des projets conjoints, le président russe a soutenu, sur un ton qui n'avait rien de celui des hockeyeurs soviétiques des années 70, que cela permettrait à ses concitoyens « d'apprendre la science difficile de l'économie de marché ».

M. Eltsine a par la suite proposé à M. Bourassa de mettre au point un nouveau traité de collaboration russo-québécois. Le premier ministre du Québec a répondu par l'affirmative à cette offre.

Aux hommes d'affaires du Québec, il a dit que l'économie russe était complètement défigurée par le complexe militaro-industriel. Il les a invités à coopérer à la « reconversion » des entreprises russes.

C'est à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'université McGill que le jovial et souriant président russe a commencé tôt hier matin sa visite montréalaise. Il a d'abord répondu chaleureusement aux applaudissements de la petite foule rassemblée sur le campus de Sainte-Anne-de-Bellevue, donnant des poignées de mains à gauche et à droite, embrassant et soulevant des bébés à bout de bras,

brandissant le pouce, au grand plaisir des curieux.

M. Eltsine, qui a bien fait comprendre lors de son petit mot, au doyen de la faculté, qu'il était là pour travailler, a aussitôt commencé sa visite du programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec. Dans l'étable du Complexe de production bovine, entre les vaches et le tournolement des mouches, le président russe ne tarissait pas de questions techniques sur la production, la reproduction et la nutrition de ces bestiaux au regard pathétique.

À l'exemple du Brésil qui a expérimenté ce concept canadien, M. Eltsine, impressionné par ce qu'il a vu, a dit qu'il importerait en Russie les méthodes canadiennes.

« J'ai voulu voir le Québec, j'ai voulu voir comment vous vivez, comment vous travaillez, a dit le chef de l'État russe. Votre expérience dans votre collège (parlant du collège MacDonald) est extrêmement importante pour les réformes agraires commencées dans notre pays. Il y a 130 000 fermes privées chez nous. C'est insuffisant pour un pays comme la Russie. Il nous en faut 5 millions. »

Après sa rencontre avec le premier ministre Bourassa et les hommes d'affaires canadiens, M. Eltsine a été reçu à l'Hôtel de Ville de Montréal par le maire Jean Doré. Ce dernier a d'ailleurs profité de l'occasion pour annoncer qu'il se rendra à Moscou à la fin septembre, accompagné d'une importante délégation de gens d'affaires et de représentants du milieu universitaire montréalais.

Le président russe, qui s'est contenté de saluer tout ce beau monde, s'est ensuite engagé sur la place Jacques-Cartier au milieu d'une petite foule enjouée qui criait « Boris! Boris! » et qui le laissait à peine avancer, au grand désarroi des services de sécurité.

Valcourt plaide pour l'ouverture de l'école anglaise aux francophones

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne OTTAWA

Le ministre fédéral Bernard Valcourt dénonce les nationalistes québécois et leur législation linguistique, qui empêche les parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

Dans un discours prononcé hier à l'assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, le seul membre acadien du cabinet fédéral a repris la virulente attaque contre le nationalisme québécois déclenché par son patron, le premier ministre Brian Mulroney, lors de sa dernière visite dans sa circonscription de Charlevoix, il y a quelques semaines.

« On considère souvent la loi 101 comme une loi qui s'adresse aux anglophones ou aux immigrants. Quand on y pense bien, ce n'est pas tout à fait vrai. Elle interdit aussi aux francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Elle interdit aux entrepreneurs québécois de fonctionner en anglais. D'une certaine façon, en somme, on protège les gens contre eux-mêmes », a soutenu le ministre fédéral de l'Immigration.

Son allocution, qui a parfois pris le ton d'un réquisitoire anti-Québec, se voulait en fait sa contribution personnelle au débat sur l'unité nationale et une invitation à la « diaspora » francophone canadienne à se lancer dans la bataille « pour sauver le pays ». « Vous ciblez les nationalistes comme les ennemis des francophones hors Québec. Mais là où on a du travail à faire, c'est auprès de la majorité anglophone qu'il faut le faire », a dit en plénitude Mme Rollande Soucie, du Manitoba.

Les libéraux néo-écossais élisent enfin un chef

Presse Canadienne HALIFAX

Les libéraux de Nouvelle-Écosse se sont donnés un nouveau chef, hier, au terme d'un scrutin téléphonique d'un type nouveau.

Il s'agit de John Savage, le maire de Dartmouth.

M. Savage a défait l'éleveur de volaille Don Downe au second tour, avec 53 pour cent des voix (6999 votes).

La méthode de vote — employée pour la première fois en Amérique du Nord, selon les libéraux — avait été essayée lors d'un congrès du parti il y a deux semaines, mais sans succès à cause de problèmes techniques.

Le vote avait dû être remis et des experts de la compagnie de téléphone locale s'étaient empressés de trouver des solutions.

Cette fois, tout a bien fonctionné et environ 94 pour cent des électeurs éligibles ont pu enregistrer leur vote par téléphone, a déclaré le président du parti, John Young.

La compagnie Maritime Telegraph and Telephone avait promis au parti de lui verser 350 000 \$ si des problèmes techniques devaient à nouveau empêcher la tenue du scrutin.

Arthur Tremblay quitte le Sénat non sans une certaine inquiétude

MANON CORNELLIER Presse Canadienne OTTAWA

En 1979, Arthur Tremblay, une des figures de proue de la Révolution tranquille, accepte l'invitation du premier ministre Joe Clark de siéger comme sénateur. Il prend le chemin d'Ottawa convaincu « qu'une volonté de changement existe réellement dans l'ensemble du pays ».

En 1992, alors qu'il fête son 75ième anniversaire et doit quitter son poste de sénateur, il s'avoue inquiet. L'Accord du lac Meech est mort. Les négociations constitutionnelles pètinent.

« Il ne faudrait pas oublier de rapatrier le Québec ni d'inclure le contenu de Meech dans tout cela. Est-ce que cela va finir de façon positive? Mon optimisme est mitigé », a-t-il confié lors d'une entrevue à la Presse Canadienne.

« Mais pourquoi se décourager? demande-t-il finalement. Un peuple, ça ne meurt pas. Les individus disparaissent mais pas les peuples. Comme Québécois, j'ai la conviction que le peuple québécois n'est pas tuable. »

Le dossier constitutionnel est ce qui a attiré ce fédéraliste nationaliste à Ottawa. M. Clark l'avait choisi pour être son conseiller et son contact avec le Québec.

Dès sa nomination comme sénateur, il

forme une équipe pour élaborer un livre vert sur la réforme constitutionnelle. « Ça comptait pour Joe Clark, ce n'était pas des paroles en l'air que son idée de renouvellement », insiste le sénateur.

Son travail a permis de poser les jalons qui mèneront à l'Accord du lac Meech. Vétéran des négociations fédérales-provinciales, Arthur Tremblay a toujours défendu une refonte en profondeur de la constitution basée sur le concept des deux nations et respectant la souveraineté des provinces dans leurs sphères de juridiction. Il prêche la décentralisation et la concertation et s'oppose farouchement à la vision unitaire de Trudeau.

Sa vision est marquée par son travail au sein du gouvernement québécois sous les premiers ministres Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa.

Docteur en pédagogie, Arthur Tremblay joint la fonction publique québécoise en 1960 pour piloter la réforme de l'éducation. Premier sous-ministre du nouveau ministère de l'Éducation de 1964 à 1967, il devient ensuite le premier directeur de l'Office de la planification et du développement du Québec. Il succède ensuite à Claude Morin au poste de sous-ministre aux Affaires intergouvernementales en 1971.

En 1977, à 60 ans, il prend sa retraite comme prévu et retourne à son « hobby », l'enseignement, jusqu'à ce que l'offre de M. Clark « arrive de nulle part ».

En février 1980, le gouvernement Clark est défait et l'équipe de Pierre Trudeau est réélue. « Je n'ai jamais compris que les Québécois votent comme ils l'ont fait. Ils savaient bien que le référendum s'en venait mais ils ont choisi le chef le plus coriace alors que M. Clark était beaucoup plus ouvert », dit-il en hochant la tête.

En fait, il avoue que c'est la première fois où il a eu l'impression de ne pas comprendre ses concitoyens. « J'étais étonné, renversé, déçu », se rappelle-t-il.

Émule du père Lévesque de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, le sénateur Tremblay est un ténace. Il reste donc à son poste.

Au moment de la campagne référendaire, il choisit le camp du Non mais veut que les fédéralistes disent clairement ce qu'ils feront le lendemain du vote. Lorsque Pierre Trudeau déclare au Centre Paul-Sauvé qu'un Non au référendum équivalait à un oui au fédéralisme renouvelé et ce, sans autre détail, Arthur Tremblay a un frisson. Le soir, en arrivant chez lui, il lance à sa femme: « On est floué. »

Le sénateur Tremblay a l'œil clair, une mémoire d'éléphant et une intelligence vive. Perspicace, il souligne en 1981 la désaffection graduelle des Québécois à l'endroit des libéraux fédéraux.

Après le rapatriement de la constitu-

tion et l'isolement du Québec, il a averti ceux qui croyaient le dossier clos qu'ils se berçaient d'illusions.

Après l'élection de 1984, le premier ministre Mulroney le nomme à son tour conseiller constitutionnel spécial. Même si le sénateur a appuyé Joe Clark de façon indéfectible lors de la campagne à la direction du Parti conservateur, son expertise est incontournable.

Ce grand commis de l'État n'a jamais eu la fibre politicienne. « J'ai une âme de professeur », dit-il avec son humour habituel. L'œil coquin, le sourire facile, il n'a rien perdu de son agilité intellectuelle, de sa rigueur et de sa curiosité.

Son départ de la Chambre haute va lui permettre, dit-il, de terminer pour cet automne un ouvrage sur les péripéties de l'Accord du lac Meech.

Ensuite, il veut écrire un livre sur la réforme de l'éducation au Québec. Il avait déjà publié en 1989 une histoire de l'éducation québécoise de 1867 à 1964.

Il reconnaît qu'il s'ennuiera un peu d'Ottawa, surtout de ses longues conversations érudites avec ses collègues ou la presse autour d'une bière.

Assis face à son déjeuner, il pointe son jaune d'oeuf demeuré au fond du plat. « Il faut que je surveille mon cholestérol. Mais je m'ennuie du jaune, c'est le meilleur. C'est bête mais la vie c'est comme ça », dit-il en riant une fois encore.



Ayant maintenant atteint l'âge respectable de 75 ans, le sénateur Arthur Tremblay doit prendre sa retraite.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe / Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montreal H1X 1K7

A ARCHITECTURE



Le fondateur du mouvement Bauhaus.

1. Quel architecte nous a laissé le Westmount square?
2. A qui associe-t-on généralement le mouvement Bauhaus?
3. Quel architecte du XIXe siècle a créé l'opéra de Paris?
4. De quel style architectural est la cathédrale de Pise?
5. Dans l'architecture gothique, comment appelle-t-on cet amortissement élancé qui se termine en forme de cône ou de pyramide?
6. Les plans de quelle capitale furent dressés par Lucio Costa?
7. Dans quelle ville se situe l'école polytechnique d'Otaniemi, oeuvre d'Alvar Aalto?
8. Dans quelle ville retrouve-t-on l'église Sainte-Sophie?

B ARCHÉOLOGIE

1. Quel Américain a révélé au monde l'existence de Machu Picchu?
2. Dans la tombe de quel empereur de Chine retrouva-t-on en 1974 une armée de guerriers en terre cuite?
3. Quel groupe de marbre sculpté au IIe siècle av. J.-C. découvrit-on à Rome en 1506?
4. En 1820, un paysan découvrit une statue qui excita de nombreuses convoitises. Pouvez-vous la nommer?
5. Quel type d'écriture Henry Rawlinson déchiffrait-il grâce à l'inscription trilingue de Behistoun en Iran?
6. La ville de Troie a longtemps été considérée comme une pure légende. Quel est le nom de celui qui démontra qu'elle existait réellement?
7. Dans quelles grottes d'Espagne découvrit-on des peintures préhistoriques en 1979?
8. Quel Allemand, archéologue et historien de l'art, publia « Histoire de l'art dans l'antiquité et « Monuments inédits anciens »?

C QUI SUIS-JE? QUE SUIS-JE?

Toutes les réponses commencent par la lettre « d ».

1. Comment appelle-t-on un film dont l'histoire, bien que fictive, est inspirée de faits réels, et intègre parfois des films d'archive?
2. Quelle ville située sur un affluent du Mississippi est la capitale de l'Iowa?
3. Comment appelle-t-on dans le monde musulman des esprits démoniaques ou bienveillants?
4. Cet ancêtre de la bicyclette était propulsé par les pieds du conducteur et non à l'aide de pédales. Quel est le nom de ce véhicule?
5. Quel est le nombre permettant de connaître le nombre de racines réelles de l'équation du second degré?
6. Quel industriel britannique réalisa le premier avion commercial à réaction?
7. Ce comédien français né à Mouscron s'est fait connaître par ses monologues sans fin. Qui est-ce?
8. Comment s'appelle le jouet fait de deux cônes que l'on projette en l'air pour le rattraper avec une ficelle par la suite?

D IDENTIFICATION

Premier indice: Fondée vers 1250, cette ville européenne de 650 000 habitants s'étend sur une série d'îles et de presqu'îles.

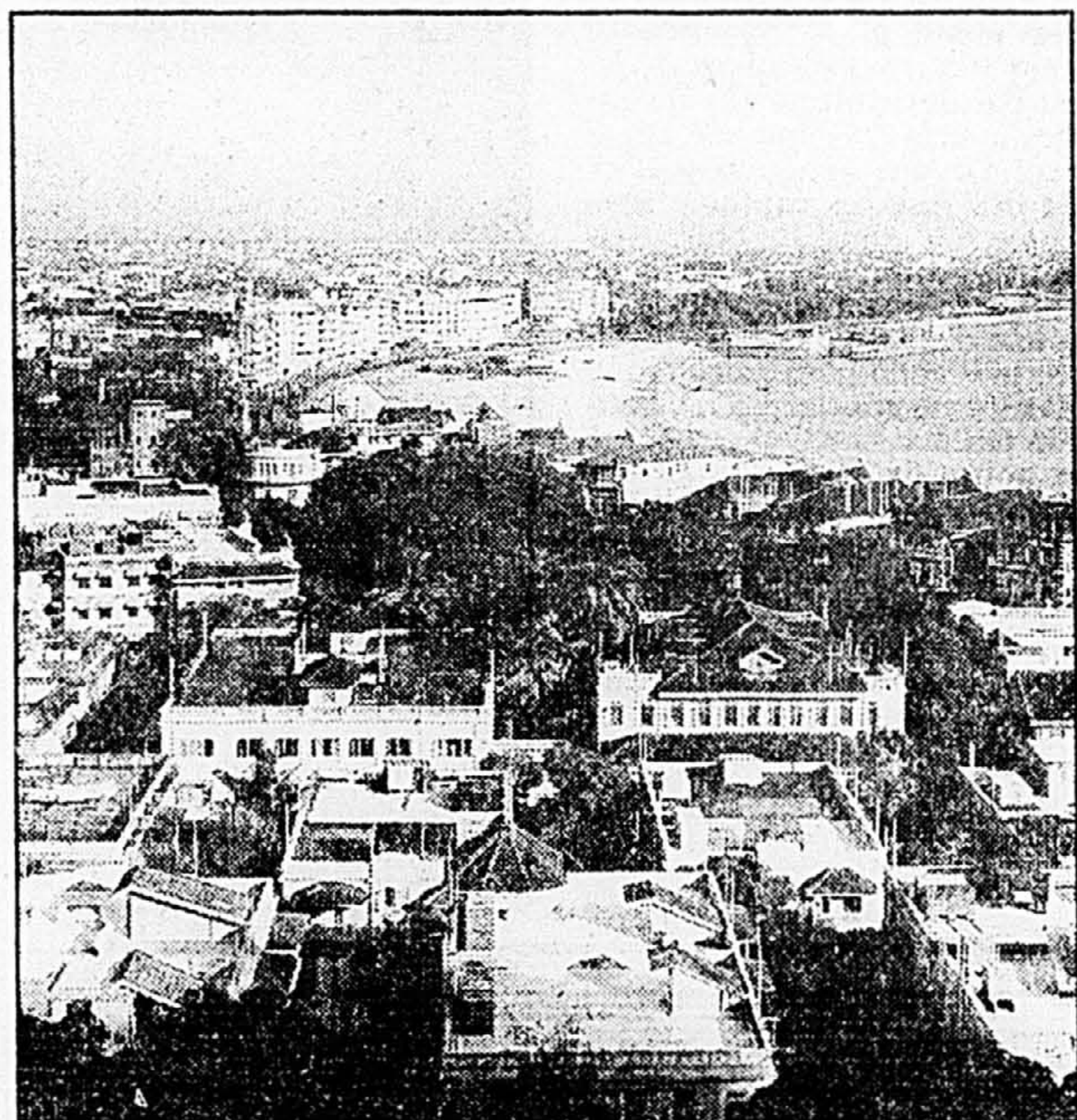
Deuxième indice: Important centre administratif, commercial et culturel, on y retrouve l'église des chevaliers et des musées consacrés aux antiquités nationales, au folklore, à l'art moderne, etc.

Troisième indice: Cette ville affirma son rôle politique à partir de 1523 avec l'affranchissement du royaume par Gustave Ier Vasa.

Quatrième indice: Située sur la Baltique, cette ville est la capitale d'un pays prospère, longtemps décrit comme un modèle de société.

E INDE

1. En quelle année fut officiellement adopté le drapeau indien?
2. Que signifie le mot Mahatma provenant du Sanskrit?
3. Qui a été le premier Premier ministre de l'Inde de 1947 à 1964?
4. Combien d'États et de territoires fédéraux forment l'Inde?
5. Quel est le premier roi indien connu?
6. Quelle est la deuxième ville la plus peuplée d'Inde?
7. Quelles sont les langues officielles de l'Inde?
8. Dans quelle ville sainte de l'hindouisme les pèlerins viennent-ils se purifier dans le Gange?



La deuxième ville la plus peuplée d'Inde.

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

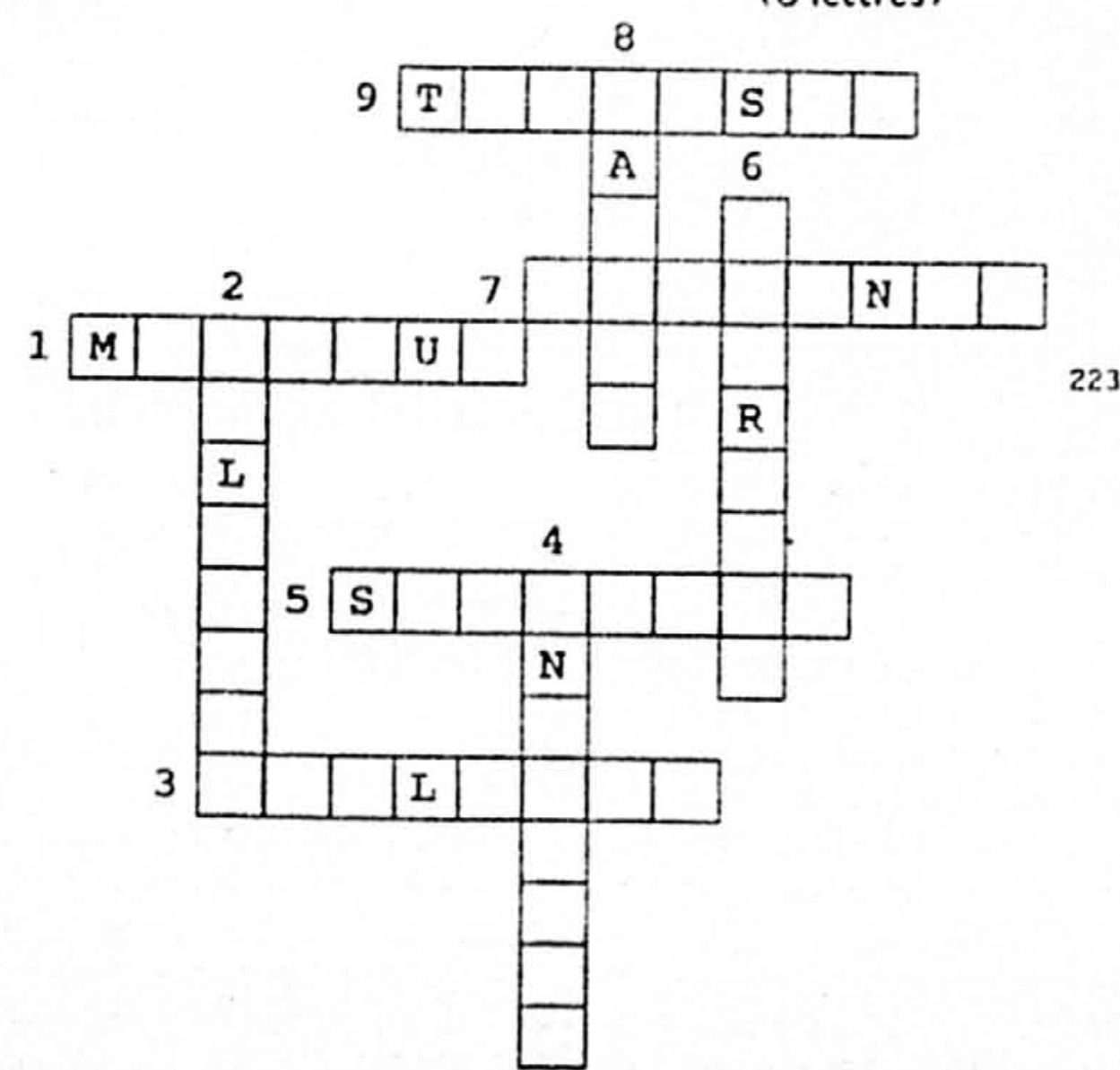
Nicole Hannequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses). Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.). Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

MOTS	DEFINITIONS	MOTS	DEFINITIONS
1. E _____	Enveloppé de brouillard. (7 lettres)	5. R _____	Assembles bout à bout des pièces de bois. (8 lettres)
2. S _____	Effectues une descente à skis sur un parcours sinueux. (8 lettres)	6. E _____	Fait monter à bord d'un navire. (8 lettres)
3. T _____	Poursuivie de pres. (8 lettres)	7. T _____	Ce qu'on croit doué d'un pouvoir magique. (8 lettres)
4. M _____	Pièces de métal pour servir aux échanges. (8 lettres)	8. R _____	Qui annonce la bonne humeur. (6 lettres)
		9. I _____	Enfermés dans un camp. (8 lettres)



SOLUTION DU No 222:

1. TOURNAGE — GOURANTE
2. ETONNAIS — SONATINE
3. RODERAIS — DESARROI
4. SUCOTE — SCOUTE
5. ÉCROÛTER — ÉCOURTER
6. ÉTOILEE — ÉTOILEE
7. PELOTEUR — PLEUROTE
8. LÉGERON — TORGNOLE
9. SORTENT — STENTOR

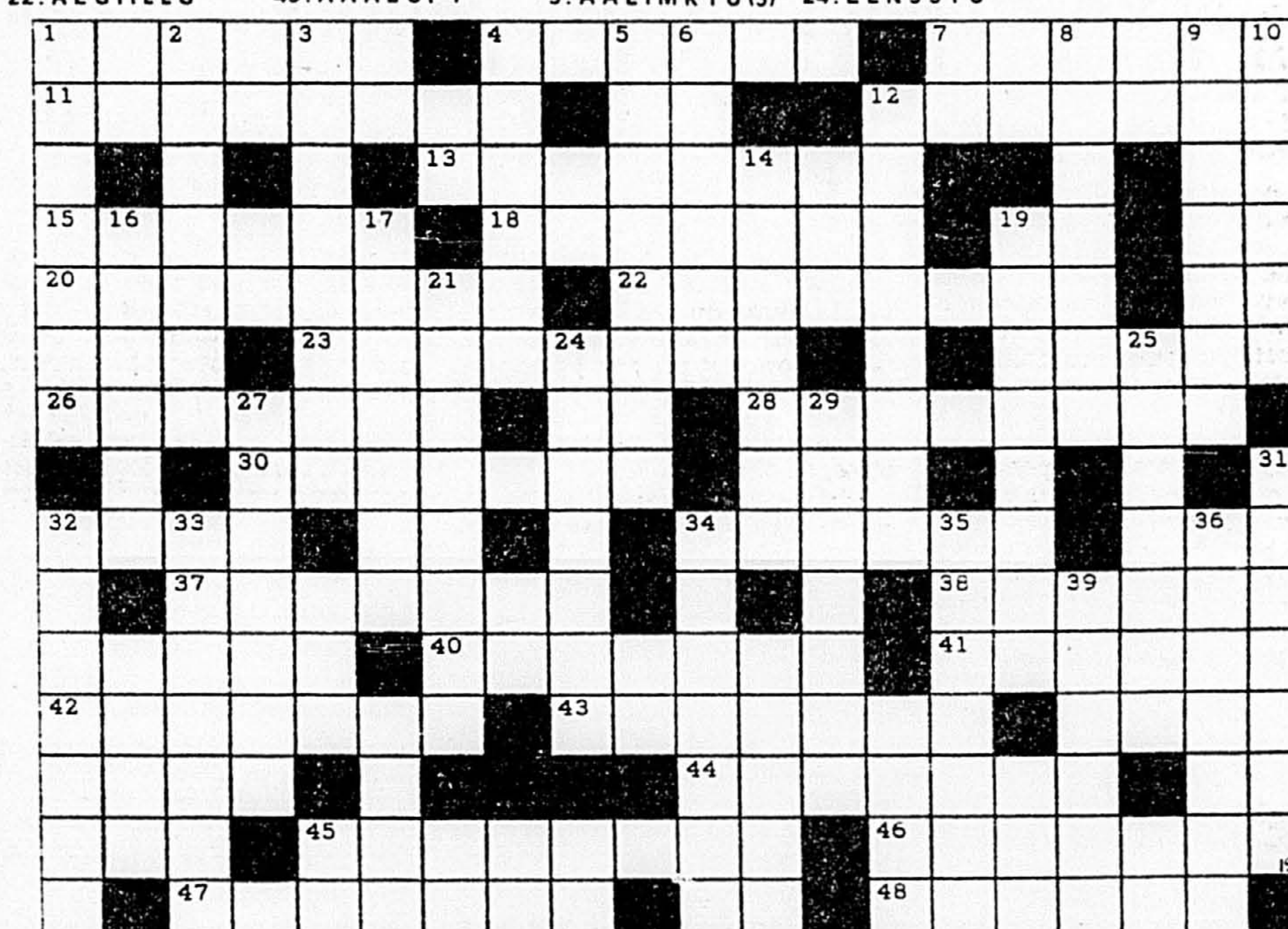
Anacroisés

Philippe Guérin

L'utilisation du terme « anacroisés » est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Éd. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALLEMENT	VERTICALEMENT
1: AACCHR	1: CEHINOP
4: AEIRST (14)	2: ACCELUZ
7: AADILP (2)	3: AEEHMMOT
11: AACDEHIN (2)	4: AEGLTW
12: EEILLOT	5: AAEMRTU (3)
13: AAEGISLL (3)	
15: AAMPSTU	
18: AAEGMRW	
20: EEILLRTT	
22: AEGILLU	
23: AEEGORSU	
26: EEMNSYZ	
28: ELLOSUUU	
30: AEEPSST (4)	
34: EEEFSS	
37: ACEEHR (3)	
38: BENOSS (2)	
40: AAINNRT (2)	
41: BILSST	
42: AEMOTTT	
43: AAAGEPT	
44: EEEINRS (6)	
45: AEGNNOTW	
46: AEEIMMS	
47: EENORU	
48: DEISSU (2)	
6: AEGIRS (6)	
8: AAELPTU (2)	
9: DEILMOS (2)	
10: AAACST	
12: EEILLOSS (2)	
14: AEEGRU (2)	
16: AAELLN (2)	
17: CEHRSTU	
19: EELNOUTU	
21: AAENRST (6)	
24: EENSSTU	
25: ABCEELS (3)	
27: EEIPRTY	
29: AEEGLST (4)	
31: CEOSSSU	
32: AAHIV	
33: ABCIJNO	
34: EEFIPRS	
35: AEEIMSS (3)	
36: ABDEEST	
39: AEIOSU	

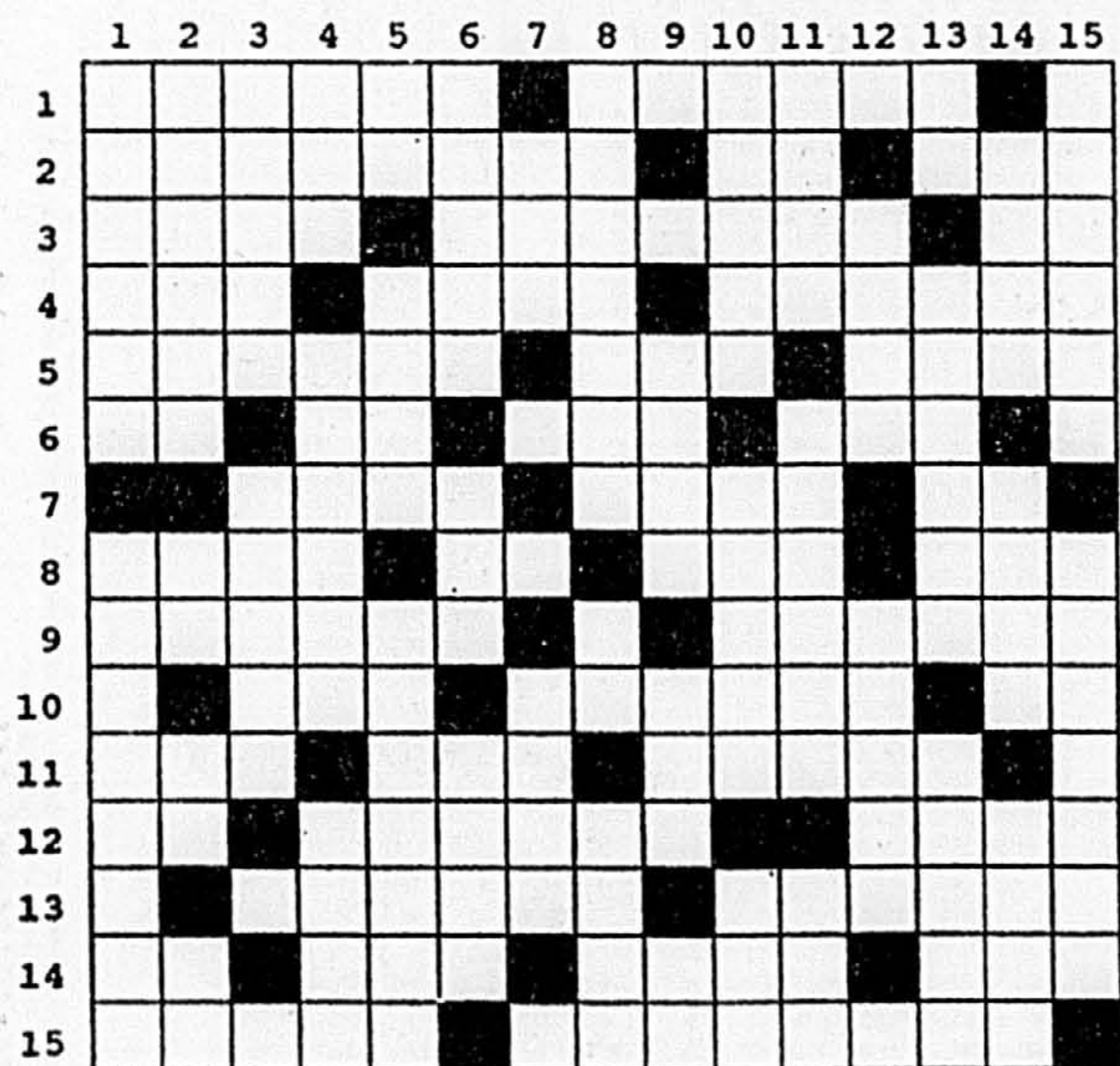


SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART (CHIENS)



423

HORIZONTALLEMENT

1. Chien — Chien.
2. Inflammation du pied des chiens qui ont trop marché sur un sol caillouteux — A poil — Sainte.
3. Poil — Se tenir immobile, en parlant d'un chien qui a senti le gibier — Champion.
4. Argile — Montrer du courage — Arbre.
5. Exaspéré — Rivière d'Alsace — Femelle d'un chien de chasse.
6. Equerre — Il est beaucoup plus lent qu'un levrier — Monnaies — Maigre.
7. Volcan — Un chien peut l'avoir — Exprime le rire.
8. Jeu d'argent — Glousse — Dadais — Jamais.

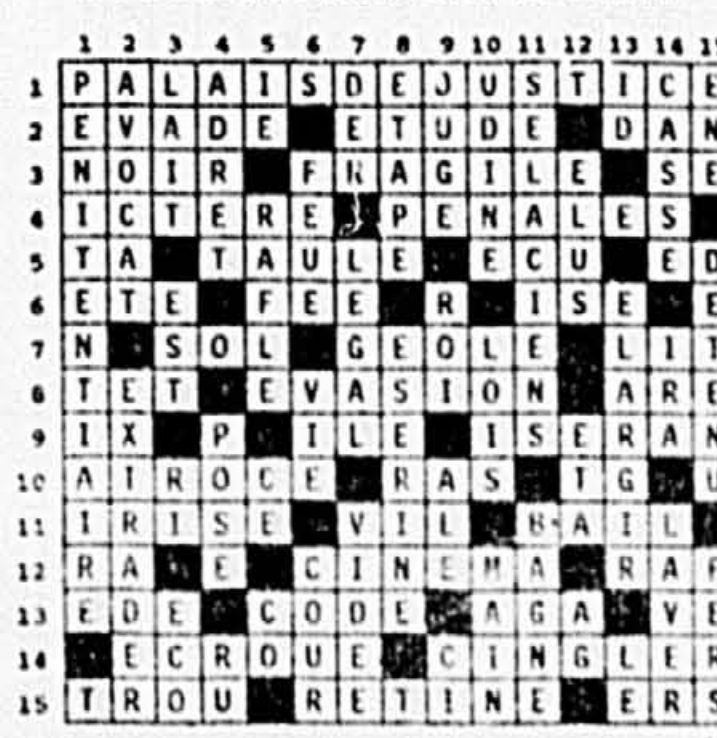
9. Un ami de Karl Marx — Groupe de vers.
10. A cours en Norvège — Diminuer la surface d'une voile — Titre abrégé.
11. Grande société américaine — Sert au transport de certains animaux — Rongeur.
12. Négation — Motifs de plaintes — Chiennes qui a un ou plusieurs petits.
13. Entre un chien et son maître — Apparaître (S).
14. Idem — General américain — Femme d'un raja — Refute.
15. Formidable — Chien de berger belge a poil court fauve.

VERTICALEMENT

1. Chien — Petit chien.

2. Elle a des dents pointues — Division — Pronom personnel — Impaye.
3. Souple — Pointe de corne derrière la patte du chien.
4. Gratitude — Chien — Maladie cutanée et contagieuse des animaux.
5. Article — Qui concerne les moutons — Chien.
6. Large — Partie du corps du cheval — Riche.
7. Époque — Ils ont une grosse tête.
8. Chien du groupe des dogues — Se dit d'un cœur généreux — Poisson des lacs alpins.
9. Attaches — Après vous — Aluminium.
10. Sert à désigner anonymement un individu — Enfant — Ancienne ville d'Arménie.
11. Achever — Chien — Bourgeois.
12. Proteste — Odeur.
13. Coutures — Petit chien à poil long — Rendu moins pur.
14. Poudre — C'était un Empire — Titre.
15. Désavantagées — Chien monstrueux à trois têtes, gardien des Enfers.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

La Journée des Jeunes

Une semaine après le championnat du Québec toute catégorie s'est déroulé bien tranquillement le CPIE, c'est-à-dire le Championnat provincial inter-écoles organisé par la Commission des Jeunes de la Fédération sous la direction de Francine Scott. La Commission des Jeunes a effectué un gros travail pendant l'année scolaire 1990-91. Sylvie Brassard alors responsable de cette commission avait popularisé le programme de scrabble (reconnu par le ministère de l'Éducation) auquel un grand nombre d'écoles avait adhéré. Sylvie Brassard a démissionné et durant cette année scolaire le mouvement s'est consolidé. Le nombre d'écoles participant à ce programme a diminué mais, paradoxe, l'assistance au Championnat provincial a augmenté. Il semble donc que les écoles les plus motivées soient restées et constituent un noyau solide pour la relance que Francine Scott prépare pour la prochaine année scolaire. Elle prévoit de confier des responsabilités régionales aux personnes intéressées. Le Collège Saint-Louis de LaSalle a accueilli 112 joueurs, 90 du primaire et 22 du secondaire. Chez les primaires, Amélie Rioux a renouvelé sa victoire de l'année dernière en devant largement Catherine Larose, toutes deux du Collège Sainte-Croix de l'Annunciation, et Vanessa Dionne de La Pionnière de Saint-Joachim. Le Collège Sainte-Croix, très motivé, remporte aussi encore une fois le championnat par équipe devant Jonathan-Wilson de l'Île-Bizard et La Rabastière de Saint-Bruno. Ces élèves ont disputé une seule partie, un peu spéciale, puisque les tirages limités à 20 ne comportent que cinq lettres. Ce genre de parties permet un apprentissage en douceur avant de passer aux parties normales avec tirage de 7 lettres. De plus, les élèves se voient attribuer un boni d'autant plus important qu'ils appartiennent à une

petite classe. Ainsi les élèves de cinquième année avaient 75 points de boni, ceux de quatrième 150 points, etc., afin de compenser les connaissances. Je vous propose cette partie plus bas. Chez les secondaires au nombre de 22, Jennifer Beaufils (Académie Antoine-Manseau de Joliette), vainqueur des deux parties, a aussi renouvelé sa victoire de l'année dernière. Elle devance Denis Houle du Collège Saint-Louis de Lassalle-Lachine et Vincent Cloutier du Juvénat Notre-Dame de Saint-Romuald. L'Académie Antoine-Manseau remporte le tournoi par équipes. Les secondaires ont disputé un tournoi « normal » de deux parties avec tirage de sept lettres, sans boni. Une vingtaine d'écoles ont participé à ce CPIE, la plupart du Grand-Montréal et du Grand-Québec, mais aussi de Pointe-au-Chêne et de l'Annunciation. Les 24 meilleurs jeunes seront sélectionnés pour participer et etc au Tournoi international des Jeunes dans le cadre des Championnats du monde à Hull. Ils seront alors confrontés à un tout autre calibre, puisque plusieurs Européens sont du niveau des meilleurs seniors. Bonne chance à tous. Pour tout renseignement sur ce programme, contactez Francine Scott à la Fédération (514) 252-3000. Rectificatif Anita Veilleux n'est pas membre du club de Grand-Mère comme je l'avais mentionné dans le palmarès des championnats du Québec. Elle habite plutôt Beauveville et est membre du club de Gare-aux-Mots de Charny car il n'y a pas (encore) de club dans la Beauce. Deuxième des non-classes (ce n'est pas facile de disputer des parties homologues quand on habite à plus d'une soixantaine de km du club le plus proche), Anita Veilleux en était à sa première expérience!

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Partie du championnat provincial inter-écoles (primaire) disputée à LaSalle le 23 mai 1992.

TIRAGE	MOT RETENU	REF.	PTS
1. AEEH	HALEE	H4	74
2. AERU	HUERA	H4	16
3. E-AINE	AINEE	M3	71
4. EFRUY	RYE (1)	K4	24
5. FRU-TO	FOUTPA (2)	SC	58
6. POCOT	POC (3)	SB	22
7. OD-AER	QUELS	12H	40
8. EGLU	ADORE (4)	2J	72
9. AELLT	LIGUE	J6	64
10. AEEZ	TALLE (5)	K10	62
11. BEISO	AZOTEE	F2	59
12. O-JEUN	BISEZ	3B	35
13. N-GRU	QUELS	12H	40
14. ANOR	GIN	7A	16
15. EEOT	TIRONA	O1	72
16. O-ADPR	GITEE (6)	A7	18
17. BILMS	DRCPA	E7	59
18. SIKAN	BLEMS	14	72
19. AN-CHU	SIA (7)	6M	43
20. CND-FU	AH (8)	E7	35
	FUN	15M	25
			357

Commentaires:

- 1- FERRY en K1 pour 34 pts.
- 2- FROUAT (frouat, imiter le cri de la chouette) en 5D pour 70 pts.
- 3- CODAI en L1 pour 36 pts.
- 4- OREADE (nymphes des montagnes) en J2 pour 81 pts.
- 5- LETAL (qui entraîne la mort) en O1 pour 75 pts.
- 6- GOETIE (magie noire) en A7 pour 74 pts.
- 7- TAXIONS en 9A pour 77 pts.
- 8- CHAN (langue de Birmanie) en 1G pour 29 pts.

Results:

	Pts
1er Amélie RIOUX (Sainte-Croix)	767
2e Catherine LAROSE (Sainte-Croix)	704
10e Isabel LANDRY (Sainte-Croix)	462
40e	319
70e	241

A tire-d'aile...

Le courrier du vampire: à la rescousse du pic maculé

PIERRE GINGRAS



■ **Pauvre pic maculé!** Rassurez-vous, mon problème semble réglé. La bête est saine et sauve. Merci pour les encouragements et la quinzaine de lettres reçues à la suite de cette chronique consacrée à mes déboires avec le «tueur d'arbres», un titre percutant qui a troublé plus d'un lecteur.

Le pic ne s'est d'ailleurs pas présenté dans mes arbres préférés depuis que je vous ai fait part de la situation. Les quelques sacs de plastique que j'avais attachés à mes deux pins et qui flottaient au vent ont probablement dissuadé notre suceur de sève. D'ailleurs, il y a trois semaines, j'ai enlevé ces ornements d'un genre particulier et mes arbres n'ont pas encore été persécutés depuis.

«Les pics maculés sont-ils les seuls à boire la sève des arbres et les autres pics sont-ils au-dessus de tout soupçon?», ont donc demandé plusieurs lecteurs.

Des questions

D'abord les radicaux.

Un monsieur de 76 ans, dont je tairai l'identité, me conseille de me procurer une carabine à plomb, une arme peu bruyante, précise-t-il, et d'attacher la dépouille des pics dans les arbres qui en sont victimes, tous près des trous déjà creusés. Cette méthode pour le moins dissuasive lui a réussi, soutient-il.

Sylvain Lajoie du quartier Vimont, à Laval, a assisté récemment à l'assassinat d'un grand pic qui nichait dans une érable, l'auteur du crime soutenant que l'oiseau était pour tuer ses érables. «Pour sauver la femelle, la prochaine victime, j'ai avisé le propriétaire des lieux que ces oiseaux étaient une bénédiction. Voilà que votre chronique vient semer le doute dans mon esprit. J'ose espérer que votre paragraphe où vous mentionnez votre désir de vous débarrasser de votre pic ne condamnera pas, par incompréhension, tous les pics qui auraient la malchance de s'établir chez quelqu'un qui n'a pas, comme vous, de réputation à sauver ou de voisins à proximité», dit M. Lajoie.

Pierre Vaillancourt, de Lac-Guindon, se demande par ailleurs si les autres pics sont des

suceurs de sang végétal et si ses érables sont en danger. «J'ai à cœur l'état de santé de l'érable où je vis et j'aimerais en connaître les principaux ennemis. Je n'envisagerais pas, à priori, de sortir un 12 que je n'ai pas, mais j'aimerais avoir toutes les données en main, ne serait-ce que pour installer une forme de protection aux arbres (un grillage?) qui pourraient être menacés par certains pics indésirables.»

Georges Grenier, de Lanoraie, raconte que, dans son coin, les papillons semblaient apprécier la sève qui suintait des cicatrices laissées par les pics maculés. Il a toutefois pu sauver ses pins particulièrement malmenés par ces petits vampires avec un engrais spécial pour conifères. «Les pics sont-ils des tueurs d'arbres ou leurs protecteurs?» demandait-il.

Robert Gauthier, de Rock Forest, mentionne quant à lui

qu'un pépiniériste lui a confirmé qu'un pic maculé était le responsable du dépérissement de son érable et que le végétal était condamné. En dépit du conseil de son quincaillier lui suggérant de régler le problème à l'aide d'une carabine, il a donc entouré le tronc de l'arbre avec une moustiquaire en plus de suspendre des assiettes métalliques aux branches. «L'érable a l'air d'un arbre de Noël et c'est un peu bruyant», dit-il. Mais il a confiance que l'animal passera son chemin.

Noellys Pepin, de Sorel, indique quant à elle que son mari a réussi à arrêter l'hémorragie d'un orme chinois et à sauver l'arbre en appliquant une couche de chaux sur le tronc.

Une langue avec une brosse

On le voit, la réputation de notre pic a essuyé un dur coup. Procédons à la réhabilitation.

Au Québec, de tous ces oiseaux piqueurs, le pic maculé est le seul suceur de sève. Il fait des trous à la verticale et à l'horizontale. Pas moins de 275 espèces d'arbres en Amérique du Nord figurent sur son menu. Il choisit habituellement ceux dont la sève est la plus abondante et les conifères occupent une place de choix sur sa liste.

Il est doté d'une longue langue dont l'extrémité est munie de poils, un peu comme une brosse et c'est cette brosse qui est enduite de sève. Les trous perforés dans l'écorce attirent aussi d'autres animaux qui veulent profiter d'un déjeuner à bon compte. Les colibris sont de ceux-là de même que les écureuils volants, les polatouches, selon leur nom scientifique. La sève attire aussi une multitude d'insectes, ce qui amène d'autres pics et même des parulines à venir se nourrir là où est passé notre petit *Dracula* à plumes.

L'animal est-il dangereux pour les arbres?

Henri Ouellet, responsable du département d'ornithologie au Musée canadien des sciences naturelles, à Ottawa, est catégorique à ce sujet. «S'il peut arriver qu'un pic maculé puisse faire du dommage à un arbre d'ornement sur lequel il a jeté son dévolu, cette situation est rarissime dans la nature, répond-t-il. Les pics ne sont jamais assez nombreux et les victimes en trop grand nombre pour que l'oiseau puisse faire des ravages importants.» Cette affirmation est confirmée par plusieurs autres chercheurs.

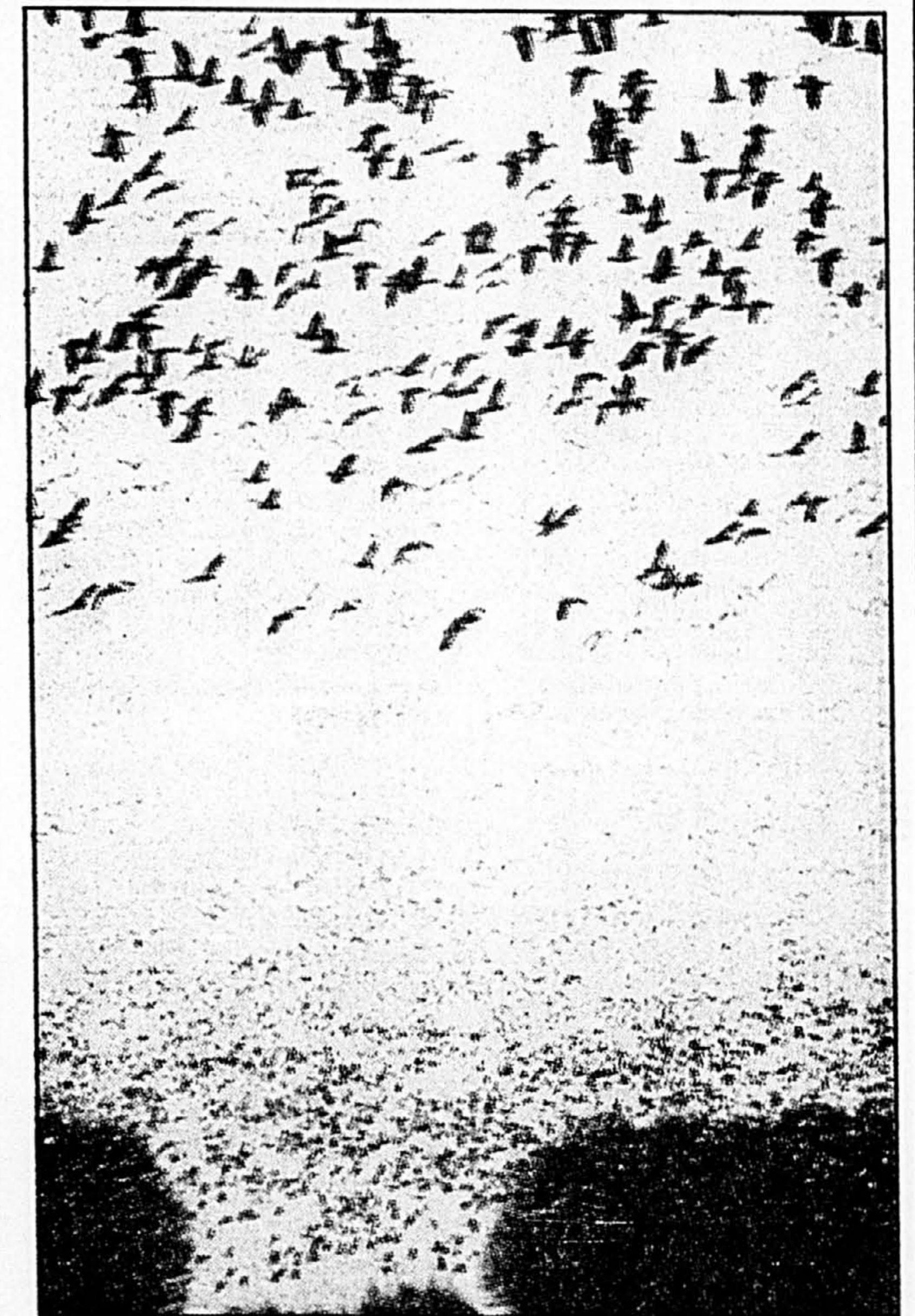
M. Ouellet a fait sa thèse de doctorat sur les pics. Le pic maculé étant l'exception à la règle, le chercheur a démontré que les autres membres de la famille ne s'attaquent jamais à un arbre qui n'est pas déjà infesté par les insectes et cela en dépit des apparences. Les pics se nourrissent en effet des insectes capturés sous l'écorce ou dans le bois. «Ils n'ont pas intérêt à creuser dans un arbre sain, explique-t-il. Ce serait une dépense d'énergie inutile. Si le végétal n'est pas attaqué par des insectes, le pic n'y touchera pas.»

Comment l'oiseau peut-il savoir que l'arbre est infesté alors qu'il semble en parfaite santé? Par son ouïe particulièrement aiguë, dit M. Ouellet. En grugeant l'intérieur des arbres, les insectes émettent des bruits que les pics perçoivent aisément. Il suffit d'ailleurs «d'oscultuer» un arbre avec un stéthoscope pour réaliser à quel point ces ravageurs sont bruyants, dit-il.

L'ornithologue raconte par

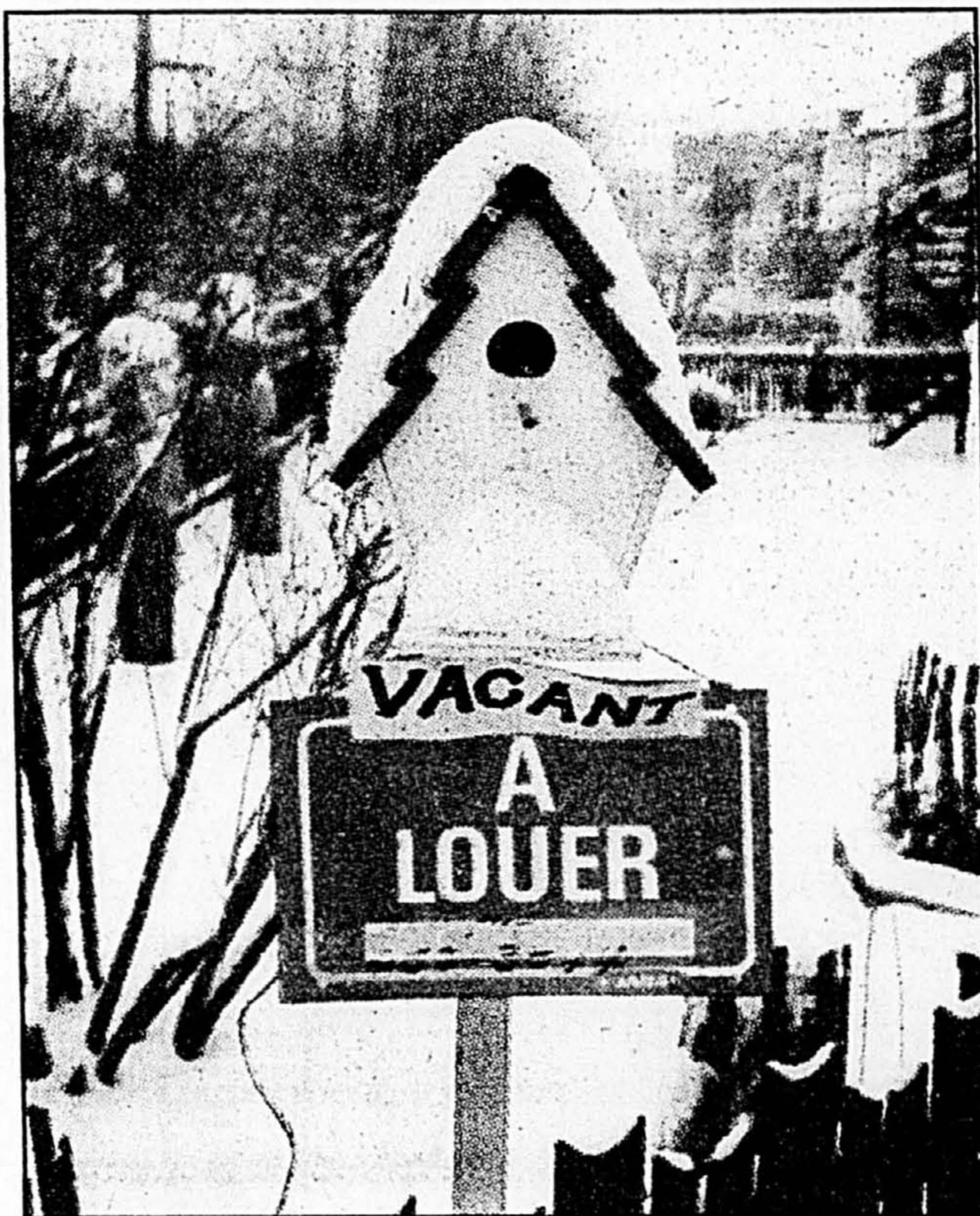
ailleurs qu'au mont Saint-Hilaire, on avait réalisé que 90 p. cent des pics chevelus sur un territoire donné avaient creusé leur nid dans des hêtres qui semblaient en parfaite santé. Or, on a coupé les arbres pour constater que

tous, sans exception, avaient le cœur pourri, ce qui avait en fin de compte facilité le creusage. La résonance particulière d'un arbre au cœur malade est facilement détectée par le pic lorsqu'il donne des coups de bec.



Vol d'oies des neiges...

C'est Aydney Speck, de Montréal qui a gagné le premier prix dans la catégorie «oiseaux» lors du grand concours de photographies du magazine *Franc-Vert* avec le cliché ci-haut (reproduction fragmentaire), un vol d'oies des neiges en fin de journée. Dans la cinquantaine, cette physiothérapeute fait de la photo depuis 15 ans et est membre de la Société québécoise de protection des oiseaux depuis plusieurs années. Mme Speck a aussi gagné l'an dernier le prix annuel de la meilleure photographe de la nature décerné par le Montréal Camera Club. Elle a voyagé un peu partout dans le monde et se spécialise dans les photos de nature en général. Elle considère d'ailleurs que les oiseaux sont des sujets difficiles à photographier.



À louer...

Harvey Godin, de Montréal, nous faisait parvenir cette photo à la fin de l'hiver. Cette semaine, il précisait toutefois que le logement avaient finalement trouvé des locataires... un couple de moineaux.

Les petits compagnons

L'épagneul breton, un chien enthousiaste, naturel et rustique

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale



bert, du terme «espagnol», lui-même issu d'«Hispania» qui signifiait en latin populaire «Espagne».

Selon certains spécialistes donc, «épagneul» ne serait qu'une banale déformation du mot «espagnol». Selon d'autres sources, ce terme serait issu bien au contraire du vieux français «s'espaignir» ou «s'espaignir» qui signifie se coucher.

Et en effet, au Moyen Âge, on distinguait généralement deux catégories de chiens de chasse: ceux, dits d'arrêt, qui étaient aussi des chiens «couchants»; et ceux qu'on appelait les chiens courants ou de meute. Ces derniers étant utilisés exclusivement pour la chasse à courre. À cette époque, le chien couchant, alors que la chasse à la perdrix ou au faisan se faisait (comme la pêche!) au filet, s'aplatissait au sol dès qu'il avait repéré sa proie.

Eau glacée

Aujourd'hui l'épagneul breton, comme chasseur (c'est le seul épagneul d'arrêt au monde) ou bon compagnon, connaît une grande popularité non seulement en France, sa terre d'élection et mère-patrie aussi, qu'en Amérique du Nord et au Québec (tant en appartement qu'à la chasse). C'est un excellent nemoir d'un vrai dire. Si, d'une manière générale, les épagneuls lèvent traditionnellement le gibier à plumes, et les setters ou pointers eux, le repèrent, ce breton-là est

capable à la fois de pointer le gibier, de le lever et de le rapporter en deux temps, trois mouvements.

Rien d'ailleurs ne le rebute au cours des parties de chasse qui sont vraiment sa passion et sa principale raison d'être. Pluie, vent, froid, neige... il est impossible de retenir un épagneul breton qui veut sauter dans l'eau glacée pour vous rapporter avec fierté et plaisir un canard sauvé frais abattu.

Tête de pioche

Si ce chien passe pour être aujourd'hui de nationalité 100 p. cent bretonne, il doit, à vrai dire, une grande partie de sa fougue à des apports sanguins pointer, setter anglais et irlandais. Ce brassage génétique l'aura quel que peu grandi et étoffé, en plus d'accroître considérablement son flair.

Cet animal robuste, plein de dynamisme (sinon de dynamite!) et à l'esprit vif, possède donc un remarquable flair et un instinct de chasse consommé. De plus, il sait parfaitement ce qu'il veut, et tout autant ce qu'il ne veut pas! D'où cette réputation exagérée d'animal parfois un peu têtue et «tête de pioche» tant il est volontaire, capable de suivre son idée jusqu'au bout sans que jamais rien l'arrête. Grâce à sa petite taille, il réussira à se faufiler agilement dans les broussailles et à travers les fourrés les plus touffus sans peur des épines. En fait, ce cabot volontaire et courageux demeure un perfectionniste en matière cynégétique.

Bien plus fait, sans doute, pour la campagne que pour la ville (certaines lignées adorent la vie d'appartement), il a donc besoin d'un exercice abondant et de grands espaces. Lui qui s'est spécialisé dans la bécasse, le perdreau, la poule d'eau ou le faisan trouvera bien «plates» en effet nos paisibles pigeons des villes. Avec le temps, ce chasseur

s'est socialisé, amadoué et, s'il adore sa famille, il demeure néanmoins méfiant avec les étrangers.

Otites

Comme talon d'Achille de la race: à trop aimer barboter (et à cause de ses oreilles rabattues) il pourra avoir une fâcheuse tendance aux otites à répétition. Un bon nettoyage auriculaire (une fois par semaine) est donc nécessaire. Très sensible et émotif l'épagneul breton sera plus encline que d'autres races aux grossesses nerveuses (et donc aux cancers mammaires). D'où la nécessité d'opérer jeunes les femelles vouées au célibat ou à la chasteté.

Physiquement c'est un animal bien musclé à la tête de forme arrondie. Il mesure idéalement 48 à 51 cm pour le mâle, 47 à 49 pour la femelle et pèse de 18 à 23 kg. Ses oreilles sont assez courtes, plantées haut et garnies de poils ondulés. Ses yeux sont de couleur brune. Ce chien qui naît sans queue a une robe dense, ondulée ou plate (mais jamais bouclée) qui sera orange foncé et blanc, marron et blanc, blanc et noir, tricolore ou rouané. Courte, sa queue doit mesurer 10 cm au maximum.

Enfin ce chien qui est essentiellement rustique et bâti pour la campagne ne devrait pas être traité et pomponné comme un animal de salon qu'il faut bichonner sans cesse. Il faudra s'efforcer, bien au contraire, de lui garder son allure naturelle d'animal tout-terrain pour qu'il soit heureux, bien dans sa peau et... vous aussi dans la vôtre en sa compagnie!

«Schubert» Tremblay, âgé de sept mois: un bel exemple plein d'entrain et de vivacité de la race.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

